L'HEBDO Courrier français

DE CHARENTE-MARITIME

Jeudi 10 septembre 2026 - n° 1506 - 1,70€ - S - www.lhebdo17.com

l'info locale en un clic



SAINT-SATURNIN-DU-BOIS p. 2

Comment se porte le Vendié dix mois après la fin des travaux ?

VALS DE SAINTONGE p. 6-7

En difficulté, la filière cognac cherche un second souffle

Surgères : une crêperie attendue dans le centre-ville



© Simon Moreau

Alors qu'ils devaient être vendus, les locaux de l'ancienne Maison de la presse, rue Bersot, font toujours partie du patrimoine communal. Le 7 septembre, le conseil municipal a annoncé qu'un restaurateur professionnel devrait prochainement les louer pour y installer une crêperie. Page 9

SURGÈRES p. 8



© Archives L'Hebdo 17

L'Enilia-Ensmic attire toujours autant de jeunes

SAINT-MARD p. 10

Qui sont Marion et Jordan, les nouveaux patrons de l'épicerie-restaurant ?

LA DEVISE p. 10

Un studio de pole dance ouvre dans l'ancienne mairie de Chervettes

COURÇON-D'AUNIS p. 17

La commune a retrouvé une boulangerie



Malgré la sécheresse, le Vendié coule des jours plus heureux

Après les travaux de grande ampleur menés en 2025 à Saint-Saturnin-du-Bois, le cours d'eau présente des premiers résultats encourageants.



Une délégation de la Région s'est rendue sur place le 3 septembre - © *Simon Moreau*

Petit ruisseau de 8 km, le Vendié est un affluent du Mignon, lui-même affluent de la Sèvre niortaise. Comme pour de nombreux cours d'eau, les aménagements effectués durant plusieurs siècles, notamment pour les besoins des moulins, ont modifié sa morphologie et son débit. Alors qu'il n'était plus qu'un tas de vase, des travaux inédits ont été effectués en novembre 2025. Les opérations, réalisées sur une portion d'1,9 km, ont consisté à redessiner ses méandres afin de lui permettre de retrouver son tracé initial.

Jeudi 3 septembre, à l'occasion de la visite du président de la région Nouvelle-Aquitaine, Alain Rousset, des représentants du Syndicat mixte du bassin versant de la Sèvre niortaise et du Parc naturel régional (PNR) du Marais poitevin - les deux structures ayant piloté le projet - ont fait le point sur la situation dix mois après la fin du chantier. Bonne nouvelle : l'eau coule. « *Par rapport à ce que nous avions ciblé, on est dans les clous,* confirme Pierre Suire, technicien médiateur rivière du syndicat. *Nous avons observé un débit de 2 m³ en février et le Vendié a même légèrement débordé ce mois-là* », ajoute-t-il. Autre satisfaction : le contact avec la nappe phréatique a été rétabli. « *Il n'y avait plus de connexion. En creusant, on l'a trouvée, et il le fallait pour garantir le ruissellement* », explique Fabrice Laumond, le directeur du syndicat.



Les méandres ont été redessinés sur un tronçon d'1,9 km - © *S.M.*

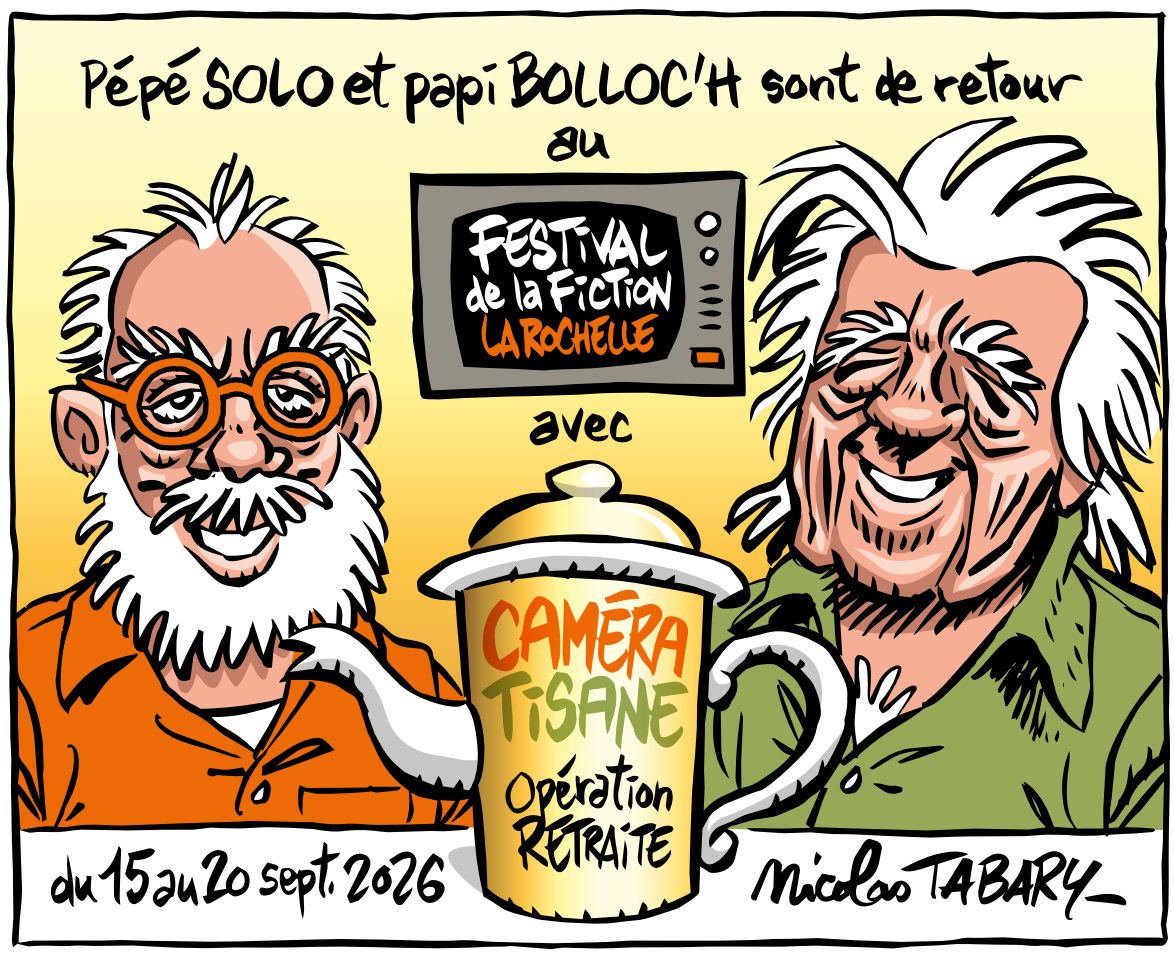
Même s'il n'a pas été épargné par l'été caniculaire, le cours d'eau semble avoir moins subi grâce aux travaux. « *Cette année, nous avons eu un assec de 20 jours contre 15 l'an dernier, mais il avait été plus précoce en 2025. On considère qu'on a gagné un mois* », affirme Paco Lefrançois, ingénieur territorial du projet européen Horizon/NBRACER au PNR du marais poitevin. Pour autant, des chutes brutales du niveau d'eau ont été observées et les causes n'en sont pas toujours naturelles. « *Il y a un phénomène d'évapotranspiration, mais il y a aussi eu d'importants prélèvements* », assure Pierre Suire.

D'un montant total de 621.000 euros (financés par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, la Région et le Département), l'opération de reméandrage du Vendié devrait connaître de nouvelles phases. « *Nous nous projetons sur l'ensemble du linéaire* », affirme Fabrice Laumond. À condition de réunir les fonds nécessaires, et de convaincre certains propriétaires, jusqu'alors « *récalcitrants* », d'accepter les travaux sur leur terrain.

Simon Moreau

LE DESSIN DE NICOLAS

Lire page 30



Rochefort : les sauveteurs en mer recrutent samedi 12 septembre



À Rochefort, chaque année, 20 nageurs-sauveteurs sont formés aux techniques de sauvetage et de secourisme - © *Thierry Leques*

Samedi 12 septembre, à 8h, les sauveteurs en mer de Rochefort recrutent leurs futurs nageurs-sauveteurs lors d'une session à la piscine Jean Langet de Rochefort. Le centre de formation et d'Intervention organise ses tests de recrutement à destination de toutes les personnes motivées âgées de plus de 17 ans. Objectif, travailler sur les plages françaises dès l'été 2027. Les tests consistent en de la natation avec palmes, masque et tuba (400 mètres sans limite de temps), 100 mètres deux nages et deux apnées de 10 mètres, une épreuve de remontée de mannequin et entretien de motivation. Le matériel nécessaire aux épreuves (palmes, masque et tuba) doit être amené par le candidat. Il ne s'agit ni d'un concours, ni d'une compétition. Cette formation n'est pas réservée aux nageurs, elle est accessible à tous, néanmoins, la succession des épreuves lors d'une même matinée demande un minimum de préparation.

Informations : www.snsm-rochefort.org et permanence les mercredis de 17 à 18h et les samedis de 10h à 12h au 1 Avenue de la libération à Rochefort / Pour se préinscrire : monespace.snsm.org/s/formulaire-inscription (pour la rubrique CFI souhaitée, précisez « Centre de Formation et d'intervention de Rochefort »)

Daltonisme : quelles sont les raisons de ce trouble oculaire ?



Le daltonisme peut être dépisté grâce à des tests de vision des couleurs - © *Shutterstock*

Le daltonisme ne signifie pas que l'on ne voit aucune couleur. Il correspond à une anomalie de la vision des couleurs, qui rend certaines teintes plus difficiles à distinguer, le plus souvent le rouge et le vert. Ce trouble est lié au fonctionnement des cônes, des cellules de la rétine spécialisées dans la perception des couleurs. Chez une personne ayant une vision habituelle, trois types de cônes, sensibles à différentes longueurs d'onde, permettent au cerveau de distinguer une grande variété de couleurs. Chez une personne daltonienne, l'un de ces systèmes peut être absent, moins sensible ou présenter une sensibilité modifiée.

La forme rouge-vert, la plus fréquente, est généralement d'origine génétique et liée au chromosome X. Elle touche beaucoup plus souvent les hommes que les femmes. Plus rarement, le daltonisme peut concerner la perception du bleu et du jaune ou prendre des formes plus sévères. Il peut aussi être acquis au cours de la vie, notamment en lien avec une maladie de l'œil, une atteinte du nerf optique ou certaines lésions cérébrales. Il peut être dépisté grâce à des tests de vision des couleurs, comme le test d'Ishihara, qui utilise des planches de petits points colorés. Généralement sans conséquence sur la santé de l'œil, il peut toutefois compliquer certaines activités du quotidien nécessitant de distinguer des couleurs.

destinationsanté
Agence de presse

MAIN COURANTE

LE MUNG

■ **FEU DE HANGAR.** Jeudi 3 septembre vers 9h, les sapeurs-pompiers se sont rendus sur la commune pour un incendie dans un hangar de 1.300 m². Le stock de fourrage d'une exploitation agricole est parti en feu. Vingt-cinq sapeurs-pompiers et 10 véhicules ont été mobilisés pour circonscrire le sinistre. Au total, ce sont près de 1.300 tonnes de fourrage qui ont été endommagées. Aucune victime n'est à déplorer. Une enquête a été ouverte.

ÉCHEBRUNE

■ **UN MOTARD MEURT DANS UNE COLLISION.** Vendredi 4 septembre vers 16h15, à l'intersection de la RD 700 et de la route de la salle des fêtes, une collision a opposé un véhicule de tourisme à une moto. À leur arrivée sur les lieux, les pompiers ont porté secours au pilote de la moto qui se trouvait en arrêt cardio-respiratoire. Un témoin des faits avait pratiqué les gestes de premier secours. Malgré les efforts déployés, le motard de 34 ans a été déclaré décédé par le médecin du SMUR. Choqués, les occupants du véhicule, une femme et un homme de 72 ans, ont été transportés au centre hospitalier de Saintes. Le témoin a quant à lui été laissé sur les lieux après un examen médical. La gendarmerie a procédé aux constatations.

ÉCHILLAIS

■ **SECOURS À PERSONNE.** Lundi 7 septembre vers 14h35, 22 sapeurs-pompiers, dont les secours nautiques, ont été engagés au pont de Martrou. Une personne voulait attenter à ses jours. La victime a été prise en charge par les pompiers et transportée au centre hospitalier de Rochefort. La circulation, interrompue le temps de l'intervention des secours, a été rétablie.

La directrice du centre de tri de Périgny et La Poste poursuivies



Le tribunal a mis sa décision en délibéré. La décision sera rendue le 15 octobre - © *Yannick Picard (CLP)*

Près de deux ans après un grave accident du travail au centre de tri de Périgny, la responsabilité de La Poste et de sa directrice était au cœur des débats devant le tribunal judiciaire de La Rochelle, jeudi 4 septembre.

Plus de quatre heures de débats auront été nécessaires, jeudi 4 septembre, pour juger le fond d'un dossier d'accident du travail. Toutes les parties ont été unanimes : « *Ce drame n'aurait pas dû arriver.* » Malgré tout, il a bien eu lieu le 20 novembre 2024, peu avant 6 heures. Ce matin-là, une intérimaire est mobilisée sur la ligne de tri du centre de Périgny. Afin de récupérer un sac pour y mettre des colis, elle passe sous le tapis roulant. Sa longue chevelure attachée est happée par les rouleaux. La quinquagénaire essaie de se protéger la tête avec sa main droite. Son pouce est arraché.

Depuis, son état de santé n'est toujours pas consolidé et elle demeure en arrêt de travail. Ce nouveau tapis avait été installé en juin 2024. La directrice avait pris ses fonctions trois mois plus tard. La victime assure ne pas avoir reçu de consigne de sécurité particulière pour son poste et affirme que les gants fournis par la Poste étaient beaucoup trop grands. Elle ne les portait donc pas le jour de l'accident.

> *« Je déplore ce qui est arrivé »*

La directrice du centre de tri regrette ce qu'il s'est passé : « *Je suis à La Poste depuis plus de 40 ans et depuis plus de 30 ans, je manage de gros sites. Je n'ai jamais connu un seul accident.* » La prévenue reste cependant droite dans ses bottes : « *Il y avait plusieurs consignes affichées. En aucun cas, elle ne devait passer sous la machine.* » Dans les jours qui ont suivi l'accident, de nouvelles mesures de sécurité ont été mises en place. L'inspection du travail a mis plusieurs mois à enquêter sur cette affaire. Elle a conclu à une utilisation non conforme de l'outil de travail. La pierre angulaire des débats repose sur ces fameux sacs qui étaient sous le tapis et qui ne devaient pas y être.

La directrice, qui gère sept autres sites entre Surgères et l'Île de Ré, assure qu'elle n'était pas au courant. La partie civile plaide le contraire : « *Elle ne pouvait que savoir.* » Un avis que partage le ministère public : « *Elle avait connaissance du fait que les sacs étaient placés sous la ligne de tri. Le problème était récurrent.* » Une amende de 60.000 euros est requise à l'encontre de La Poste dont le casier judiciaire comporte sept mentions, dont une pour un accident du travail. Une autre amende de 10.000 euros, dont 4.000 euros avec sursis, est réclamée à l'encontre de la directrice. Les défenses ont plaidé la relaxe. La décision sera rendue le 15 octobre.

Yannick Picard (CLP)

Prise à la gorge, la restauratrice ne déclarait plus ses saisonniers



Les faits ont eu lieu entre 2021 et 2023 - © *Pixabay*

Une ancienne restauratrice de Châtelaillon-Plage a été jugée jeudi 3 septembre par le tribunal judiciaire de La Rochelle pour l'exécution d'un travail dissimulé commis entre janvier 2021 et octobre 2023. La quinquagénaire a toujours reconnu les faits, expliquant que son établissement ne fonctionnait pas bien dès son rachat en août 2013. Ses salariés ont toujours été payés, mais une partie d'entre eux n'était plus déclarée à l'Urssaf au fil des saisons. Six d'entre eux se sont constitués partie civile. Le préjudice pour l'Urssaf s'élève à plus de 90.000 euros. Six mois de prison avec sursis ont été requis, ainsi qu'une interdiction de gérer pendant cinq ans. Le tribunal a mis sa décision en délibéré au 1er octobre.



Un salarié d'un tabac de Rochefort était addict aux jeux à gratter

Le trentenaire très défavorablement connu de la justice a été jugé, le 27 août, par le tribunal judiciaire de La Rochelle pour des vols dans l'établissement où il était employé.

Le casier judiciaire du prévenu comporte 23 mentions. Il comparaît pour vol commis en récidive, entre mai et juin 2026, dans un bar-tabac de Rochefort. Il assure qu'il pensait que son addiction aux jeux était de l'histoire ancienne. Mais, très rapidement, le trentenaire a été rattrapé par ses vieux démons. Il est embauché dans l'établissement le 29 avril 2026.

Un mois et demi plus tard, l'ardoise est lourde. Le prévenu a dérobé et gratté pour près de 40.000 euros de jeux de la Française des jeux. Il connaissait l'établissement dans lequel il avait été embauché : « *J'avais l'habitude d'aller là-bas, pour boire mon apéro et jouer au PMU. Je n'avais plus d'addiction. Elle est revenue sur les quinze derniers jours avant mon interpellation. C'est une maladie* ». Le salarié est également poursuivi pour des vols de cartouches de cigarettes. Des faits qu'il conteste fermement : « *Je vous le dis en face, ça non !* » Malgré tout, des clients du bar-tabac ont confirmé que le prévenu leur en avait bien vendu sous le comptoir.

> *« Des cigarettes achetées en Espagne »*

Là aussi, il conteste : « *Ah non, c'étaient des cigarettes achetées en Espagne* ». Lorsque le patron de l'établissement a constaté des manques dans sa caisse et ses stocks, il n'a pas forcément soupçonné son salarié. Après avoir contacté la Française des jeux, celui-ci a fini par admettre que quelqu'un se servait sans payer.

Des clients étaient aussi venus le mettre en garde et la vidéosurveillance du bar-tabac a fini par mettre en évidence que le prévenu était bien celui qui « tapait » dans la caisse. Le président du tribunal s'interroge : « *Si vous n'aviez pas été démasqué, auriez-vous continué ?* »

Le trentenaire répond en toute transparence : « *Très certainement* ». Quitte à se repentir : « *Je vais aller voir un docteur. Je ne fume pas. Je ne rentre plus dans un tabac. Je ne grattais pas pour l'argent. Je grattais juste pour le plaisir de gratter* ». Des faits qui ont mis à mal la trésorerie de l'établissement. « *Mon client ne peut plus se verser de salaire* », assure l'avocate du patron.

Le prévenu est seul pour assurer sa défense : « *J'accepte ma condamnation. mais j'ai beaucoup évolué depuis* ». Le tribunal l'a condamné à un de prison dont six mois sous sursis probatoire. Il devra également rembourser les 39.000 euros de jeux à gratter et les 5.000 euros de cigarettes.

Yannick Picard (CLP)

Une pizza cuite à la poêle a-t-elle provoqué un incendie à La Rochelle ?

Jugée pour l'incendie d'un appartement, une sexagénaire, déjà condamnée à plusieurs reprises, encourait jusqu'à 20 ans de prison en raison de la récidive.

Une sexagénaire était convoquée jeudi 27 août à la barre du tribunal judiciaire de La Rochelle pour avoir incendié un appartement à La Rochelle, le 11 février 2026. La prévenue est défavorablement connue de la justice. Son casier judiciaire comporte quatre mentions, dont une pour avoir dégradé des biens par incendie, ce qui lui a valu d'être incarcérée durant neuf mois à l'issue d'un procès auquel elle n'était pas venue. Du fait de la récidive, une peine de 20 ans de prison était encourue.



La défense a obtenu la relaxe pour sa cliente - © *Yannick Picard (CLP)*

“Nous étions très alcoolisés”

L'incendie s'est déclaré au niveau d'un canapé alors que la sexagénaire faisait cuire une pizza dans une poêle : « *Mon ami n'avait pas de micro-ondes* », justifie-t-elle. Une autre femme se trouvait dans l'appartement au moment du sinistre : « *Nous étions tous les trois très alcoolisés. Nous avions bu du vin blanc en très grande quantité.* » Mais la prévenue a toujours nié les faits.

Malgré tout, ses antécédents judiciaires ne jouent pas en sa faveur. Une peine d'un an de prison assortie d'un mandat de dépôt à effet différé est requise par le ministère public. La défense plaide la relaxe : « *La culpabilité n'est pas démontrée.* » Le tribunal a relaxé la sexagénaire.

Yannick Picard (CLP)

Un ancien pharmacien de Tonnay-Charente à la barre du tribunal



La pratique reprochée est interdite par la loi anti-cadeaux - © *Pixabay*

Aujourd'hui à la retraite, un ancien pharmacien de Tonnay-Charente était poursuivi, le 3 septembre, pour avoir accepté des cadeaux de la part du laboratoire Urgo. Entre novembre 2018 et février 2021, le sexagénaire avait reçu un aspirateur balai, une machine à café et deux caisses de bouteilles de champagne. Le montant s'élève en tout à un peu plus de 1.500 euros.
En contrepartie, l'apothicaire avait accepté d'abandonner ses marges commerciales. Une pratique interdite par la loi anti-cadeaux de 1993. « *Vous avez reçu également des montres de luxe pour hommes et femmes, mais ce n'est pas dans la période de prévention retenue par le parquet* », précise le président du tribunal.
L'affaire avait été orientée vers une composition pénale. Mais celle-ci a échoué. Le prévenu a toujours reconnu les faits. Une amende d'un montant de 2.500 euros est requise par le ministère public. Le tribunal a mis sa décision en délibéré au 1er octobre prochain.



E.Leclerc

DU 8 AU 19 SEPTEMBRE 2026



LES PLEINS POUVOIRS D'ACHAT

UNE RENTRÉE QUI COMMENCE BIEN POUR VOTRE BUDGET.

34%
Ticket E.Leclerc avec la Carte*

SUR LES FONTAINES À VIN (1)



MERCREDI 9 SEPTEMBRE

-34%

SUR LA MARQUE « BONDUELLE »

Bonduelle



JEUDI 10 ET VENDREDI 11 SEPTEMBRE

-34%

SUR LES PÂTISSERIES MOELLEUSES DES MARQUES

Armor Délices · WHA! WOU! · Le Ster · Brossard · Balconi

JEUDI 10 ET VENDREDI 11 SEPTEMBRE

SUR LES PRODUITS PRÉSENTS EN MAGASIN DE LA MARQUE « L'EXTRA FONDANT PRÉSIDENT » (2)

PRÉSIDENT

-60%
sur le 2e produit acheté



AVANTAGE APPLIQUÉ SUR LE PRODUIT LE MOINS CHER

SUR LES PRODUITS PRÉSENTS EN MAGASIN DE LA MARQUE « LENOR »

Lenor



70%
Ticket E.Leclerc avec la Carte*

DÈS 2 PRODUITS ACHETÉS

GALEC – 26 Quai Marcel Boyer – 94200 Ivry-sur-Seine. 642 007 991 RCS Créteil.

(1) Offre valable sur une sélection de vins, de boissons aromatisées à base de vin et de sangrias en fontaine à vin ou Bag In Box®. Offre non valable sur les produits ECO+, BERNARD CORDELIER et FRANÇOIS D'AUBIGNÉ ainsi que les vins, boissons aromatisées et sangrias en bouteille. (2) Origine France. * Carte E.Leclerc 100 % gratuite et disponible immédiatement. Les offres en Tickets E. Leclerc ou avantage immédiat sont non cumulables avec des produits de la même gamme bénéficiant d'un autre « Ticket E.Leclerc », avantage immédiat ou d'une autre promotion. Bon d'achat réservé aux porteurs de la Carte E. Leclerc, sur présentation en caisse de la Carte E.Leclerc et valable dès le lendemain de son obtention, cumulable sur la Carte E.Leclerc et utilisable sur tous les produits de l'ensemble des centres E.Leclerc participant au programme de fidélité. Les offres bénéficiant d'un Ticket E.Leclerc sont limitées à 15 produits par foyer par opération. Les offres en avantage immédiat sont limitées à 5 produits par foyer pour cette opération. Offres réservées à une consommation personnelle. Le magasin se réserve le droit de refuser toute demande d'une quantité supérieure aux besoins habituels généralement constatés pour une consommation personnelle. Offre interdite à la revente. Pour connaître la liste des magasins et des Drives participants, les dates et les modalités, appelez : ALLO E.Leclerc N°Cristal 09 69 32 42 52 APPEL NON SURTAXÉ du lundi au samedi de 9 h à 19 h.

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION. LA LOI INTERDIT LA VENTE D'ALCOOL AUX MINEURS. DES CONTRÔLES SERONT RÉALISÉS EN CAISSE.

Dans les Vals de Saintonge, la

VITICULTURE - Après une décennie faste, le cognac traverse des turbulences. Entre tensions commerciales, recul des exportations, évolution des consommations et vendanges toujours plus précoces, les viticulteurs affrontent plusieurs maux.



En 2025, le vignoble du cognac s'étendait sur près de 88 000 hectares, avec plus de 98 % pour le cépage Ugni blanc - © *Wiki commons*

Dans les vignes, les raisins mûrissent à toute vitesse. Dans les chais, les stocks s'accumulent. Et dans les exploitations, les commandes des grandes maisons se réduisent. Dans les Vals de Saintonge, où la viticulture constitue une part importante de l'activité agricole, la crise du cognac se fait sentir jusque dans les comptes des exploitants. Après une décennie particulièrement favorable, marquée par des débouchés importants et des volumes soutenus, la filière doit désormais composer avec des marchés internationaux en difficulté, des consommateurs qui changent leurs habitudes et un climat qui bouleverse les calendriers.

Pour les viticulteurs, cette succession de difficultés rappelle que le cognac reste une production particulièrement dépendante de facteurs sur lesquels ils ont finalement peu de prise. « *Quand le cognac va mal, c'est toute la région qui va mal* », estime Joan Brisson, à Matha. Septième génération de sa famille dans le cognac, il a repris l'exploitation de son père en 1974. À l'époque, il travaillait une dizaine d'hectares. Son fils Raphaël en exploite aujourd'hui plus d'une centaine.

En un demi-siècle, Joan Brisson a vu la filière traverser plusieurs périodes difficiles, mais aussi connaître des années beaucoup plus favorables. Dans les années 1970, déjà, le droit de plantation avait accompagné une période compliquée. Depuis, la famille a appris à diversifier ses activités pour ne pas dépendre entièrement des fluctuations du cognac. Jus de raisin, vin cuit, vente directe, salons, puis une bambouseraie créée en 1997 : Joan Brisson a toujours cherché à multiplier les sources de revenus.



Joan Brisson, de Matha. Septième génération de sa famille dans le cognac, il a repris l'exploitation de son père en 1974 - © *T.C.*

Une filière dépendante du monde

La principale fragilité du cognac est aussi ce qui a fait sa puissance : l'export. Environ 95 % de la production part à l'étranger. Une dépendance qui rend la filière particulièrement sensible aux soubresauts économiques et diplomatiques internationaux. Lorsque les marchés mondiaux fonctionnent bien, les exploitants en profitent directement. Lorsqu'ils ralentissent ou se ferment, c'est toute la chaîne qui est touchée, des grandes maisons de négoce jusqu'aux viticulteurs qui leur fournissent leurs eaux-de-vie.

La Chine et les États-Unis concentrent aujourd'hui une grande partie des difficultés. Avec les tensions commerciales entre Pékin et l'Europe, le cognac s'est retrouvé pris dans le conflit autour des véhicules électriques. La Chine a notamment imposé des mesures antidumping sur les eaux-de-vie européennes. Ces mesures visent à lutter contre des produits considérés comme vendus à l'étranger à un prix artificiellement bas. Pour une filière aussi dépendante des exportations, ces tensions ont rapidement des conséquences concrètes.

Aux États-Unis, autre marché essentiel pour le cognac, les tensions commerciales et les droits de douane compliquent également les exportations. Les exploitants qui avaient développé une partie importante de leur activité à l'international doivent donc revoir leur stratégie et rechercher de nouveaux débouchés.

Le cognac n'échappe pas aux nouvelles habitudes

« *On dépend de l'export. Il y a quatre ou cinq ans, on faisait six conteneurs de cognac par an en Chine. Cette année, pas une palette* », constate Emmanuel Rullier, à Sonnac. L'exploitant est pourtant loin d'être novice sur le marché chinois. Depuis 2008, il s'y est rendu à plusieurs reprises pour rencontrer des négociants et développer ses ventes. Il a également tenté de s'implanter en Inde et travaille aujourd'hui à trouver de nouveaux débouchés au Vietnam. Une prospection indispensable, mais qui demande du temps avant de pouvoir éventuellement compenser la baisse enregistrée sur les marchés historiques.

La crise n'est cependant pas uniquement commerciale. Au-delà des tensions internationales, les habitudes de consommation évoluent elles aussi. Aux États-Unis, notamment chez les jeunes générations, le cognac doit composer avec la concurrence d'autres spiritueux, comme le gin, mais aussi avec l'essor des cocktails et des boissons prêtes à boire. Les consommateurs ne boivent plus nécessairement les spiritueux de la même manière que leurs parents ou leurs grands-parents.

> *“Oui, le prix est cher [...] mais c'est aussi un gage de qualité”*

Les grandes maisons tentent elles-mêmes de s'adapter à ces nouveaux usages, notamment en mettant davantage en avant le cognac dans les cocktails. L'enjeu est aussi de renouveler son image et de toucher une clientèle plus jeune. Le cognac cherche ainsi à s'éloigner de son image de digestif consommé en fin de repas et longtemps associé aux générations plus âgées. « *Quand j'étais jeune, c'était vu comme le digestif des anciens. Mais l'image a changé* », observe Nicolas Baudry, viticulteur dont une partie de l'exploitation se situe à Saint-Hilaire-de-Villefranche. Le problème se pose aussi en France, pourtant berceau de cette eau-de-vie. Le cognac conserve une bonne image et reste associé à un produit de qualité, mais il demeure peu présent dans les habitudes d'achat. Les quantités achetées ont également évolué. « *Depuis 15 ou 20 ans, on remarque que les gens achètent une bouteille au lieu d'une caisse de six ou de douze* », constate Nicolas Baudry.

Le prix constitue évidemment un frein pour certains consommateurs. Mais il est aussi directement lié aux contraintes de fabrication. Le cahier des charges du cognac impose notamment une distillation spécifique et un vieillissement en fût qui peut durer plusieurs années avant la commercialisation. Cette attente immobilise le produit et participe nécessairement à son coût. « *Oui, le prix est cher à cause du cahier des charges, mais c'est aussi un gage de qualité* », estime Nicolas Baudry.

Deux fois moins de volumes

Pour lui, la vente directe représente une partie de la réponse. Recevoir les consommateurs sur l'exploitation permet de raconter le produit, son histoire, sa fabrication et son terroir. Une manière de créer un lien avec l'acheteur et de lui donner une autre raison d'acheter qu'une simple bouteille de spiritueux.

Dans les exploitations, la crise se

filière cognac encaisse la crise



traduit surtout par une baisse très concrète des volumes achetés par les grandes maisons. Pour les viticulteurs qui leur destinent l'essentiel de leur production, quelques hectolitres de moins par hectare peuvent rapidement peser sur les comptes.

Joan Brisson se souvient de la décennie 2010, lorsque son fils a repris l'exploitation. « *On vendait 14 hectolitres par hectare d'eau-de-vie aux grandes maisons.* » Aujourd'hui, le volume est tombé à sept, soit deux fois moins. Et les professionnels ne s'attendent pas nécessairement à retrouver rapidement les niveaux atteints durant les meilleures années. « *On ne retrouvera plus l'époque des 14 hectolitres par hectare, c'est fini* », estime Emmanuel Rullier.

La raison est notamment à chercher du côté des stocks constitués par les grandes maisons durant les années fastes. Elles disposent aujourd'hui de réserves importantes et réduisent leurs achats auprès des exploitants. Pour ces derniers, la conséquence est double : ils vendent moins alors que leurs propres charges continuent de courir.

Chez Rullier et fils, 90 % de la production reste destinée aux grandes maisons. Un choix assumé, car il représente historiquement une forme de sécurité et permet d'écouler des volumes importants sans avoir à assurer soi-même toute la commercialisation. Mais lorsque les commandes diminuent et que les paiements tardent, cette sécurité devient moins évidente.

Pour tenir, Emmanuel Rullier diversifie ses activités avec des prestations autour du gin, du whisky et du pineau. Il cherche également de nouveaux marchés à l'étranger. Cette nécessité de diversification n'est pas nouvelle dans le vignoble. Joan Brisson l'a expérimentée bien avant la crise actuelle. Sa bambouseraie, lancée il y a près de trente ans, accueille aujourd'hui des visiteurs. « *Au départ, c'était un peu ridicule car je venais à peine de planter les bambous. Aujourd'hui, j'ai plein de visiteurs qui viennent voir mes plantes exotiques* », raconte-t-il avec le sourire.

Cette diversification, autrefois complémentaire, peut aujourd'hui devenir un véritable amortisseur lorsque le marché du cognac ralentit.

> *“On ne bat pas un record de précocité, on le pulvérise”*

À la crise commerciale s'ajoute une autre préoccupation, plus difficile encore à maîtriser : le climat. Cette année, les vendanges ont commencé dès la fin du mois d'août. Chez Brisson et fils, elles ont débuté le 31 août. Une date qui aurait semblé difficilement imaginable quelques décennies auparavant.

Pour Joan Brisson, le contraste avec ses débuts est saisissant. « *Quand j'ai commencé en 1974, je faisais les vendanges à la mi-octobre.* » En un demi-siècle, le calendrier s'est donc considérablement avancé. Nicolas Baudry fait le même constat. « *C'est incroyable de faire ça. On ne bat pas un record de précocité, on le pulvérise.* »

La chaleur et la sécheresse ont accéléré la maturité des raisins. Les viticulteurs doivent désormais composer avec des récoltes plus précoces, mais aussi avec des incertitudes sur les rendements et l'évolution des pratiques culturales. Le choix de la date des vendanges devient d'autant plus important qu'il faut récolter lorsque le raisin a atteint le bon équilibre.

Pour Emmanuel Rullier, cette situation est « *irréelle* ». La vigne arrive rapidement à maturité et la concentration en sucre augmente, tandis que les quantités récoltées pourraient ne pas être particulièrement élevées. Après les difficultés commerciales, le changement climatique ajoute ainsi une nouvelle inconnue à l'équation. Les viticulteurs doivent à la fois penser au marché des prochaines années et s'adapter, chaque saison, à des conditions météorologiques de plus en plus inhabituelles.

Tenir jusqu'au prochain cycle

Malgré tout, les exploitants rencontrés ne parlent pas de fin du cognac. Ils ne connaissent que trop bien les cycles de la filière pour imaginer que la situation actuelle restera éternellement figée. Après les périodes de croissance viennent les ralentissements, avant, espèrent-ils, un nouveau redémarrage

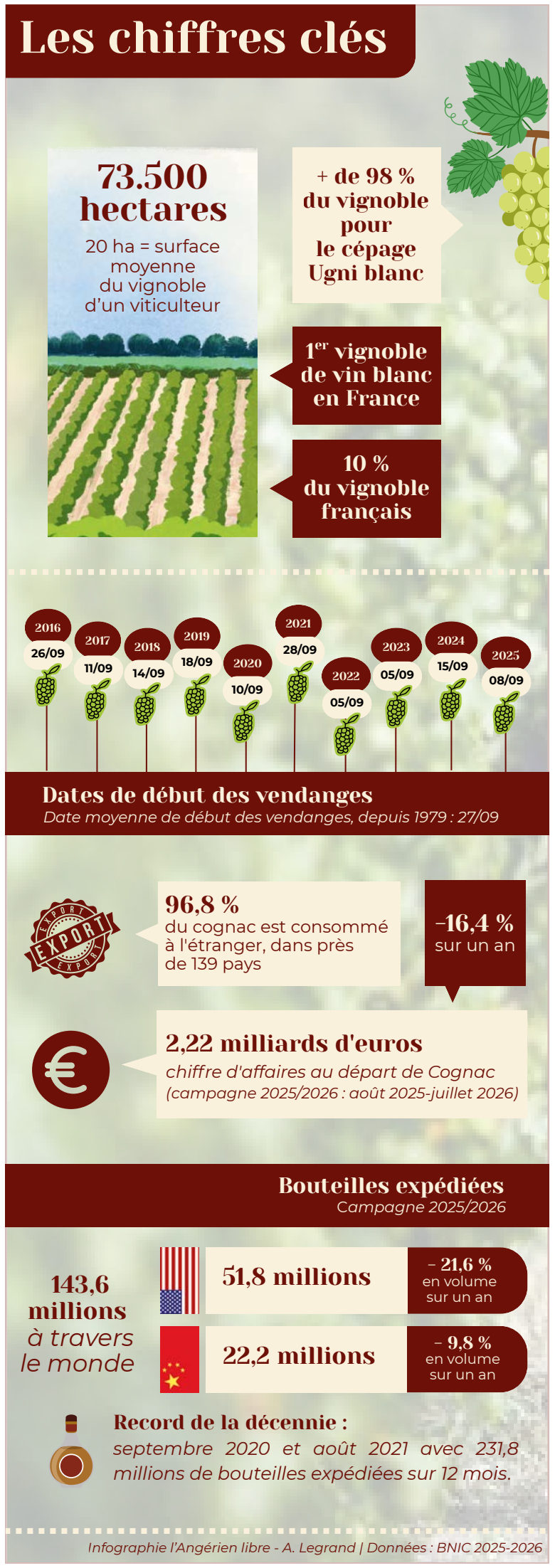
En attendant, le défi est de tenir : continuer à produire, absorber les charges, diversifier les revenus, trouver de nouveaux marchés et reconquérir les consommateurs français. Les exploitations doivent également continuer à investir et entretenir leurs vignes alors même que leurs perspectives commerciales sont moins lisibles qu'il y a encore quelques années. « *Tant qu'on peut payer les charges et les ouvriers, ça va* », résume Joan Brisson.

Dans les Vals de Saintonge, les exploitants continuent donc de travailler malgré les incertitudes. Les raisins sont récoltés plus tôt que jamais, les barriques s'empilent dans les chais et les volumes vendus aux grandes maisons ont diminué de moitié. Entre tensions commerciales, évolution de la consommation et bouleversement climatique, la filière traverse une période charnière. Elle attend désormais le prochain redémarrage, en espérant que, cette fois encore, le cognac finira par surmonter la crise.

Théo Chiramberro



Chez Rullier et fils, à Sonnac, 90 % de la production est destinée aux grandes maisons - © T.C.





Une nouvelle formation dans le domaine de la fabrication du fromage est proposée depuis la rentrée - © *Archives L'Hebdo 17*

Malgré les difficultés de l'apprentissage, l'Enilia-Ensmic maintient son attractivité

Le Campus de l'alimentation poursuit son développement avec des formations toujours très demandées, de nouveaux cursus et plusieurs projets d'aménagement.

SURGÈRES

Composé de l'École nationale des industries laitières et alimentaires (Enilia) et de l'École nationale supérieure de meunerie (Ensmic), le Campus de l'alimentation propose des formations allant du CAP à la licence pro, en parcours scolaire ou en apprentissage.

Alors que la rentrée a eu lieu il y a quelques jours, l'équipe pédagogique se réjouit de l'engouement suscité par l'établissement qui continue d'attirer de nombreux jeunes. « *Nous sommes contents du recrutement. Cette année, nous comptons une centaine d'apprentis, pour l'essentiel des étudiants, et une centaine de lycéens* », détaille le directeur, Christophe Roux. Une satisfaction d'autant plus grande que l'apprentissage rencontre d'importantes difficultés sur le plan national, la diminution des aides accordées par l'État aux entreprises compliquant l'obtention d'un contrat pour les jeunes apprentis.

« Il y a toujours de la demande »

« *Nous formons à des métiers qui se trouvent dans un secteur professionnel en tension, donc il y a toujours de la demande* », explique le responsable de l'Enilia-Ensmic, qui revendique un taux d'insertion professionnelle de 100 % pour ses apprentis. L'établissement accueille également de nombreuses personnes venant suivre des formations complémentaires de courte durée. « *Parmi elles, il y a environ 70 % d'étrangers, dont beaucoup d'Africains très diplômés qui viennent pour compléter leurs études et travailler en France. Au total, nous formons 700 personnes par an* », assure Christophe Roux.



L'équipe pédagogique a été renforcée avec l'arrivée de Patricia Baudiffier, ici au premier plan aux côtés du directeur, Christophe Roux - © *Simon Moreau*

Cette fois encore, le BTS Bioqualim (qualité, alimentation, innovation et maîtrise sanitaire) a été la formation la plus demandée. « *On a dû refuser des candidatures* », affirme le directeur. Depuis la rentrée, ce cursus n'est toutefois proposé qu'en parcours d'apprentissage, celui en formation initiale scolaire ayant été supprimé. « *Nous avons pris cette décision car les effectifs étaient très pauvres* », explique le responsable de l'Enilia-Ensmic. Autre nouveauté de l'année scolaire 2026-2027 : l'ouverture d'un titre à finalité professionnelle (une certification complémentaire pour des personnes déjà formées) dans le domaine de la fabrication du fromage.

Le nouveau magasin ouvrira en septembre 2027

Les différents bac professionnels attirent également de nombreux jeunes, dont celui des métiers du commerce et de la vente. Les élèves de cette formation seront d'ailleurs chargés de faire vivre quotidiennement la nouvelle boutique de l'établissement à partir de la rentrée 2027. « *Nous venons d'obtenir la validation du permis de construire* », se réjouit Christophe Roux. Dans les tuyaux depuis longtemps, ce projet prévoir la création d'un bâtiment de 55 m² où seront commercialisés les produits fabriqués sur place (fromages, beurre, biscuits, chocolats, produits de la mer etc.). Cet espace sera aménagé à proximité du parking et remplacera l'actuel magasin devenu trop petit et ouvert seulement deux jours par semaine (les mercredis et vendredis). Coût de l'opération : 350.000 euros.

L'adaptation à la chaleur, « un enjeu à venir »

Par ailleurs, une partie de la rénovation de l'internat a été finalisée. 80 élèves ou apprentis y séjournent à l'année. D'autres opérations d'envergure sont prévues au sein de l'atelier technologique, et notamment la modernisation du laboratoire. L'établissement est également en réflexion pour engager des travaux destinés à adapter les bâtiments aux fortes chaleurs. « *Ça sera l'un des enjeux des années à venir* », confirme Christophe Roux.

En attendant, l'Enilia-Ensmic a renforcé son équipe avec l'arrivée d'une nouvelle directrice adjointe en charge de la pédagogie, Patricia Baudiffier, et de quatre nouveaux enseignants. Enfin, deux événements majeurs auront lieu dans les semaines à venir : une masterclass avec la célèbre pâtissière Nina Métayer le 1er octobre, et les 120 ans de l'Enilia les 16 et 17 octobre.

Simon Moreau

EN BREF

SURGÈRES

■ **JOB DATING.** E.Leclerc organise son job dating (employé libre-service magasin, drive, hôte de caisse, etc.) samedi 19 septembre de 8h30 à 14h dans sa galerie marchande. Contact au 05.46.27.63.90.

■ **WORLD CLEAN UP DAY.** Opération nettoyage samedi 19 septembre de 9h à 12h sur la place de l'Europe. Inscription sur ville-surgeres.fr

■ **L'HEURE DES HISTOIRES.** Lecture pour les 4-7 ans, samedi 19 septembre à 10h30 à la médiathèque. Renseignement au 05.46.07.71.80.

■ **SURGÈRES ACCUEILLE.** Assemblée générale annuelle vendredi 2 octobre à 11h, au Petit Chêne - Le Coudret, Saint-Saturnin-du-Bois.

SAINT-GEORGES-DU-BOIS

■ **FORUM DES ASSOCIATIONS.** Samedi 12 septembre de 9h à 13h à la salle Saint-Georges.

VIRSON

■ **CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES.** Tu as entre 10 et 15 ans ? Tu peux candidater avant le 30 septembre sur virson17.fr/page/cmj

PUYRAVAULT

■ **LA RONDE DES HISTOIRES.** Emmanuelle Marquis présente *Matisse ou la danse du lion*, contes et histoires pour les tout-petits, jeudi 17 septembre à 10h à la bibliothèque. Gratuit. Inscription obligatoire sur bouquineriepuyravault@gmail.com

MAUZÉ-SUR-LE-MIGNON (79)

■ **BROYAT DE VÉGÉTAUX.** Vous souhaitez pailler vos plantations et protéger vos végétaux ? La mairie met à votre disposition gratuitement en libre-service du broyat sur le parking rue de l'égalité, alimenté régulièrement pendant plusieurs semaines.

■ **CONSEIL MUNICIPAL.** Réunion jeudi 17 septembre à 20h à la salle d'honneur de la mairie.

■ **PARENTS D'ÉLÈVES.** Assemblées générales de l'APEI mardi 15 septembre et du FCPE jeudi 17 septembre, à 20h30 au centre socioculturel.

SAINT-HILAIRE-LA-PALUD (79)

■ **DON DE SANG.** Collecte mercredi 16 septembre de 16h à 19h à la salle des fêtes. Prenez rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr

■ **ORDONNANCES VERTES.** Atelier Nesting sur le thème *Perturbateurs endocriniens : des gestes simples pour protéger toute la famille au quotidien* animé par Valérie Lebarbier lundi 21 septembre de 18h à 20h à la salle des fêtes. Inscription auprès de la mairie au 05.49.35.32.15.

Une nouvelle crêperie devrait ouvrir ses portes dans la rue Bersot

SURGÈRES

L'installation prochaine d'un restaurant, dans les anciens locaux de la Maison de la presse, était au menu du dernier conseil municipal, lundi 7 septembre, où deux autres sujets ont fait débat.



Propriété de la Ville, l'immeuble sera d'abord mis en location - © *Simon Moreau*

Les galettes bretonnes devraient faire leur retour au pays du beurre de Surgères ! Plus de quatre ans après la fermeture de la Crêperie de Surgères, rue du faubourg Saint-Gilles, et sept mois après celle de l'éphémère Le 645, rue Jean Jaurès, un nouvel établissement est attendu dans les prochains mois. Celui-ci prendrait ses quartiers au n°1 de la rue Bersot, dans les locaux de l'ancienne Maison de la presse. La municipalité avait décidé, en 2025, de céder l'immeuble au prix de 150.000 euros à des entrepreneurs qui souhaitaient créer un bar à salades. Ce projet ne verra finalement jamais le jour. « *Les fonds n'ont pas été réunis* », a expliqué le maire, Thomas Godeau, lors du conseil municipal lundi 7 septembre, précisant « *qu'aucun acte de vente n'avait été signé* ».

Une taxe et un nouveau poste interrogent l'opposition

Le bâtiment est donc toujours une propriété de la commune, qui a choisi de mettre en place un bail précaire (avec un loyer de 600 euros par mois) pour le locataire de la future crêperie. Ce dernier est présenté comme un « *professionnel de la restauration du territoire* », mais son identité n'a pas été dévoilée. Les travaux effectués d'ici l'ouverture seront à sa charge. À terme, l'immeuble pourrait lui être vendu si l'activité fonctionne, et s'il dispose des liquidités nécessaires.

Plus tôt dans la séance, les élus municipaux se sont prononcés sur la Taxe sur la vacance des locaux d'habitation (TLVH). Cette mesure concerne les propriétaires de logements habitables inoccupés (à l'exception des résidences secondaires) depuis au moins deux années consécutives. Mise en place sur l'ensemble de la communauté de communes (CdC) Aunis Sud, la taxe se donne pour objectif de les inciter à effectuer des travaux dans leur bien, voire à les céder. Son adoption par la Ville de Surgères, à un taux de 50 %, a suscité des critiques de la part de l'opposition. « *Philosophiquement, ça me dérange*, affirme Kevin Baynaud. *On a l'impression que les propriétaires sont tous des gens riches, mais ça n'est pas forcément le cas. Cela me semble dommage de les faire payer* ». « *La vacance est dommageable pour tout le monde, il faut libérer du foncier* », estime pour sa part Thomas Godeau. La délibération a été adoptée avec six voix contre.

Autre sujet ayant suscité des débats : la création d'un poste de responsable de pôle culture, animations et communication. Une décision liée à l'avenir de la Maison France services, que l'intercommunalité souhaiterait transférer dans les anciens locaux de l'Enilia, rue Julia et Maurice Marcou, avec le nouveau conservatoire et la crèche. « *L'idée, c'est de ne pas laisser ce bâtiment à l'abandon et que cette personne puisse impulser la création d'un nouveau pôle culturel avec, pourquoi pas, un petit théâtre* », explique le maire. « *Nous sommes un peu surpris*, affirme le conseiller d'opposition Laurent Rouffet. *Cette création de poste coûterait environ 50.000 euros par an à la Ville. Le secteur de la culture est en difficulté et avec cet argent, on pourrait faire beaucoup de choses. De plus, le projet de la CdC n'est pas fait, très loin de là.* » La délibération a été adoptée malgré deux votes contre et cinq abstentions. Enfin, un nouveau conseiller municipal a été installé en la personne de Julien Marsault, venant remplacer Anaïs Hernot, démissionnaire suite à son déménagement.

Simon Moreau

La taxe sur les logements vacants portée à son maximum

BOUHET

Réunis jeudi 3 septembre pour leur conseil de rentrée, les élus ont également abordé plusieurs dossiers concernant les finances, les aléas climatiques et l'école.



Christophe Rault, le maire de Bouhet - © *Archives L'Hebdo 17*

Les élus ont fixé le taux de la Taxe sur la vacance des locaux d'habitation (TVLH) à son maximum, soit 50 % de la base locative du bien. Cette nouvelle mesure de la loi de finances 2026 a pour objectif de diminuer, voire de faire disparaître, le nombre de logements inhabités (Bouhet en compte une trentaine), et à inciter les propriétaires à réhabiliter leurs biens.

« *Ces locaux ne sont pas des résidences secondaires*, précise le maire, Christophe Rault. *Ce sont des propriétés dans un état de délabrement avancé et au-delà de ça, il y a un manque certain de logements* », assure-t-il. Par la suite, Les conseillers ont approuvé la désignation des nouveaux référents « aléas climatiques » qui sont au nombre de trois. « *Depuis quelques années, nous sommes confrontés à une diversité de ceux-ci. Ils dépassent le seul cadre des tempêtes. En cas d'évènements de grande ampleur, l'objectif est que chaque commune soit en lien direct avec la cellule de crise d'Énédis* », explique Christophe Rault.

Un référent a également été désigné pour faciliter la diffusion et l'échange d'informations avec les habitants concernant l'Atlas de la biodiversité intercommunale (ABCI), que la communauté de communes Aunis Sud s'est engagée à réaliser entre 2025 et 2028. Enfin, les élus ont approuvé la mise en place d'une nouvelle convention pour le regroupement pédagogique intercommunal (RPI) regroupant désormais, depuis la rentrée, les écoles de Bouhet et Virson.

Odette Huet (CLP)

RETOUR EN IMAGES



Samedi 5 septembre, le parc du château de Surgères a changé de visage : près de 70 associations étaient installées sous leur stand, autour de la mairie, pour présenter leurs activités au public venu nombreux. Tout au long de la journée, certains clubs, dont celui de judo, ont effectué des démonstrations - © *Odette Huet (CLP)*

Surgères : deux ponts en travaux jusqu'à la fin du mois d'octobre

La municipalité engage un chantier d'entretien et de sécurisation sur les ponts de la rue Denfert-Rochereau et de la rue de l'Aumônerie.
Pour le premier, l'intervention prévoit une remise en état complète de la maçonnerie, ainsi que des opérations de nettoyage et de dévégétalisation. Les garde-corps seront déposés afin d'être rénovés en atelier, avec redressement, peinture et traitement anticorrosion.
Quant au second, le chantier comprendra également le nettoyage de l'ouvrage, le rejointoiement et la réparation des maçonneries. Les garde-corps seront remplacés par des équipements conformes aux normes de sécurité en vigueur.
Les travaux, réalisés par l'entreprise Chantiers Modernes Nouvelle-Aquitaine, ont commencé lundi 7 septembre et s'étaleront jusqu'à la fin du mois d'octobre. Les opérations entraîneront des perturbations de circulation. Celle-ci sera ponctuellement interrompue pendant les heures de présence de l'entreprise, à l'exception des week-ends et lors des manifestations.
Des déviations seront mises en place par la rue Hélène-de-Fonsèque, l'avenue de la Libération, l'avenue Saint-Pierre, la rue de la Gère et la rue de l'Abbaye.





Marion et Jordan, du bout du monde au commerce de proximité

SAINT-MARD

En août, Ma'Jo a remplacé Loc'aux Saveurs. À la tête de l'épicerie-restaurant, Marion Jean et Jordan Euzenat souhaitent maintenir les services existants tout en faisant évoluer la partie restauration.



Jordan Euzenat et Marion Jean ont ouvert le Ma'Jo le 13 août dernier - © Tony Landret (CLP)

Ma comme Marion, Jo comme Jordan. Le Ma'Jo est né de l'imagination des trentenaires, respectivement originaires d'Avignon et de Bretagne que rien ne prédestinait à s'établir à Saint-Mard. Jordan Euzenat, issu d'une formation cuisine au lycée hôtelier, s'est dirigé vers le service après une « *mauvaise expérience* ». Il entame un périple aux quatre coins du globe : cinq années dans les room-services de luxe à Londres, trois en Australie où il a enchaîné les petits boulots « *à la ferme et au poste de chef de rang* », puis six mois de navigation sur le Ponant jusqu'en Antarctique, avant de revenir en métropole pour une étape en Corse et un arrêt à Méribel (Savoie).

« Une cuisine réconfortante »

De son côté, Marion Jean, après huit années de salariat en Ehpad, décide de se réorienter vers une formation de réceptionniste en hôtellerie. « *J'aime le contact* », confie-t-elle. De Malte à Avignon en passant par la Corse, ce nouveau métier la mène à Méribel, où elle rencontre Jordan. Depuis sept ans, après quelques saisons en Bretagne et une étape plus longue en Bourgogne, tous deux cherchent à s'établir. Attirés par la Charente-Maritime, c'est à Saint Mard qu'ils décident de s'arrêter pour reprendre l'épicerie-restaurant Loc'aux Saveurs.

Inspiré par Katia et David, les anciens propriétaires, le couple va poursuivre le commerce multi-services de proximité : épicerie, dépôt de pain et dépôt de presse locale. Côté restauration, Jordan Euzenat entend bien imposer sa patte, avec « *une cuisine réconfortante de bistro gourmand* ». La créativité, des produits français, locaux et l'envie de faire plaisir sont les ingrédients de chacune de ses inspirations, à l'image de son riz au lait à la bretonne. « *Je veux proposer un menu du midi qui change chaque semaine, avoir une vraie carte des vins avec du bio et des vins naturels à prix accessibles* », poursuit le cuisinier qui souhaite, en complément, continuer la vente à emporter et développer le bar tapas.

De son côté Marion souhaite attirer producteurs et artisans locaux pour enrichir l'offre de l'épicerie, en maintenant le service actuel de proximité et de dépannage. Développer des prestations, au prix juste, en s'inscrivant dans la durée est le leitmotiv du couple. Le succès de la récente soirée Burger les encourage aussi à faire germer des idées pour animer l'établissement. C'est la raison pour laquelle, début octobre, le restaurant sera transformé en crêperie (origines bretonnes de Jordan Euzenat oblige) pour une semaine complète.

Tony Landret (CLP)

L'ancienne mairie de Chervettes accueille des cours de pole dance

LA DEVISE

Aline Gervais a inauguré son studio Aéri Aline, qui propose des cours pour découvrir ou perfectionner sa pratique.



Aline Gervais lors de l'inauguration, le 5 septembre - © Tony Landret (CLP)

Originaire de Genouillé, Aline Gervais vient de concrétiser un rêve entrepris il y a deux ans en proposant des cours de pole dance. Une discipline que cette salariée de l'hôpital de Rochefort et éleveuse de bergers australiens pratique depuis 2024. Encouragée par son entourage, elle envisage rapidement de créer sa propre structure. Après avoir pris le temps de monter le projet, la jeune femme saisit l'opportunité de s'installer dans l'ancienne mairie de Chervettes. « *Aucun centre n'existait autour de Surgères* », explique celle qui est désormais à la tête du studio Aéri Aline, dont l'inauguration a eu lieu samedi 5 septembre.

Bien décidée à démonter les idées reçues, Aline Gervais rappelle l'exigence que requiert la discipline. « *Il faut aimer les bleus, les chutes et les courbatures. C'est un sport qui implique un long travail. Il faut tomber, persévérer, recommencer, et après on est fier quand ça passe* », assure-t-elle. Force, souplesse, équilibre et grâce : autant de qualités qu'il faut développer pour parvenir à réaliser des figures. « *Il faut oser se surprendre, se dépasser, faire ce dont on ne se croit pas capable et se faire plaisir.* » Car le regard extérieur reste chargé d'a priori. « *Mes enfants à l'école ont subi des remarques,* affirme la jeune femme qui, déterminée par l'envie de réussir, préfère ironiser. *Je fais de la pole dance, pas du strip-tease !* »

Aline Gervais propose des cours collectifs par niveau. Les trois podiums (barre de pole dance) dont elle dispose ont vocation à accueillir un public qui souhaite s'initier, découvrir ou se perfectionner. Elle-même continue d'ailleurs de se former. Il existe des combinaisons à l'infini : « firman spin » pour les débutants, « cross knew » pour les intermédiaires ou encore « l'Ayesha », « *le Saint Graal, qui signifie qu'on est confirmé* ». Les hommes sont également invités à se lancer. Dès le lendemain de l'inauguration, le centre a accueilli un groupe de garçons qui souhaitaient tester leurs facultés.

Tony Landret (CLP)

RETOUR EN IMAGES



Samedi 5 septembre, l'Établissement et service d'accompagnement par le travail (Esat) de Marlonge, à Chambon, était en effervescence. Les résidents ont embarqué, durant une journée, dans des side-cars à l'occasion de la Jumbo run, la balade annuelle caritative organisée par l'association Vince Rider Solidarité - © O. Huet (CLP)



À Bouhet, samedi 5 septembre, près de 150 amoureux des anciennes mobylettes ont pris le départ de la balade organisée par les Mobeurs. Le groupe est parti à la découverte du sud de la Vendée et du Marais poitevin avant de revenir à son point de départ, en se donnant rendez-vous en 2027 - © Odette Huet (CLP)

EN BREF

AUNIS SUD

■ **RETRAITE.** Des ateliers *Bienvenue à la retraite* animés par une sophrologue pour aborder sereinement le passage à la retraite sont proposés tous les jeudis du 17 septembre au 15 octobre de 9h à 11h30 à la salle du Lavoir de Surgères, pour les personnes jeunes ou futures retraités (plus ou moins de 2 ans). Gratuit. Inscription au 03.10.93.06.60 ou sur groupe@ete-indien-editions.fr

■ **EAU 17.** Vous connaissez, possédez ou utilisez un puits, un forage ou un plan d'eau ? Vous souhaitez mieux connaître les ressources en eau ? Des réunions publiques sont proposées à 18h30 à la salle des fêtes de Chambon vendredi 11 septembre et d'Ardillières jeudi 17 septembre. Sont concernés les habitants de Landrais, Ardillières, Ciré-d'Aunis, Le Thou, Forges, Chambon et Saint-Pierre-la-Noue. Renseignement au 05.46.92.73.69.

BALLON

■ **AU LOCAL.** Journée portes ouvertes du tiers-lieu samedi 19 septembre de 14h à 22h au 35 rue des Rampots. 10h : préparation du repas du soir. 14h : ateliers découverte (couture, qi gong), jeux (mölkky, palets, baby-foot, cube, basket, jeux en bois, pétanque). 16h : concert de Jerry (reprises rock). 19h : repas couscous (adulte 12 €, enfant 6 €, sur inscription avant le 15 septembre sur helloasso). 20h30 : ambiance musicale, dansante et chantante.



SURGÈRES Le palace

Saison 26-27

Cinéma Spectacles Multimédia

CHAQUE SPECTACLE EST SUIVI D'UNE RENCONTRE AVEC LES ARTISTES !



VEN 11 SEPT 20H30 — JAZZ

KHAM MESLIEN



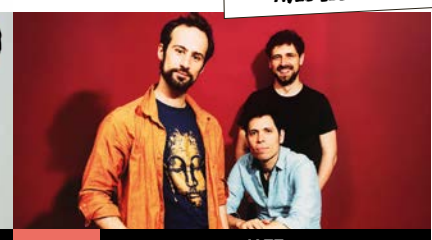
VEN 25 SEPT 20H30 — HUMOUR

DANIEL MORIN
Certifié Morin



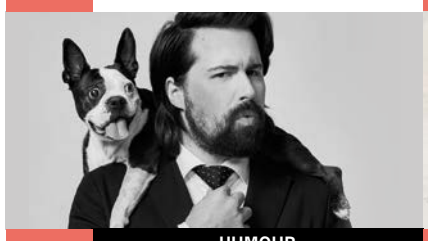
VEN 16 OCT 20H30 — HUMOUR

THOMAS CROISIÈRE
Voyage en comédie



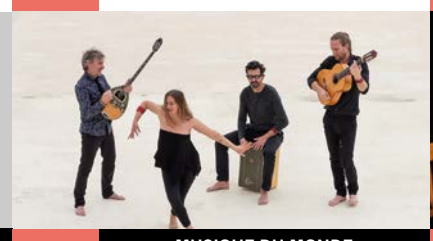
VEN 6 NOV 20H30 — JAZZ

EYM TRIO
Casablanca



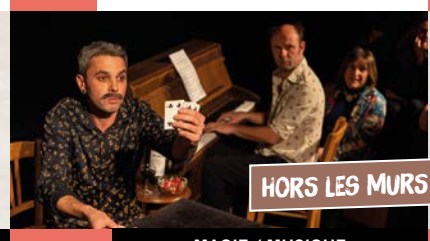
VEN 20 NOV 20H30 — HUMOUR

PHILIPPE-AUDREY LARRUE-ST-JACQUES
Enfant du siècle



JEU 26 NOV 20H30 — MUSIQUE DU MONDE

CUARTETO TAFI
El infinito y un amo



JEU 3 DÉC 18H00 & 21H00 — MAGIE / MUSIQUE

JAZZ MAGIC
Blizzard Concept



VEN 11 DÉC 20H30 — THÉÂTRE

CLOSE
Compagnie Lencre



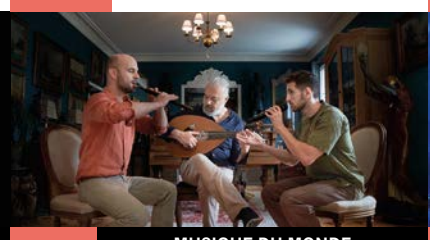
JEU 17 DÉC 20H30 — HUMOUR

ALEX FREDO
Nouveau spectacle



VEN 15 JAN 20H30 — THÉÂTRE

DÉMOCRATIE
Barbara Stiegler & Christophe Pébarthe



VEN 22 JAN 20H30 — MUSIQUE DU MONDE

EDEMZI
Terre sonore à trois corps



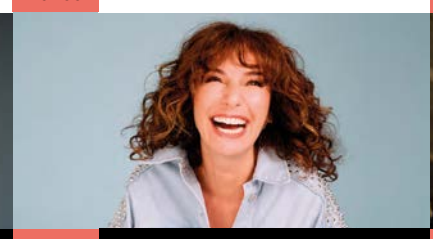
JEU 28 JAN 20H30 — MUSIQUE DU MONDE

JEREMY DUTCHER
Motewolonuwok



VEN 12 FÉV 20H30 — JAZZ VOCAL

MARION RAMPAL
Song for Abbey



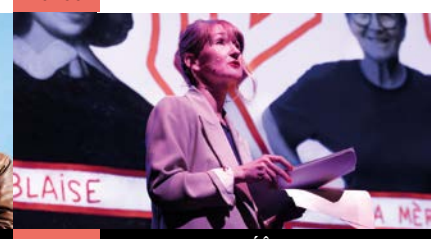
VEN 5 MARS 20H30 — HUMOUR

ANNE DEPÉTRINI
À côté



VEN 26 MARS 20H30 — CHANSON

NICOLAS JULES
30 ans



JEU 1 AVR 20H30 — THÉÂTRE

CECI N'EST PAS UNE RELIGION
Élodie Emery



VEN 30 AVR 20H30 — JAZZ

CLÉMENT JANINET
La litanie des cimes



MER 5 MAI 20H30 — THÉÂTRE

AU NOM DU PÈRE, DU FILS ET DE JACKIE CHAN
Cie le Homard Bleu



VEN 28 MAI 20H30 — CHANT CRADITIONNEL

LES COP(I)NES
Allez la Choune



VEN 4 JUIN 20H30 — AFRO TROPICAL GROOVE

IREKE
Ayô Dele



VEN 18 JUIN 19H30 — JAZZ

BAPTISTE TROTIGNON
Piano solo

DÉCOUVREZ LES ARTISTES DE LA SAISON !

BILLETTERIE : WWW.LEPALACE-SURGERES.FR

Aunis Sud — Imagine la futuralité

la Charente Maritime

cnm Centre national de la musique

OFFICE ARTISTIQUE RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

Ouverture de la billetterie lundi 14 septembre à 10h sur www.lepalace.fr
Billetterie sur place au cinéma Le Palace, le matin à partir de 10h



Éric Debègue, P.-D.G. de Cristal Studios - *© Archives L'Hebdo 17*

Les studios Alhambra sélectionnés pour le Loto du patrimoine, ce n'est pas du cinéma !

L'édifice fait partie des cent sites départementaux lauréats aidés par la Fondation du patrimoine. Une aubaine en vue des travaux qui débuteront le 21 septembre.

ROCHEFORT

Pour l'imposant bâtiment à la façade Art Déco qui abrite les studios Alhambra de Cristal Studios, spécialisés en post-production de films et séries, cette fin d'été a des faux airs du scénario d'un film de Noël. L'édifice rochefortais d'environ 1.000 m² compte ainsi, en 2026, parmi la centaine de sites départementaux, lauréats de la 9e édition de Mission patrimoine. Portée par Stéphane Bern, cette nouvelle opération, déployée par la Fondation du patrimoine et soutenue par le ministère de la Culture, contribuera au financement pour la sauvegarde du patrimoine en péril.

Le fruit d'un travail de quatre années pour Éric Debègue, P.-D.G. de Cristal Studios, co-fondateur avec François Gaucher de ce lieu de création artistique unique en son genre en Nouvelle-Aquitaine. La bonne nouvelle est tombée le 31 août dernier. « *Nous avons postulé et rencontré la personne chargée, à la Fondation du patrimoine, de répertorier les projets sur le territoire* », indique-t-il. Après une présélection, une commission et un dossier, les Studios Alhambra ont finalement été retenus.

> *« La toiture est une passoire »*

Le projet défendu par Éric Debègue consiste en la sauvegarde urgente de la façade, de la toiture et des menuiseries de l'édifice qui présente un état de dégradation avancée. « *Ce qui fait qu'il était considéré comme étant en péril est l'état de sa toiture datant des années 30* », souligne Éric Debègue. D'une surface d'environ 360 m², celle-ci était jusqu'alors constituée d'éverite d'origine, autrement dit des plaques ondulées en fibrociments contenant de l'amiante. « *Avec toutes les intempéries qu'il y a eues en cent ans, elle est fissurée de partout. C'est une passoire*, confie-t-il. *Cela fragilise l'infrastructure de la toiture et ce qui se trouve en dessous. Il était urgent de la refaire. Il faut reconsolider la charpente.* » Celle-ci nécessite un remplacement intégral en bac acier. Originalité, chaque mètre carré de toiture ôté sera aussitôt remplacé, ce qui nécessite une coordination des différents corps de métier. À noter qu'une fois refaite, la toiture disposera de panneaux photovoltaïques. Objectif, gagner en autonomie et décarboner le lieu.

100.000 euros espérés

Comme le précise le site Internet de la Fondation du patrimoine, la façade Art déco « *est parcourue de nombreuses fissures, dont certaines s'accentuent d'année en année. L'ensemble des ouvertures présente également des signes préoccupants de vétusté : vitrages fissurés, menuiseries déformées et portes devenues difficiles, voire impossibles, à ouvrir* ». De ce côté-là aussi, des travaux majeurs sont prévus après le changement de toiture. « *Nous ne connaîtrons le montant alloué à notre dossier qu'au mois de décembre* », prévient Éric Debègue. Une fois les tickets à gratter vendus et les multiples tirages du Loto du patrimoine effectués.

Dans leur globalité, les travaux représentent un montant de 800.000 euros. Le projet bénéficie déjà de plusieurs aides : 280.000 euros (Programme France 2030 régionalisé), 100.000 euros (Europe), 25.000 euros assortis d'un accompagnement (Caro). « *Afin de boucler notre budget, nous espérons obtenir 100.000 euros du Loto du patrimoine*, indique, prudemment, Éric Debègue. *Nous apportons les 285.000 euros de différence* ». Soit 200.000 euros de crédit et 85.000 euros en fonds propres. Une prise de risque pour la structure, créée en 2021, qui porte les studios Alhambra.

Un vrai Tétris

Reste désormais à organiser ce chantier qui relève d'un véritable casse-tête pour concilier poursuite des activités et sécurité. « *Il s'agit d'un vrai Tétris*, glisse le patron des studios Alhambra. *C'est toute ma difficulté. Je ne peux me permettre d'arrêter entièrement. Certaines activités vont pouvoir continuer comme celles où il n'y a pas d'enregistrement lorsqu'il y a du bruit.* » Pour les autres, il faudra bien évidemment faire preuve de patience durant les 20 jours ouvrables de ce chantier.

Damien Carboni

www.fondation-patrimoine.org/les-projets/les-studios-alhambra-a-rochefort

La 9e édition de l'offre de jeux Mission Patrimoine compte aussi le Fort Boyard

Huit tirages Loto sont proposés jusqu'au lundi 21 septembre. Ce dispositif est composé de sept tirages classiques (dont le jackpot s'élèvera à 2 millions d'euros minimums) et d'un Super Loto la veille des Journées européennes du patrimoine, vendredi 18 septembre, avec un jackpot de 13 millions d'euros minimum. L'État reversera 0,54 euro à la Fondation du patrimoine pour chaque grille de 2,20 euros jouée, et 0,73 euro pour chaque grille de 3 euros jouée dans le cadre du Super Loto. De plus, des tickets à gratter sont aussi en vente à 15 euros (jusqu'à 1,5 million d'euros de gains) et 1,86 euro sera reversé par l'État à la Fondation du patrimoine. Déclinée en trois versions, l'une d'elles compte le Fort Boyard parmi les 18 sites emblématiques.

EN BREF

ROCHEFORT OCÉAN

■ **TON PERMIS COMMENCE ICI.** La mission locale Rochefort Marennes Oléron met en place des ateliers code de la route à partir du 21 septembre, tous les lundis de 13h30 à 15h30 dans ses locaux, parc des Fourriers à Rochefort. Inscription gratuite au 05.46.99.06.00 ou sur ml.rmo@milo-rmo.com

■ **SANTÉ.** La Ligue contre le cancer propose aux personnes touchées par la maladie un groupe de parole mardi 15 septembre à 14h à l'espace Fereira Cerca à Rochefort, 19 rue Paule Maraux. Inscription au 05.46.50.57.95 ou sur cd17@ligue-cancer.net

ROCHEFORT

■ **DON DE SANG.** Collecte mercredi 16 septembre de 15h à 19h au forum des Marais. Prenez rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr

FOURAS-LES-BAINS

■ **DÉCHETTERIE.** Suite à l'orage du 26 août, si votre badge arrive à son nombre maximum de passages, contactez la CARO au numéro vert 0.800.085.247 ou sur redevance@agglo-rochefortocean.fr (joindre un justificatif de domicile et préciser que votre demande est liée à l'orage du 26 août).

SAINT-HIPPOLYTE

■ **ENVIRONNEMENT.** Journée nettoyage de la commune samedi 19 septembre de 9h à 12h. Rendez-vous sur la place Eugène Laugraud. Renseignement mairie au 05.46.83.75.77.

SAINT-AGNANT

■ **DON DE SANG.** Collecte lundi 14 septembre de 15h à 19h à la salle des fêtes. Prenez rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr

ST-NAZAIRE-SUR-CHARENTE

■ **LIVRES EN FÊTE.** Initiation à la généalogie jeudi 10 septembre à 14h15 à la bibliothèque. Méthodologie, utilisation des sites institutionnels ou spécialisés, base pour la création d'un arbre généalogique. Apportez votre tablette ou ordinateur. Inscription 10 € au 05.46.84.81.72.

CORRESPONDANTS

■ **JEAN-GUY VIZET**
vizet17lhebdo@gmail.com
Rochefort et alentours

■ **YONAH VIALLE**
07 68 19 59 02 - ylvose@gmail.com
Rochefort et alentours

■ **NICOLE-CLAUDE MESCHIN**
06 49 95 66 09 - ncmeschin@gmail.com
Fouras-les-Bains, St-Laurent-de-la-Prée

■ **LAURENT LEWANDOWSKI**
06 24 67 13 63 - lewandowski.laurent@neuf.fr
Breuil-Magné, Vergeroux, Loire-les-Marais

■ **LA RÉDACTION**
Tél. 05 16 19 43 05 - redaction@lhebdo17.com
Rochefort Océan

Les Gold'Trotteurs prônent le bien-être du corps et de l'esprit



Marine, Pascale et Jeff, fiers d'arborer le nouveau logo de l'association - © *Jean-Guy Vizet (CLP)*

ROCHEFORT

Proposant du fitness pour seniors actifs, l'association a participé, le 5 septembre, à son premier forum des associations.

Il s'agit d'une toute jeune association au nom évocateur. « *Les Gold, ce sont les seniors. Nous aimons bien les appeler ainsi. C'est l'âge d'or* », indique Marine, l'une des deux éducatrices diplômées d'état avec Maguy, rencontrées au forum des associations le 5 septembre. Déjà près de 150 adhérents actifs et dynamiques, âgés entre 40 et 80 ans, se réunissent autour d'activités comme la marche nordique, le sport bien-être (pilates, stretching, fascias) ou les activités sportives dansées. Si l'on dit souvent qu'il n'y a pas d'âge pour être senior, les activités s'adressent principalement aux personnes disponibles, qui ne travaillent pas. La plupart des cours étant le matin.

Fédération française Sports pour tous

Au départ, il s'agit pour les éducatrices de créer un vrai contact humain. Le travail dans la joie et la bonne humeur est la valeur affirmée de l'association. Son leitmotiv, le sport fait du bien au corps tout autant qu'à la tête. « *Nous faisons très attention à créer un contact social pour des personnes qui, parfois, à un certain âge, commencent à être isolées. L'idée n'est pas de briser l'isolement, mais juste de lutter contre* », explique l'éducatrice.

Cette association est attentive aux pathologies et aux problématiques physiques liées au vieillissement. Les Gold bénéficient d'un encadrement spécialisé grâce à Maguy et Marine, affiliées à Ô My Gold, une entreprise de fitness pour seniors actifs. L'association est aussi membre de la Fédération française Sports pour tous. Les Gold'Trotteurs sont basés au Clos La Pérouse pour la plupart des séances, le vendredi matin à Saint-Laurent-de-la-Prée pour le cardio et les activités sportives dansées ainsi qu'à Chante-Alouette, le jeudi soir, pour le sport bien-être. Quant à la marche nordique (modérée ou dynamique), elle est l'occasion de découvrir la campagne environnante, de Fouras à Saint-Hippolyte.

Jean-Guy Vizet (CLP)

www.goldtrotteurs.fr

Rochefort : cérémonie de prise de commandement à la base aérienne 721



Le général de brigade aérienne Thierry Fluxa (à gauche) a passé le commandement de la BA721 au général Mathieu Deflandre - © *cellule photo / BA 721*

Le 1er septembre s'est tenue la cérémonie de prise de commandement de la base aérienne 721 « Adjudant Gémot » et de l'école de formation des sous-officiers de l'armée de l'Air et de l'Espace (EFSOAAE). Elle marquait la succession du général de brigade aérienne Thierry Fluxa (39 ans de carrière) par le général de brigade aérienne Mathieu Deflandre. Cette cérémonie était présidée par le général d'armée aérienne Jérôme Bellanger, chef d'état-major de l'armée de l'Air et de l'Espace (CEMAAE). La principale mission du général de brigade aérienne Mathieu Deflandre sera la formation des sous-officiers et des militaires du rang de l'AAE. Cela représente environ 60 % du personnel de l'armée de l'Air et de l'Espace. Sur le plan organisationnel, il aura un rôle de coordination de l'ensemble des emprises militaires entre La Rochelle, Rochefort, Saintes et Cognac. Il aura aussi un rôle opérationnel en Charente-Maritime en coordination avec le préfet Michel Prosic. « *En matière de formation, il est toujours nécessaire d'innover et de se transformer pour s'adapter au contexte géopolitique*, soulignait le général Mathieu Deflandre. *Aujourd'hui, nous renforçons nos capacités militaires pour pouvoir faire face à un choc potentiel dans les trois prochaines années. La formation doit donc être plus pragmatique et plus efficace, afin d'être en mesure de gagner le combat aérospatial dès ce soir. Enfin, dans une démarche de gestion du risque opérationnel, nous devons accélérer la formation de la jeunesse qui s'engage pour la France au sein de l'armée de l'Air et de l'Espace.* »

De Tonnay-Charente à Rochefort en 16 minutes chrono en bus

ROCHEFORT

La nouvelle ligne « A express » du réseau R'bus est entrée en service le 1er septembre. Elle permet de relier le centre-ville de Tonnay-Charente à la gare de Rochefort. Neuf trajets quotidiens, du lundi au samedi (sauf jours fériés), sont proposés.



Le maire de Rochefort et président de la Caro Hervé Blanché aux côtés du maire de Tonnay-Charente Rémi Justinien lors du lancement de la ligne - © *Yonah Vialle (CLP)*

Depuis le 1er septembre, le trajet entre Tonnay-Charente et Rochefort peut se réaliser en 16 minutes, contre jusqu'à 27 minutes auparavant avec la ligne classique. Une offre destinée notamment aux personnes qui se déplacent quotidiennement pour travailler, mais aussi à celles qui souhaitent rejoindre Rochefort ponctuellement pour leurs achats ou leurs loisirs.

« *Je vois trois raisons à cette création*, indiquait Rémi Justinien, maire de Tonnay-Charente et vice-président de la Caro. *D'abord, le pouvoir d'achat avec un litre d'essence à plus de 2 euros, aller au travail revient cher. Ensuite, le climat. Avec cet été particulièrement difficile, nous devons trouver des solutions pour décarboner nos déplacements. Enfin, nous sommes deux villes qui se jouxtent. Il y a là un véritable enjeu touristique autour de cette ligne.* »

Premiers services dès 6h22

Sa création répond aussi à une demande formulée à plusieurs reprises par les habitants. Neuf trajets quotidiens sont ainsi proposés, avec quatre départs le matin et cinq retours l'après-midi du lundi au samedi (sauf jours fériés). Les premiers services commencent dès 6h22, notamment pour permettre les déplacements domicile-travail.

Cette nouvelle ligne facilite l'accès à la gare SNCF de Rochefort et à ses correspondances vers La Rochelle, Saintes et Bordeaux, tout en proposant une alternative à la voiture.

Yonah Vialle (CLP)

Près de 400 nouveaux Rochefortais accueillis au forum des associations



Le petit parc ombragé à l'arrière du théâtre de la Coupe d'Or a servi d'écrin pour la cérémonie d'accueil des néo-Rochefortais - © *Jean-Guy Vizet (CLP)*

L'accueil des nouveaux habitants par la municipalité est un rendez-vous annuel qui se déroule lors du forum des associations. Selon les services municipaux, près de 400 nouveaux Rochefortais sont arrivés entre août 2025 et juillet 2026 sur les bords de la Charente. Un vin d'honneur leur a été servi, samedi 5 septembre, dans le jardin situé à l'arrière du théâtre de la Coupe d'Or. Auparavant, Hervé Blanché, le maire, a présenté les membres du conseil municipal, les atouts de la cité de Colbert, les orientations municipales et l'activité économique. L'élu s'est aussi attardé sur la dimension culturelle de la ville avec, notamment, le festival des Sœurs Jumelles ou, dans un tout autre registre, le Stéréoparc. Parmi les nouveaux Rochefortais ayant répondu à l'invitation, Arlette, 76 ans. Originaire de Fréjus, qui a souhaité se rapprocher de sa fille. La septuagénaire apprécie la ville pour son climat et son patrimoine. Gareth et Séverine, couple franco-gallois aiment la convivialité des Rochefortais. Il précise, avec l'accent d'outre Manche : « *Rochefort, on a adoré !* » Caroline et Anthony, eux, sont arrivés le 21 mars dernier, lui venant de Langon, elle du Val-d'Oise. Un choix de raison qu'ils ne regrettent pas.



Les élus de Charente-Maritime poussent ensemble pour ériger l'hôpital sur le site des Cottes-Mailles - *© Arnaud Bébien (CLP)*

Nouvel hôpital : le territoire parle d'une seule voix pour décrocher 300 millions d'euros

Les élus du territoire affichent l'entente parfaite sur le futur hôpital. La quête des fonds a commencé avec l'espoir de poser une première pierre d'ici la fin du mandat.

LA ROCHELLE

Aux oubliettes, les désaccords et les querelles, encore légion il y a quelques mois sur le site du futur hôpital de territoire. Jeudi 3 septembre, les représentants du groupe hospitalier Littoral Atlantique et les élus de Charente-Maritime - de l'Agglomération rochelaise, en passant par la Région, le Département, et les parlementaires - ont fait bloc derrière le site des Cottes-Mailles à Aytré dans l'espoir de décrocher les 300 millions d'euros manquants au projet (sur 740 millions) et ainsi voir la première pierre de l'hôpital être posée avant la fin de l'actuel mandat.

Cette rentrée 2026 est donc marquée d'une prise de conscience générale : assez de temps perdu, place à l'action. Avec les fonds propres, le soutien des collectivités, et le Ségur de la santé, ce sont 450 millions d'euros qui seraient déjà financés. La Région Nouvelle-Aquitaine promet 100 millions d'euros. Il reste aussi 50 millions du Ségur de la santé. Il faudra donc trouver 300 millions d'euros, côté État et ministère de la Santé. « *Ce que nous demandons à l'État, c'est 30 millions d'euros pendant 10 ans* », a bien calculé Olivier Falorni, le président de l'Agglomération et du Conseil de surveillance de l'hôpital rochelais. Ce qui serait « *une micro-gouttelette d'eau dans le PLFSS* », le Projet de loi de financement de la Sécurité sociale.



Deux sites sont dans les tuyaux pour le déménagement de l'entreprise DBMA. - *© Arnaud Bébien (CLP)*

Du côté du groupe hospitalier Littoral Atlantique, l'annonce a été accueillie avec joie. « *C'est une très bonne nouvelle,* a réagi la directrice générale du groupe, Valérie Bénéat-Marlier. *Le site DBMA est la localisation la plus adaptée aux besoins de l'hôpital avec 12 hectares (contre six sur le site Saint-Louis, N.D.L.R.), des terres viabilisées, conformes aux exigences du ZAN (Zéro artificialisation nette), conformes aux exigences de la Loi littoral. Je peux vous assurer que, pour avoir fait un certain nombre d'études, 13 très exactement, nous avons étudié 13 localisations possibles. Celle-ci est la seule localisation qui coche toutes les cases, à la fois au regard des attentes de l'hôpital et des exigences réglementaires en termes d'environnement.* » Le nouvel hôpital, de dimension infrarégionale entre Nantes et Bordeaux, devrait être un bâtiment de cinq étages, de 122.000 mètres carrés de surface. Il devrait disposer de 805 lits.

Les députés au front pour le financement

Du côté des parlementaires, aussi, on ne parle que d'une seule voix. Députée de la première circonscription de la Charente-Maritime, Sabine Gervais se projette sur ce qu'il va falloir faire. Une tâche qu'elle compte mener avec Benoît Biteau, député de la 2e circonscription dont Aytré fait partie, absent de la réunion mais qui avait laissé une vidéo pour dire qu'il allait aussi se lancer dans la quête des fonds. « *Je vais rapidement rencontrer madame la ministre de la Santé, pour parler de ce projet qu'elle connaît très bien. Dans un premier temps, qu'elle puisse ancrer dans le marbre les 300 millions sur les 10 ans. On va aussi déposer avec Benoît Biteau des amendements pour qu'il y ait les 30 millions pour cette première année, et qu'on puisse tous les ans inscrire ces 30 millions sur 10 ans.* »

Maire d'Aytré, directement concernée par l'arrivée de l'hôpital ces prochaines années, Hélène Rata a eu une pensée pour les riverains concernés par le projet de nouvel hôpital aux Cottes-Mailles. « *Accueillir un établissement hospitalier moderne, performant, adapté aux besoins actuels et futurs, constituera une perspective importante et une opportunité pour Aytré. C'est aussi une grande responsabilité : celle de réussir son intégration dans la ville et qu'il devienne une opportunité pour les Aytrésiens. Je souhaite que ce quartier devienne un exemple d'innovation urbaine et un modèle de résilience au regard de nos enjeux sociétaux.* »

Face à un scepticisme toujours important sur Aytré Nord sur le choix de DBMA, notamment autour des questions de circulation et de stationnement, cette intégration est aussi la volonté de la directrice de l'hôpital Valérie Bénéat-Marlier. « *Nous y seront très vigilant,* a-t-elle souligné. *Les habitants du secteur ont le droit d'être rassurés quant aux nuisances, tout comme le personnel de l'hôpital sur son environnement de travail.* »

Arnaud Bébien (CLP)

EN BREF

AGGLO LA ROCHELLE

■ **SANTÉ.** La Ligue contre le cancer propose aux personnes touchées par la maladie un atelier nutrition sur le thème *Sucre, ami ou ennemi ?* à l'hôpital de La Rochelle mercredi 16 septembre à 10h30 au comité. Inscription au 05.46.50.57.95.

■ **CLAC'SOINS.** Le camion local d'accès aux soins sera présent à *L'Houmeau* mercredi 16 septembre de 9h à 12h30 sur le parking Gaby Coll, à *Esnandes* jeudi 17 septembre de 9h à 12h30 sur la place Thorens Glières et à *Nieul-sur-Mer* jeudi 17 septembre de 14h à 17h sur le parking au 2 rue de l'Aubreçay. Prenez rendez-vous au 09.73.05.66.96.

CHÂTELAILLON / SAINT-VIVIEN

■ **TRAVAUX.** Du lundi 14 septembre à fin octobre, le Département va doubler la bretelle de sortie Châtelaillon / St-Vivien sur la RD 137. Des déviations seront mises en place.

ESNANDES

■ **CIMETIÈRE.** Réunion publique autour de la création d'une association pour l'entretien et l'embellissement du cimetière, vendredi 11 septembre à 19h30 à la salle Pousse-Pied.

LA ROCHELLE

■ **RISQUES NATURELS.** Venez comprendre de l'intérieur les risques liés à une inondation ou une submersion marine à la Maison des Aléas, sur le Vieux-Port, vendredi 11 et samedi 12 septembre. Organisé par l'Agglo et l'assureur Macif.

■ **SANTÉ EN MOUVEMENT.** Le camion itinérant de prévention et de promotion de la santé proposera une permanence santé mentale jeudi 17 septembre de 10h à 13h au marché de Port-Neuf et vendredi 18 de 10h à 13h au marché de Mireuil.

SAINT-MÉDARD-D'AUNIS

■ **FÊTE DES ASSOCIATIONS.** Vendredi 11 septembre de 16h30 à 21h30 à la salle polyvalente. Diverses animations, retraite aux flambeaux à 21h45 et feu d'artifice à 22h15.

CORRESPONDANTS

■ **YANNICK PICARD**
Tél. 06 83 58 14 44
yannick.picard@club-internet.fr
Esnandes et alentours

■ **ARNAUD BÉBIEN**
Tél. 06 80 60 76 82
arnaud.bebien@orange.fr
Aytré

■ **DOMINIQUE GOUGAT**
Tél. 06 13 65 06 47
dominiquegougat17@orange.fr
Châtelaillon-Plage

■ **LA RÉDACTION**
Tél. 05 16 19 43 05
redaction@lhebdo17.com
Agglomération La Rochelle

L'éleveur Jean-Nicolas Dumont fait le pari des races de vaches locales



Jean-Nicolas Dumont et Napeline, égérie de la race maraîchine - © *Yannick Picard (CLP)*

SAINT-XANDRE

Le jeune ingénieur agronome et sa compagne Soline Bickert ont repris, début 2026, la ferme de Romagné à Saint-Xandre.

Jean-Nicolas Dumont a fait ses études à l'ENSAIA, l'École nationale supérieure d'agronomie et des industries alimentaires de Nancy. L'ingénieur agronome de 28 ans a toujours baigné dans le monde des bovins : « *Mon père avait une ferme dans le Jura. Il élevait des vaches laitières pour le Comté. Mon frère a repris la ferme familiale. De mon côté, je savais qu'un jour je reprendrai une ferme et que je serai éleveur.* »

Avant même de reprendre avec sa compagne, début 2026, la ferme de Romagné, propriété de Rémy Moreau à Saint-Xandre, le jeune éleveur avait racheté à ce dernier deux génisses : « *C'était pour m'occuper après le boulot et pour me faire la main. Je les avais installées dans des prairies humides en bord de Sèvre. Il m'avait dit : « Je te vends tout le troupeau. » Je lui avais répondu : « C'est un peu tôt. »* »

Une représentante de la race maraîchine

Les deux hommes se sont connus sur les salons de l'agriculture : « *J'adore présenter les vaches sur le ring.* » Et dans le troupeau de 35 Maraîchines qu'il a racheté, figure la fameuse Napeline : « *Elle a 9 ans. Elle a participé à six salons de l'agriculture, quatre à Bordeaux et deux à Paris. C'est elle qui représente la race maraîchine sur les salons.* » La ferme de Romagné s'étend sur 100 hectares, dont 70 en prairies. Jean-Nicolas Dumont, qui est aussi co-président de l'association des vaches maraîchines depuis 2026, souhaite préserver les races locales : « *Elles sont adaptées au territoire et au marais. Elles sont plus rustiques et résistent à tout. Ce ne sont pas des Formules 1, mais plutôt de petits 4x4 qui ne vont pas vite, mais qui passent partout. Et sans elles, le milieu se referme.* »

À l'avenir, le jeune éleveur voudrait intensifier les ventes directes de colis de viande dans sa ferme. Mais également créer un second troupeau : « *Je suis intéressé par une autre race ancienne dont les effectifs sont menacés : la Bordelaise.* »

Yannick Picard (CLP)

Bourgneuf : le « Projet hérisson » débute au village de l'Ours Plume



Petit mammifère omnivore, le hérisson est un précieux allié du jardinier car il se nourrit d'insectes, d'escargots et de limaces - © *Magnific*

En ce mois de septembre, le Village de l'Ours Plume, lieu culturel situé sur la commune de Bourgneuf, s'apprête à accueillir les différents ateliers du « Projet hérisson ». Les participants y apprendront à adopter de bonnes pratiques pour gérer de manière écologique leur jardin, sans nuire à cette espèce menacée. Ce projet développé par la Ligue de protection des oiseaux (LPO) sera proposé dans plusieurs communes de l'agglomération rochelaise et animé par Sandrine Estagnasié. Il sera financé par la Communauté d'Agglomération de La Rochelle et la Région Nouvelle-Aquitaine. « *Le hérisson est une clé d'entrée* », rappellent Nathalie de Meyer et Stéphane Portier, membres de l'association des Amis de l'Ours Plume. En effet, cet animal très apprécié du grand public est un porte-drapeau efficace pour sensibiliser les habitants à la préservation de l'environnement et de la biodiversité.

Une douzaine de personnes participeront aux quatre ateliers : des habitants, des élus, des salariés des services techniques de la commune de Bourgneuf. Plusieurs d'entre eux se sont déjà inscrits. Ils seront amenés à comprendre le mode de vie du hérisson, ses besoins et son rôle dans l'environnement. Et apprendront à repérer les traces de son passage et à adopter des actions favorables à la présence de faune sauvage. À l'issue de la formation, ils deviendront « Ambassadeurs du hérisson ». La formation se terminera par un moment de mise en pratique au Village de l'Ours Plume, qui sera prêt pour accueillir des petits habitants cet hiver.

Avec son 100e salarié, ESC 17 met en avant l'utilité sociale de l'insertion

AYTRÉ

La structure d'insertion ESC 17 a recruté une centaine de personnes en cinq ans. Les résultats sont encourageants, comme l'a expliqué le président Georges Gourmelon.



Le contrat de la 100e personne recrutée en insertion a été signé à La Belle Affaire - © *Arnaud Bébien (CLP)*

Le chantier d'insertion ESC 17 avait réuni tout ce qu'il compte de soutiens pour la célébration du 100e salarié recruté en cinq ans, mercredi 2 septembre à Aytré, à la recyclerie La Belle Affaire dans la ZAC de Belle Aire. Pour le président de l'association Georges Gourmelon, ce fut l'occasion de dire que l'insertion prend tout son sens au regard de la trajectoire que prennent les personnes aidées. « *Les résultats sont encourageants : près de 70 % des salariés sortis de ce parcours ont retrouvé un emploi, intégré une formation ou créé leur activité. Ils ont retrouvé des repères professionnels et construisent un projet d'avenir* », a-t-il souligné.

ESC 17 est une union d'associations (Altéa Cabestan, Cohésion 17, Envie 17, L'Escale, Groupe E, La Matière, Régie de quartiers Diagonales, Vivractif) qui accompagne des personnes éloignées de l'emploi grâce à l'insertion par l'activité économique. Elle a concrétisé en 2021 le projet, porté par la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, de recyclerie La Belle Affaire. Ce qui lui a permis de développer son activité en associant seconde vie pour les objets, réduction des déchets et création d'emplois sur le territoire. Les contrats d'insertion vont de trois mois jusqu'à deux ans.

Cette utilité sociale, c'est ce qui guide la structure d'insertion. « *Ce centième contrat aidé, c'est le signe qui montre que notre association est en constante progression* », a encore mis en avant Georges Gourmelon.

Arnaud Bébien (CLP)

LA ROCHELLE ENCHÈRES
Marie-Charlotte LAGRANGE
Commissaire-priseur
174 rue Émile Normandin - 17000 La Rochelle
N° 95-2017
VENTE TRÉSORS DE GRENIERS
Mercredi 16 septembre - 14h
EXPOSITIONS
• Mardi 15 septembre : 10h - 12h / 14h - 17h
• Mercredi 16 septembre : 10h - 12h
ÉVÉNEMENTS À VENIR :
• Mercredi 7 octobre :
Journée d'expertises gratuites et sans rendez-vous
• Jeudi 22 octobre : Vente de timbres et cartes postales
• Mercredi 28 octobre : Belle vente de bijoux, montres et mode
Pour inclure des lots dans nos prochaines ventes ou pour tout renseignement : 09 83 87 15 35
contact@larochelle-encheres.fr - www.larochelle-encheres.fr
ENCHÉRISSEZ EN LIVE SUR INTERENCHERES
WWW.INTERENCHERES.COM/17007
Drouot Live

Changez vos habitudes
écoutez Demoiselle
Rochefort 97,8
Oléron 107
Royan 102.2
Saintes 102.3
L'info d'ici c'est nous
Du lundi au samedi :
7h15 7h48 8h15 8h48 9h30 10h30 12h00 18h15 19h15
Retrouvez toute l'actualité sociale, économique, politique et sportive de votre département
Tél. 05 46 88 74 44
www.demoiselleFM.com



Dernière tranche des travaux : la transformation complète de la rue des Raises - © *Yannick Picard (CLP)*

Le réaménagement de la voirie du centre-bourg entre dans sa dernière ligne droite

Débutés en octobre 2025, les importants travaux d'aménagement de la rue de la Paix viennent d'entrer dans leur troisième phase. La livraison est prévue en fin d'année.

ANDILLY-LES-MARAIS

Le projet structurant de deux mandats consécutifs devrait toucher à sa fin d'ici quelques mois. Très rapidement après son élection, en 2014, le maire Sylvain Fagot avait lancé le projet de requalification du centre-bourg de son village, avec d'importants travaux d'aménagement de la voirie. Mais un mandat n'aura pas suffi. « *Un tel projet, ce n'est qu'une fois tous les 50 ans. C'est une étape décisive pour la transformation du cœur de notre commune* », argumente l'édile.

La première phase qui s'étend du Bel Ébat jusqu'au monument aux morts, avec l'aménagement de la place de l'église, a permis la réouverture de cet axe début juillet dernier. Les habitants peuvent désormais découvrir un centre-bourg profondément renouvelé.

Un vrai réseau d'évacuation des eaux de pluie

Des trottoirs élargis ont été mis en place ainsi que des espaces paysagers, offrant un partage plus harmonieux de l'espace public entre les différents usagers. « *Nous avons fait un vrai réseau d'évacuation des eaux de pluie. Avant il n'existait pas. Les eaux partaient dans les champs. Nous avons anticipé les fortes pluies et l'agrandissement de la commune. Nous avons aussi découvert des canalisations abandonnées dont certaines en amiante. La réfection du système pluvial a coûté 350.000 euros HT. Le Départemental en a pris 60 % à sa charge, tout comme la voirie. Par contre, la place de l'église a été financée à 100 % par la commune* », poursuit le maire.



Depuis de nombreux mois, la traversée du village se fait au travers de déviations mises en place au fil des travaux - © *Yannick Picard (CLP)*

2,2 millions d'euros

La deuxième phase du chantier, comprise entre le monument aux morts et la rue des Raises, s'est achevée à la fin du mois d'août. Cette réouverture a permis de rétablir la circulation devant l'école Joséphine Baker, un secteur particulièrement fréquenté par les familles. Le plateau surélevé, situé devant l'établissement scolaire, a été réalisé fin juillet. Il limite les perturbations pour les élèves, les familles et les transports scolaires. Cet aménagement contribue à renforcer la sécurité des déplacements aux abords de l'école.

Le coût total de ce vaste chantier s'élève à 2,2 millions d'euros HT, avec un reste à charge pour la commune de 1,2 million d'euros. Dernière phase désormais, la transformation totale de la rue des Raises. Les travaux prévoient une réduction de la largeur de la chaussée afin d'apaiser la circulation, la création de nouvelles places de stationnement, ainsi qu'une végétalisation importante du domaine public dans la continuité des aménagements réalisés sur l'ensemble de la traversée du bourg. La plantation des arbres, arbustes et différents massifs sera réalisée cet automne. « *Ce chantier d'envergure approche désormais de son terme. Il constitue l'un du plus important projet d'aménagement réalisé ces dernières années. Au-delà de l'embellissement du bourg, il répond à des objectifs essentiels : améliorer le cadre de vie, sécuriser les déplacements, favoriser les mobilités douces, et renforcer l'attractivité de notre commune. Avec ce nouvel aménagement, Andilly-les-Marais dessine un peu plus son avenir, en conciliant qualité de vie, sécurité et valorisation durable de son patrimoine communal. C'est le fruit du travail d'une équipe. nous avons pris des risques* », confie Sylvain Fagot.

3.000 habitants d'ici deux ans dans la commune

La commune compte actuellement environ 2.800 habitants. D'ici deux ans, elle devrait atteindre les 3.000 habitants. Pas question pour autant, même si la commune attire, d'aller au-delà du seuil fatidique des 3.500 habitants. La commune tomberait alors sous le coup de la loi SRU (loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains) qui l'obligerait à avoir 20 % de logements sociaux. Dans le cas contraire, elle serait alors taxée par l'État. D'autres projets sont également dans les cartons comme l'ouverture d'un bar associatif.

Yannick Picard (CLP)

EN BREF

AUNIS ATLANTIQUE

■ **MA COMMUNE, MA SANTÉ.** Vous habitez ou travaillez en Aunis Atlantique ? Le CIAS vous propose une complémentaire santé à prix attractif. En septembre, permanence de 9h à 12h dans les mairies à *La Laigne* lundi 14, à *Taugon* mardi 15 et à *Ferrières-d'Aunis* jeudi 17 (au pôle des services publics). Prenez rendez-vous au 05.46.68.76.80 ou par mail sur cias@aunisatlantique.fr

MARANS

■ **CONSEIL MUNICIPAL.** Réunion jeudi 10 septembre à 20h15 à la salle des fêtes, retransmise en direct sur la page Facebook de la Ville.

COURÇON-D'AUNIS

■ **GENDARMERIE.** Depuis le 9 septembre, la brigade accueille de nouveau le public tous les mercredis de 8h à 12h (escroqueries sur Internet, fraudes à la carte bancaire...).

SAINT-JEAN-DE-LIVERSAY

■ **LE JARDIN QUI BOURDONNE.** Inauguration du jardin favorable aux pollinisateurs sauvages, dimanche 13 septembre de 14h30 à 17h, sur le parking du cimetière. Spectacle *Pour une poignée de pollen* par la Cie 24.92 à 15h30 et goûter à 16h15.

LONGÈVES

■ **L'ENVOL.** La municipalité présentera la nouvelle saison culturelle jeudi 17 septembre à 19h30 à l'Envol.

TAUGON

■ **CLAC'SOINS.** Le camion local d'accès aux soins sera présent lundi 21 septembre de 13h30 à 17h sur le parking de la mairie (grossesse et bien-être corporel). Prenez rendez-vous au 09.73.05.66.96.

LE GUÉ-D'ALLERÉ

■ **BIBLIOTHÈQUE.** Suite à son réaménagement, découvrez la nouvelle bibliothèque (près de la machine à pain) samedi 19 septembre de 9h à 12h. Initiation à la digithèque.

LA GRÈVE-SUR-MIGNON

■ **CAFÉ ALLAITEMENT.** Venez échanger sur l'allaitement et la maternité vendredi 18 septembre de 9h30 à 11h30 à la Briqueterie. Conseils, échanges, informations, rencontres, en présence de Julie Longy, consultante en lactation IBCLC. Gratuit. Sans inscription. Contact au 06.73.47.01.86.

CORRESPONDANTS

■ **YANNICK PICARD**
Tél. 06 83 58 14 44
yannick.picard@club-internet.fr
Marans, Charron

■ **DANIELLE DRIOU**
d.driou@free.fr
La Ronde, Taugon et alentours

■ **LA RÉDACTION**
Tél. 05 16 19 43 05 - redaction@lhebdo17.com
Aunis atlantique

Courçon retrouve sa boulangerie

COURÇON-D'AUNIS

Après plusieurs mois sans boulangerie, Courçon accueille à nouveau un commerce de proximité. Le Talmeunier a inauguré vendredi 4 septembre son quatrième point de vente, créant trois emplois dans la commune.



Géraldine et Pascal Floch (à g.) ont inauguré avec leurs employées et les élus leur nouvelle boulangerie vendredi 4 septembre - *© Daniel Priez (CLP)*

Depuis la fermeture, fin décembre 2025, de la boulangerie La Pigouille pour des raisons de santé, Courçon n'avait plus de commerce dédié au pain. C'est désormais de l'histoire ancienne avec l'arrivée du Talmeunier, boulangerie créée en 2014 à Ferrières par Géraldine et Pascal Floch.

Le couple d'artisans boulangers a depuis parcouru du chemin. Parti avec trois salariés, Le Talmeunier compte aujourd'hui 32 employés. Une « *équipe performante et motivée* », selon Pascal Floch. L'enseigne s'est également développée avec l'ouverture du P'tit Talmeunier à Saint-Sauveur-d'Aunis en 2023, puis à Bouhet en 2025.

Après plusieurs mois de discussions avec la municipalité, le quatrième point de vente a donc pris place à Courçon. La commune, soucieuse de trouver un partenaire fiable pour faire revivre ce commerce, se réjouit de cette installation. Pour Jason Dumas, maire de Courçon, cette nouvelle boulangerie sera un « *véritable lieu de vie* » et constitue « *une étape importante parmi les quatre axes visés dans la revitalisation du village* ». Il évoque également « *l'aboutissement d'un projet engagé par l'ancien conseil municipal et mené à bien par les nouveaux élus* ».

Trois emplois ont été créés localement, avec deux vendeuses à temps complet et un livreur. Les habitants peuvent désormais retrouver pains et baguettes fabriqués à partir de farines provenant des minoteries de Courçon et Méchain, ainsi que viennoiseries et pâtisseries artisanales.

Daniel Priez (CLP)

Ouvert les lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 7h à 19h, et le dimanche de 7h à 13h.

Le greffage à l'honneur dans un verger de Courçon



Le président des Croqueurs de Pommes, Guy Jouinot, animant son atelier - *© D.P. (CLP)*

Samedi 29 août, 25 participants ont pris part à un atelier consacré aux greffages de saison, organisé dans le verger de Guy Jouinot, président de l'association Les Croqueurs de Pommes. Objectif : mieux maîtriser la technique de multiplication des arbres fruitiers adaptée aux conditions locales. La séance d'initiation a été principalement consacrée au greffage en « chip-budding », également appelé greffe en copeau. Cette technique consiste à réaliser une encoche sur le tronc, dont les dimensions correspondent à celles du greffon, afin de permettre son insertion. Particulièrement adaptée au climat de la Charente-Maritime, elle présente notamment l'avantage d'offrir une meilleure résistance et de bonnes performances durant les périodes de sécheresse. L'atelier a également permis de rappeler les différentes périodes auxquelles cette méthode peut être pratiquée. Le greffage à œil poussant intervient généralement à la sortie de l'hiver, en mars et avril. À la fin de l'été ou au début de l'automne, en août et septembre, il se pratique à œil dormant.

Renseignements : contact@croqueurs-pommes-17.fr ou 06.80.22.05.11.

Offre d'abonnement PARRAINAGE !
AU JOURNAL
papier + internet
Pour VOUS
Pour un PROCHE
Soit les 2 abonnements intégraux d'1 an
à 94 € au lieu de 150 €
Cette offre comprend pour chacun :
L'édition numérique dès 19h le mercredi dans vos espaces Abonné
+ Les articles en illimité sur lhebdo17.fr
+ Le journal livré chaque semaine
MERCI DE REMPLIR VOS COORDONNÉES : tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement
PARRAIN Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
Code postal : ..... Ville : .....
Email : ..... Tél : .....
FILLEUL Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
Code postal : ..... Ville : .....
Email : ..... Tél : .....
Retournez ce bulletin accompagné de votre chèque à l'ordre de l'Hebdo de Charente-Maritime dans une enveloppe NON AFFRANCHIE :
Groupe Courrier Français - Service Abonnement
L'Hebdo de Charente-Maritime - Libre Réponse 88293 - 33529 Bruges CEDEX
Offre valable pour tout nouvel abonnement, jusqu'au 31 décembre 2026
Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.
L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier



Christine Vernon : « Il y a plein de petites choses qui peuvent être réalisées sans vraiment beaucoup d'argent, avec de la bonne volonté » - © *A.L.*

Christine Vernon : « C'est beaucoup de travail, mais j'aime ce que je fais et je m'épanouis »

Élue maire en mars dernier, Christine Vernon n'a pas tardé à prendre la mesure de sa nouvelle fonction, entre quotidien prenant, dossiers à reprendre et projets à mener.

BORDS

Cinq jours de vacances, pas plus, depuis son élection en mars. À Bords, Christine Vernon a vite découvert ce que la fonction de maire pouvait avoir de chronophage. Depuis quelques mois, les journées se partagent entre les dossiers, les rendez-vous, les appels des habitants et les imprévus du quotidien. Ce matin-là, c'est une partie de l'école qui a pris l'eau. Demain, ce sera autre chose. « *Je suis tout le temps en mairie, quasiment tous les jours* », reconnaît la nouvelle maire.

Elle ne s'en plaint pas vraiment. À l'écouter, c'est même l'inverse. De la campagne, très disputée, Christine Vernon retient surtout ce qu'elle lui a apporté : de l'assurance. « *J'ai vraiment l'impression d'avoir gagné de la confiance, de me sentir beaucoup plus sûre et de pouvoir affronter n'importe quel débat communal ou autre.* »

Réorganisation du travail

Désormais installée dans le fauteuil de maire, elle veut surtout comprendre ce qui passe sur son bureau. À son arrivée, elle dit avoir trouvé « *une montagne de dossiers* ». Elle les a repris un à un, jusqu'à ressortir d'anciennes délibérations jamais appliquées. Inconcevable pour la militante communiste : « *À partir du moment où on dit quelque chose, on le fait. À la limite, je préfère dire moins, mais tenir ma promesse.* » La prise de fonction est aussi passée par une réorganisation du travail avec ses trois adjoints et les agents communaux, pour mieux définir les missions de chacun. « *Ce dont j'ai envie, c'est que les gens aient plaisir à venir travailler le matin et que tout le monde soit important.* »

Problèmes de voisinage, demandes individuelles, mécontentements : Christine Vernon revendique la proximité, mais entend fixer des limites. Elle vient d'ailleurs de déposer plainte à la gendarmerie après avoir, selon elle, été victime d'un manque de respect de la part d'une administrée. « *Il faut montrer le cadre. […] Il y a quand même des règles en démocratie.* »

> *« C'est un projet qui me tient à cœur »*

Côté projets, le plus structurant reste l'îlot du Cadran, engagé en 2024 sous le mandat précédent et que la nouvelle équipe a choisi de poursuivre en le faisant évoluer. Le restaurant initialement prévu disparaît au profit du transfert de l'épicerie actuelle, installée dans des locaux jugés précaires, vers une épicerie multiservices.

Un studio et un T2 sont également prévus. À l'arrière, un parking végétalisé remplacera les maisons pour personnes âgées initialement envisagées. L'ensemble est espéré pour 2029. Deux emprunts arrivant prochainement à leur terme doivent redonner des capacités d'investissement à la commune. Le logement fait aussi partie des priorités. Christine Vernon souhaite également transformer l'étage de la mairie en logement d'urgence pour des femmes victimes de violences ou des femmes seules en difficulté. « *C'est un projet qui me tient à cœur.* »

À plus court terme, des travaux d'isolation et l'installation de brasseurs d'air sont prévus à l'école, avant une végétalisation de la cour envisagée en 2028. Le City Park, ses jeux et les terrains de tennis sont déjà en cours de remise en état. « *Il y a plein de petites choses qui peuvent être réalisées sans vraiment beaucoup d'argent, avec de la bonne volonté.* »

En 2027, la municipalité veut également reprendre le dossier de la caserne des pompiers avec un projet plus limité que celui, supérieur au million d'euros, imaginé auparavant. Le stationnement constitue un autre chantier. Les ateliers municipaux vétustes derrière l'école doivent être transférés près de la gare afin de libérer l'espace pour un parking. Des discussions sont également engagées avec la SNCF pour améliorer le stationnement autour de la gare. En toile de fond se profile surtout la révision du PLU, qui doit débuter en septembre. Il faudra arbitrer entre habitat, environnement et développement touristique. « *Il faut développer Bords, mais en même temps conserver ce côté petit-bourg tranquille. C'est aussi pour ça que les gens viennent s'installer sur la commune.* »

Au-delà du volet communal, Christine Vernon est également engagée au sein de l'intercommunalité. Elle n'est pas novice à Vals de Saintonge Communauté. Déléguée communautaire depuis six ans, elle reconnaît avoir mis du temps à en comprendre les rouages avant de s'investir dans plusieurs commissions. Désormais maire, elle siège au bureau communautaire avec une délégation consacrée à la mobilité. Elle a en revanche refusé une vice-présidence pour privilégier Bords. « *Je voulais pouvoir m'investir sur ma commune, parce que la CDC est aussi très chronophage.* »

« Travailler avec la CDC pour faire avancer les choses »

Son objectif est notamment de mieux faire connaître le transport à la demande, mais aussi de renforcer les échanges entre l'intercommunalité et les communes. « *Le rôle des maires, c'est de travailler avec la CDC pour faire avancer les choses.* » Pour elle, l'intercommunalité reste un outil dont les élus locaux doivent se saisir.

Après quelques mois de mandat, reste enfin à préserver quelques respirations. Christine Vernon continue la country, le violon et le chant. Des « *soupapes* » nécessaires dans un quotidien désormais largement occupé par la mairie. Pour l'instant, l'envie l'emporte sur la fatigue : « *C'est beaucoup de travail, mais j'aime ce que je fais et je m'épanouis.* »

Amaury Legrand

EN BREF

TONNAY-BOUTONNE

■ **APE.** Assemblée générale samedi 19 septembre à 10h30 à la salle de la Tour (à côté de la bibliothèque).

LES NOUILLERS

■ **FOYER RURAL.** Assemblée générale samedi 12 septembre à 9h30 à la salle des fêtes.

AULNAY-DE-SAINTONGE

■ **DON DE SANG.** Collecte mardi 15 septembre de 15h à 19h30 à la salle des fêtes. Prenez rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr

LOULAY

■ **FORUM DES ASSOCIATIONS.** Vendredi 11 septembre à partir de 16h30 à proximité du centre de secours.

DŒUIL-SUR-LE-MIGNON

■ **AGENCE POSTALE.** Fermée du jeudi 10 au mardi 15 septembre inclus.

NÉRÉ

■ **CIRCULATION.** Travaux de mise en sécurité des entrées du bourg du 14 septembre au 16 octobre en alternance sur les entrées de Loiré-sur-Nie (rue de Saintonge), Les Éduts (avenue du Poitou), route de Fontaine-Chalendrey (impact sur l'avenue de la Mairie) et d'Aulnay (rue d'Aunis).

MATHA

■ **FORUM DES ASSOCIATIONS.** Samedi 12 septembre de 14h à 18h au complexe sportif Emmanuel Lacroix.

■ **CROQUEURS DE POMMES AUNIS SAINTONGE.** Atelier fabrication de jus de pommes du mardi 15 au vendredi 18 septembre au 29 rue Maxime Bourdeau. Inscription au 06.86.07.72.87.

CRESSÉ

■ **ÉGLISE.** Fermée pour travaux de rénovation de la toiture depuis le 9 septembre, pour environ un mois.

LA BROUSSE

■ **LES JARDINS DE LA BROUSSE.** Portes ouvertes dimanche 13 septembre de 10h à 12h. Balade découverte des plantes sauvages comestibles. Renseignement au 06.58.47.90.79.

ST-HILAIRE-DE-VILLEFRANCHE

■ **SOCIÉTÉ DES FÊTES ET COMITÉ DANSE & LOISIRS.** Réunion générale annuelle jeudi 10 septembre à 20h30 à la salle de la mairie.

SAINTES

■ **LA PLACE DES SOLUTIONS.** Rencontrez des entreprises qui recrutent, découvrez les formations près de chez vous, immersion professionnelle (casques de réalité virtuelle), informez-vous sur votre santé et vos droits, trouvez des solutions pour vous déplacer… mardi 15 septembre de 14h à 17h sur le marché Bellevue.

Face aux dégâts des ragondins, la lutte s'organise

COURANT

Face aux dégâts causés par les ragondins sur les berges de la Trézence et dans les cultures, agriculteurs, chasseurs et institutions se mobilisent pour mettre en place une régulation durable.

Aux conditions climatiques extrêmes s'ajoutent les dégâts occasionnés par les rongeurs sur les berges de la Trézence. Le maire de Courant, Yves-François Scaringella, a réuni agriculteurs, chasseurs et institutions afin d'agir et de réconcilier les différents acteurs. « *Un sujet abandonné depuis des années* », décrit l'édile, qui provoque l'exaspération des propriétaires et agriculteurs des berges de la rivière et de ses affluents.



Un couple de ragondins engendre en moyenne 90 descendants tous les deux ans - © *Pixnio*

« *Inscrire l'action dans la durée* »

C'est pourquoi Yves-François Scaringella, en partenariat avec les institutions, Vals de Saintonge Communauté et la Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles (Fredon), a réuni agriculteurs et propriétaires afin d'élaborer un plan d'action.

« *Il ne s'agit pas de faire une opération coup de poing mais d'inscrire l'action dans la durée* », résume David Meneau, directeur de l'urbanisme, de l'aménagement et de l'environnement à la CDC. « *Il faut agir tout le long de la Trézence et pas seulement sur la commune, sinon ça ne sert à rien* », insiste un agriculteur. Le sujet, exacerbé par les effets déjà dévastateurs de la sécheresse sur les rendements agricoles, est sensible. Qui plus est, la sécheresse favorise le déplacement et la concentration des colonies de rongeurs, dont la fertilité est déjà importante. Un couple de ragondins engendre en moyenne 90 descendants tous les deux ans. À cela s'ajoute la nécessité de prévenir le risque de leptospirose.

La solution d'une régulation par une entreprise privée étant trop onéreuse, les débats se sont orientés vers plusieurs actions complémentaires. « *Il ne s'agit pas d'éradiquer l'espèce mais de réguler* », rappelle David Meneau. En s'appuyant sur l'arrêté préfectoral qui réglemente le piégeage et le tir au fusil des ESOD (espèces susceptibles d'occasionner des dégâts), Laurent Lay, directeur du Fredon, décline les premières mesures. L'institution met à la disposition de la commune un technicien chargé de former de nouveaux piégeurs et d'accompagner le lancement de l'opération. Il s'agit notamment de respecter la réglementation afin d'éviter le piégeage accidentel d'espèces domestiques.

38.000 € annuels

L'intercommunalité confirme de son côté son rôle de financeur du dispositif, avec un budget annuel de 38.000 euros consacré notamment à la rétribution des chasseurs en munitions, à celle des piégeurs ainsi qu'à l'acquisition de matériel. Enfin, plusieurs mesures d'ordre administratif ont été convenues : la participation de la fédération de chasse et de l'ACCA de Courant-Ligueil aux actions futures ; la centralisation en mairie des délégations des propriétaires concernant le droit d'action sur les nuisibles ; la communication aux propriétaires de la liste des piégeurs et chasseurs agréés à contacter ; ainsi que la mise à disposition des 15 cages disponibles.

Le dispositif construit lors de ce rendez-vous semble ainsi pouvoir recréer les conditions d'un dialogue apaisé entre les différentes parties, tout en permettant d'inscrire la régulation des ragondins dans la durée.

Tony Landret (CLP)

L'été chaud du refuge de Fontorbe

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

La vingtaine de chiens accueillis au refuge de Fontorbe a souffert des différents épisodes caniculaires. La salariée à temps partiel et les bénévoles ont dû s'adapter.

« *Chaud ! Dans tous les sens* », répond Pascal Cadet. Le président de l'Asaam (association de sauvegarde des animaux abandonnés et maltraités) revient sur l'été le plus chaud jamais enregistré en France. À Fontorbe, il a installé un long tuyau d'eau sous la toiture de tôle afin de laisser couler de l'eau sur les différentes boxes. « *On a mis ce système de rideau d'eau fraîche pour que les chiens ne manquent pas d'eau, tout a été humidifié grâce à des chiffons sur leurs portes et des piscines* », explique-t-il. Des bâches ont également été installées au-dessus de toutes les toitures métalliques.



Le refuge de Fontorbe recense une vingtaine d'adoptions en l'espace de trois mois - © *T.C.*

Protocole canicule

Les étés caniculaires se poursuivent mais ne se ressemblent pas. Le refuge de Fontorbe compose avec un protocole canicule. « *C'est un protocole qu'on a expérimenté l'été dernier et que l'on a bien amélioré* », souligne Nathalie Wilmes, responsable du refuge. Elle précise : « *Nous arrosons souvent les chiens car ils ont très chaud. Parfois, ils peuvent être énervés à cause de la chaleur puis très apaisés car exténués* ». Le travail commence plus tôt. Dès 7h30, un premier tour d'horizon des boxes permet d'évaluer l'état de santé des chiens. C'est grâce à ce contrôle matinal que deux chiens ont pu être sauvés de la déshydratation. « *Quand les bénévoles ont un doute sur l'état de santé d'un chien, elles m'envoient une photo. Là, je suis directement venue chercher le chiot et une femelle pour les emmener à la clinique* », témoigne Nathalie Wilmes. « *On a failli perdre les deux !* »

Une vingtaine de chiens a pu trouver une nouvelle famille sur une période de trois mois, d'après le refuge de Fontorbe. « *Ça a été une période un peu plus calme en termes d'adoption* », observe Pascal Cadet. « *Cela se tient avec le fait de rester au frais durant la canicule, ce n'est pas un temps à adopter un chien.* » Concernant les abandons, le refuge n'a pas tenu les comptes mais confirme recevoir au moins un appel par jour à ce sujet. Les deux principales raisons d'un abandon sont la séparation d'un couple et la mauvaise gestion. Pour un abandon, le refuge facture 100 euros. « *Et encore, on n'est pas cher* », souligne le président de l'Asaam. « *Il faut payer les frais de vétérinaire, et on doit souvent ajouter de l'argent* ». Plutôt que d'abandonner leur chien, des familles choisissent de le mettre en pension au refuge. Une solution peu coûteuse : 14 euros par jour. De quoi éviter d'abandonner un animal pour partir en vacances sans souci.

Théo Chiramberro

Contact au 05.46.32.69.57. Refuge ouvert tous les jours de 14h à 17h30.

À Mazeray, les grands-parents de Lyhanna poursuivent leur combat

Trois mois après la mort de Lyhanna, l'émotion reste vive dans les Vals de Saintonge. La collégienne de 11 ans, disparue le 29 mai à Fleurance (Gers), avait été retrouvée morte le 4 juin. Ses grands-parents, Patricia et Louis Bernard, originaires de Mazeray, avaient participé à la marche blanche organisée le 9 juin à Saint-Jean-d'Angély, qui avait réuni près d'un millier de personnes.

Dimanche 31 août, ils ont ouvert une cagnotte en ligne pour les aider à financer leurs frais d'avocat dans le cadre de leur démarche de partie civile et inscrire leur action dans la durée. « *Nous souhaitons aller jusqu'au bout de cette affaire avec détermination et dans le respect de la vérité* », écrivent-ils. Leur objectif : « *Que toute la lumière soit faite et que justice soit rendue pour notre petite-fille.* »

Patricia et Louis Bernard expliquent ne pas vouloir laisser retomber cette mobilisation. « *Nous ne voulons pas rester silencieux ni laisser cette histoire être oubliée* », écrivent-ils. Ils veulent pouvoir « *défendre ses droits, faire entendre sa voix et nous assurer que la justice soit rendue avec sérieux et équité.* »

Cagnotte en ligne sur la plateforme leetchi.com : « Frais d'avocat pour l'affaire Lyhanna ».



PETITES ANNONCES

EMPLOI · SERVICES

EMPLOI · OFFRES

MAÇON COUVREUR, recherche travaux neufs ou anciens, + murs en pierre. Tél: 07 65 59 05 58 OU 07 65 60 18 09.

LOISIRS · CULTURE · SPORT

Ateliers ouverts d'artistes La Rochelle, 2,3 et 4 octobre gaspart.org Tél. 05.16.97.13.94

BONNES AFFAIRES

AV, Tonne à eau 600L, galvanisée sur roues, attelage tracteur ou voiture. Bon état. Tél: 06 80 66 48 50

A VENDRE, jus de raisin à la récolte (moult). Tél: 06 83 48 40 39

ACHÈTE bassin/timbre en pierre, éléments déco jardin, piliers, dallage ancien. Tél.: 06 65 19 59 25.

PETITES ANNONCES

Offre réservée aux particuliers
PROFESSIONNELS : contactez le **06 98 32 09 43**

CHOISISSEZ VOTRE FORMULE (Cochez la ou les case(s) de votre choix)

Forfait (4 lignes)		☐ 1 semaine : 10 €	☐ 2 semaines : 19 €	☐ 3 semaines : 26 €
Couplage avec l'Angérien		☐ + 8 €	☐ + 16 €	☐ + 22 €
Ligne(s) supplémentaire(s)		☐ + ... x 2 €	☐ + ... x 4 €	☐ + ... x 6 €
Encadrement		☐ + 3 €	☐ + 6 €	☐ + 9 €
Fond de couleur		☐ + 2 €	☐ + 4 €	☐ + 6 €
Photo*		☐ + 5 €	☐ + 6 €	☐ + 12 €
Domiciliation journal**		☐ + 5 €	☐ + 10 €	☐ + 15 €
Recevoir le justificatif de 1re parution :	PAPIER	☐ + 3,20 €	☐ + 3,20 €	☐ + 3,20 €
	PDF	☐ + 1 €	☐ + 1 €	☐ + 1 €

*À envoyer par email à **petites.annonces@lhebdo17.fr**
**La mention "Ecrire au journal qui transmettra" accompagnera votre annonce

TOTAL DE L'ANNONCE ..... €

RÉDIGEZ DISTINCTEMENT VOTRE ANNONCE

Écrivez en majuscules. Une lettre ou un espace par case. Un espace entre chaque mot. Toute annonce parvenant sans règlement ou mal rédigée sera refusée.

Forfait (4 lignes) (1 ligne ± 27 caractères - Forfait 108 caractères ± 4 lignes)

Ligne(s) supplémentaire(s) (2 € pour 1 ligne ± 27 caractères - 5 lignes maximum)

VOS COORDONNÉES (à remplir pour le bon traitement de votre commande)

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Tél : ..... Email : .....

TRANSMETTEZ VOTRE ANNONCE + VOTRE RÈGLEMENT

Par courrier à :
ALC RÉGIE - Service petites annonces
L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME,
6 rue Pierre et Marie Curie
CS 42110 - 33525 Bruges Cedex

Délai de réception :
Jusqu'au **MERCREDI 10H** pour une parution le **JEUDI**.

Nos annonces sont payables à la commande.

☐ **Par chèque :** le joindre à votre annonce à l'ordre de **ALC RÉGIE**, à l'adresse ci-contre.

☐ **Par CB** (tél. 05 56 44 72 24)

☐ **En espèces :** directement à l'agence de **L'HEDBO DE CHARENTE-MARITIME**.

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre petite annonce et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Groupe PMSO - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Renseignements : **05 56 44 72 24**

DÉCÈS

● **AYTRÉ**
Jean-Marie Foubert, décédé à l'âge de 70 ans. La cérémonie religieuse sera célébrée lundi 14 septembre à 10h30 en l'église d'Aytré, suivie d'un temps de recueillement à 13h30 au crématorium de La Rochelle.

● **BERCLOUX**
Michel Tard, survenu à l'âge de 80 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée lundi 7 septembre en l'église de Bercloux, suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

● **CHÂTELAILLON-PLAGE**
Freddy Boucherie, décédé lundi 31 août à l'âge de 89 ans. La cérémonie religieuse a eu lieu mardi 8 septembre en l'église de Châtelaillon-Plage, suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

● **LA ROCHELLE**
Annie de Laroque, née Millot, décédée lundi 31 août. La cérémonie religieuse a eu lieu mardi 8 septembre en l'église Notre-Dame de La Rochelle.

● **LA ROCHELLE, ÉCHEBRUNE**
Michelle Sarrazin. La cérémonie civile aura lieu mardi 15 septembre à 9h30 au crématorium de La Rochelle.

● **LA ROCHELLE, PÉRIGNY, ROCHEFORT, MARSILLY**
Jean-Michel Havy, décédé vendredi 4 septembre. La cérémonie religieuse sera célébrée lundi 14 septembre à 9h45 en l'église de Périgny, suivie d'un hommage civil au crématorium de La Rochelle à 11h30.

● **LA VERGNE**
Bernadette Rousseau, née Rougeon, décédée à l'âge de 71 ans. La cérémonie religieuse sera célébrée vendredi 11 septembre à 15h en l'église de La Vergne, suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

● **L'HOUMEAU, LA ROCHELLE**
Philippe Levron, décédé à l'âge de 70 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée mercredi 9 septembre en l'église de L'Houmeau, suivie d'un hommage au crématorium de Mireuil à La Rochelle.

● **MARANS**
Françoise Caillet, née Albert, décédée à l'âge de 69 ans. Parents, amis et connaissances étaient invités à s'associer à la peine de la famille lors de la cérémonie religieuse qui a été célébrée mardi 8 septembre en l'église de Marans, suivie de la crémation au crématorium de Fontenay-le-Comte (Vendée).

● **MARSILLY, SAINT-XANDRE**
Mauricette Fougeras-Lavergnolle, née Martin, décédée à l'âge de 89 ans. La cérémonie religieuse sera célébrée vendredi 11 septembre à 14h30 en l'église de Marsilly, suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

● **PÉRIGNY**
Yvette Oble, née Dupont, décédée samedi 5 septembre à l'âge de 94 ans. La cérémonie religieuse sera célébrée vendredi 11 septembre à 15h en l'église de Périgny, suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

● **PUILBOREAU**
James Gelot. La cérémonie religieuse a été célébrée lundi 7 septembre en l'église Saint-Louis de Puilboreau.

● **SAINT-HIPPOLYTE**
Fernando Almeida Freitas, décédé à l'âge de 77 ans. La cérémonie religieuse a eu lieu mardi 8 septembre en l'église de Saint-Hippolyte, suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

● **SAINT-XANDRE, LA ROCHELLE**
Annie Bobinnec, née Bonnaud, décédée dans sa 77e année. La cérémonie religieuse sera célébrée vendredi 11 septembre à 15h en l'église de Fétilly à La Rochelle, suivie de l'inhumation au cimetière de Saint-Xandre.

● **SURGÈRES, BREUIL-LA-RÉORTE**
Daniel Poisson. La cérémonie religieuse a été célébrée lundi 7 septembre en l'église de Surgères, suivie d'un recueillement au crématorium de Saint-Jean-d'Angély et du dépôt de l'urne au cimetière de Breuil-la-Réorte.

● **TONNAY-CHARENTE, ROCHEFORT**
Rina Talay, née Carnesciali, décédée à l'âge de 95 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée mardi 8 septembre en l'église de Tonnay-Charente, suivie de l'inhumation au cimetière de Rochefort.

● **VILLENEUVE-LA-COMTESSE**
Bernard Chapacou. La cérémonie civile a eu lieu mercredi 9 septembre au cimetière de Villeneuve-la-Comtesse.

● **VIRSON**
Jeanine Ligneron, née Bachelier, décédée à l'âge de 98 ans. La cérémonie religieuse sera célébrée jeudi 10 septembre à 10h en l'église de Virson, suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

Toute notre sympathie aux familles de ces défunts.

L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier

recherche son

CORRESPONDANT

pour le secteur :

AIGREFEUILLE-D'AUNIS - MAUZÉ/LE-MIGNON MARANS & COURÇON-D'AUNIS

INTÉRESSÉ(E) ? Contactez Amaury Legrand :

06 73 15 54 44 | a.legrand@lhebdo17.com

L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier

7 rue Paul-Bert
17700 SURGÈRES.

Aunisienne de Presse : EURL 99 ans - Cap. 10.000 € - 29 avenue du Général Leclerc - 17400 SAINT-JEAN-D'ANGÉLY - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS SAINTES 797 446 481.

RÉDACTION · redaction@lhebdo17.com - 05 16 19 43 05
Directeur de la publication : Vincent David - **Rédacteur en chef :** Amaury Legrand - **Journalistes :** Clément Vidal, Simon Moreau & Damien Carboni.

PUBLICITÉ · f.delapierre@lhebdo17.com - 06 98 32 09 43
Chargé des ventes : Franck Delapierre

ANNONCES LÉGALES · annonces.legales@alcregie.com - 05 56 44 72 24

ABONNEMENT - DIFFUSION · abonnementdiffusion@courrier-francais.fr - 05 24 07 39 63
Intégral 1 an (papier + internet) : 75 € / **Numérique 1 an :** 48 € (prix T.T.C. au taux de 2,10 %)

IMPRIMERIE · **Sapeso :** 40 quai de Brazza, 33100 BORDEAUX.

CPPAP : 1130 C 89462 - **ISSN :** 2681-4684 - Dépôt légal à parution.

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.
Origine du papier : France. Taux de fibres recyclées : 100 %. Ce journal est imprimé sur du papier certifié PEFC (PEFC/10-31-3312).

votre journal BAC DE TRI

L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département de la Charente-Maritime.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

CONSTITUTIONS

A2623**913**

VILLA ROSE AQUA

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 53A Avenue Pierre Sibard, 17570 LES MATHES

AVIS DE PUBLICITÉ

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 20 Août 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : VILLA ROSE AQUA

Siège : 53A Avenue Pierre Sibard, 17570 LES MATHES

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros

Objet : L'acquisition, la détention, la cession, la gestion de parts, de tous intérêts, d'actions ou d'obligations de toutes sociétés françaises ou étrangères à objet professionnel, industriel ou commercial ;
- La prise de participation par tous moyens dans les sociétés françaises et étrangères, la gestion desdites participations et la fourniture de toutes prestations de service à ces sociétés,
- L'ingénierie et le marketing favorisant le développement de toutes actions commerciales et collectives
-la gestion de portefeuille de valeurs mobilières de toute nature,

Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :

- la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;
- la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ;
- la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;
- toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président :
M. Johan ROSE demeurant 53A Avenue Pierre Sibard 17570 LES MATHES

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de LA ROCHELLE.
POUR AVIS

Le Président

ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO

A2623**903**

IMMO RENO

Société par actions simplifiée
au capital de 104 000 euros
Siège social : 5 Allée des Noisetiers
17460 TESSON

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à TESSON du 1er Septembre 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : IMMO RENO
Siège : 5 Allée des Noisetiers, 17460 TESSON
Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 104 000 euros
Objet : l'activité holding de gestion et de transaction de participation financière. L'acquisition, la propriété, la gestion, la cession, l'apport de tous titres ou valeurs mobilières, compte d'instrument financier, contrat de capitalisation et tontine régie par le code des assurances. Elle pourra aussi procéder à tous placements financiers en pleine propriété, en usufruit ou en nue-propriété. Étant précisé que le recours à des instruments financiers à terme, à des produits dérivés, à des opérations à découvert ou toutes opérations pouvant être qualifiées de commerciales sont expressément interdites
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Président :
Monsieur Jérôme HERVAUD, demeurant 5 Allée des Noisetiers, 17 460 TESSON
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SAINTES.

POUR AVIS
Le Président

A2623**846**

AQUATHERMIE 17

35 avenue des Marronniers
17290 AIGREFEUILLE D'AUNIS

Aux termes d'un acte ssp en date du 02/09/2026 à AIGREFEUILLE D'AUNIS(17), il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée, dénommée «AQUATHERMIE 17», au capital de 1 000 €, ayant son siège 35 avenue des Marronniers 17290 AIGREFEUILLE D'AUNIS, et pour objet : tous travaux de plomberie, d'installation, de rénovation, d'entretien et de dépannage des réseaux sanitaires, d'alimentation et d'évacuation des eaux ; l'installation, l'entretien, la maintenance, le dépannage et le remplacement de tous systèmes de chauffage, notamment chaudières, chauffe-eau, planchers chauffants et équipements thermiques ; l'installation, l'entretien, la maintenance et le dépannage de pompes à chaleur, notamment air/air, air/eau et géothermiques ; l'installation, l'entretien, la maintenance et le dépannage de tous systèmes de climatisation, ventilation et traitement de l'air, notamment VMC ; l'installation et la maintenance d'équipements utilisant les énergies renouvelables, notamment les équipements thermodynamiques et solaires thermiques ; la réalisation de tous travaux connexes ou accessoires nécessaires à l'installation des équipements précités.
Durée : 99 ans.
Le Gérant, M. Alexis TRICONAL, demeurant 35 avenue des Marronniers - 17290 AIGREFEUILLE D'AUNIS, a été nommé par décision de l'associé unique du 02/09/2026.

RCS LA ROCHELLE

Pour avis,
Le Gérant

A2624**034**

CONSTITUTION SCF SANSON

SCF SANSON Par acte sous seing privé en date du 01 Aout 2026, il a été constitué la Société Civile Financière SANSON, entre Hervé SANSON et Antonin SANSON. Siège social : 43. Rue Porte de Matha - 17 470 Aulnay de Saintonge Objet : Prise de participation dans toutes sociétés (Holding) Capital social : 260 000 € Durée : 99 ans à compter de la date d'immatriculation au R.C.S. de Saintes Gérants : Hervé SANSON, demeurant 43. Rue Porte de Matha à Aulnay (17470) et Antonin SANSON, demeurant 12. Rue Nouvelle à la Villedieu (17470)

Pour avis

A2624**269**

ORATIO AVOCATS
9 rue Augustin Fresnel 17180 PERIGNY

Suivant acte sous seing privé en date du 07/09/2026, il a été constitué la société suivante :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : CLÉMÉTITE
Siège social : 1 Rue de la Garotterie, 17220 SAINT-MEDARD-D'AUNIS
Objet social : L'acquisition, la cession et la gestion de parts sociales, actions, valeurs mobilières ou obligations, de toutes sociétés françaises ou étrangères, à objet industriel, commercial, professionnel ou civil ; la détermination, l'orientation, la conduite de la politique générale, l'animation effective de toutes entités qu'elle contrôle ; l'exercice de tous mandats ; la participation à toute opération financière avec une entité qu'elle contrôle ; la réalisation de prestations de services de toute nature au service de sociétés filiales ou non ; l'acquisition, la gestion, la location et l'administration de tous biens immobiliers.
Durée de la Société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
Capital social : 1 000 euros
Gérance : M. Sébastien LAGARDE, demeurant 1 Rue de la Garotterie, 17220 SAINT-MEDARD-D'AUNIS
Immatriculation de la Société au RCS de LA ROCHELLE.
Pour avis, la Gérance

FONDS DE COMMERCE

A2624**284**

NOTAIRE

Etude de Maîtres
Stéphane LAPEGUE et
Emmanuelle BARDET,
Notaires associés à ROYAN
(Charente Maritime),
13-19 avenue
Charles Regazzoni

INSERTION - CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par **Maître Stéphane LAPEGUE, Notaire Associé à ROYAN (17200), 13-19 avenue Charles Regazzoni**, le 31 août 2026, enregistré à SAINTES, le 3 septembre 2026, dossier 2026 00021139 référence 1704P04 2026 N 01224, a été cédé un fonds de commerce par :
1)Madame Marie-Yves Jacqueline REMY, demeurant à ROYAN (17200) 8 rue des Pêchers. Veuve de Monsieur Michel TANTIN et non remariée. 2)Monsieur David Wilfried TANTIN, demeurant à ROYAN (17200) 6 bis rue des Pêchers. 3)Madame Audrey Sabrina TANTIN, demeurant à SAINT-SULPICE-DE-ROYAN (17200) 40 route de Saint-Palais.
A :
La Société dénommée **GARAGE TANTIN SARL**, dont le siège est à ROYAN (17200) 176 avenue de Rochefort, identifiée au SIREN sous le numéro 752687426 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINTES.
Le fonds de commerce de garage, réparations automobiles, mécanique, vente de voitures neuves et d'occasion, vente d'accessoires pour automobiles, carburant, station-service sis à ROYAN (17200) 176 avenue de Rochefort, connu sous le nom commercial «GARAGE TANTIN» et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de SAINTES, sous le numéro 382564847.
La cession a été consentie et acceptée moyennant le prix principal de CENT VINGT-CINQ MILLE EUROS (125 000,00 EUR), s'appliquant aux éléments incorporels pour CENT DIX MILLE EUROS (110 000,00 EUR), au matériel pour QUINZE MILLE EUROS (15 000,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Le notaire.

SUIVEZ NOUS !
Retrouvez-nous sur Facebook
L'HEBDO
DE CHARENTE-MARITIME

AVIS RELATIFS AUX PERSONNES

A2624**067**

Monsieur Bernard Paul **EPRON**, retraité, né à LIBOURNE (33500), le 04 septembre 1943 et Madame Jeannine Françoise **GIRAUD**, retraitée, née à LYON 5EME (69005), le 12 mars 1946, demeurant ensemble à SAINT AIGULIN (17360), 2 rue de La Gravière, mariés à la Mairie de LYON 9EME (69009), le 05 août 1965, initialement sous le régime légal de la communauté de biens meubles et acquêts, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la communauté universelle avec attribution intégrale au conjoint survivant.
L'acte a été reçu par Me Gaël TETOIN, notaire à CHALAIS, le 03 septembre 2026. Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Gaël TETOIN, notaire à CHALAIS, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil - Me Gaël TETOIN

FUSION

A2624**309**

TEN FRANCE
23 rue Victor Grignard
Pôle République Secteur 2
86000 POITIERS

BONNEMIE - ILE O'DIS

Société par actions simplifiée
Au capital de 2 140 000 €
Porté à 3 924 118 €
Par l'effet de la fusion visée ci-après
Siège social : Bonnemie
17310 ST PIERRE D'OLERON
401 988 423 RCS LA ROCHELLE

Aux termes d'un procès-verbal en date du 12 août 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société BONNEMIE - ILE O'DIS a : - Approuvé le projet de fusion établi par acte sous signature privée en date du 1er juillet 2026, aux termes duquel la société HOLDING GAULT, société par actions simplifiée au capital de 40 000 €, dont le siège social est Bonnemie 17310 ST PIERRE D'OLERON, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de LA ROCHELLE sous le numéro 434 314 050, a fait apport, à titre de fusion, à la société BONNEMIE - ILE O'DIS de la totalité de son actif évalué à 11 221 390,65 €, à charge de la totalité de son passif évalué à 1 456 375,42 €, la valeur nette des apports s'étant donc élevée à 9 765 015,23 €, - Décidé, pour rémunérer cet apport, d'augmenter son capital d'un montant de 3 921 336 € pour le porter de 2 140 000 € à 6 061 336 €, par la création de 18 324 actions nouvelles de 214 € chacune, de même catégorie que les anciennes, entièrement libérées, et attribuées à l'associé unique de la société HOLDING GAULT. La prime de fusion s'élevant globalement à 5 843 679,23 €. La fusion est devenue définitive le 12 août 2026 ainsi qu'il résulte du procès-verbal de des décisions de l'associé unique de la société HOLDING GAULT en date du 12 août 2026 et du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société BONNEMIE - ILE O'DIS en date du 12 août 2026, la société HOLDING GAULT se trouvant dissoute à cette date de plein droit du fait de la fusion. La fusion a un effet rétroactif au 1er février 2026, d'un point de vue comptable et fiscal, de sorte que les résultats de toutes les opérations réalisées par la société HOLDING GAULT depuis le 1er février 2026 jusqu'au jour de la réalisation de la fusion sont réputées réalisées, selon le cas, au profit ou à la charge de la société BONNEMIE - ILE O'DIS et considérées comme accomplies par la société BONNEMIE - ILE O'DIS depuis le 1er février 2026. - Décidé de réduire son capital de 2 137 218 € pour le ramener de 6 061 336 € à 3 924 118 € par annulation de 9 987 actions. En conséquence de l'augmentation et de la réduction de capital, l'article 8 des statuts relatif au capital social a été modifié comme suit : ARTICLE 8 - CAPITAL SOCIAL Ancienne mention : «Le capital social est fixé à deux millions cent-quarante mille €uros (2 140 000 €). Il est divisé en 10 000 actions de 214 € chacune, entièrement libérées, de même catégorie.» Nouvelle mention : «Le capital social est fixé à trois millions neuf cent vingt-quatre mille cent dix-huit €uros (3 924 118 €). Il est divisé en 18 337 actions de 214 € chacune, entièrement libérées, de même catégorie.»

Pour avis
Le Président

A2624**305**

TEN FRANCE
23 rue Victor Grignard
Pôle République Secteur 2
86000 POITIERS

HOLDING GAULT

Société par actions simplifiée
au capital de 40 000 €
Siège social : Bonnemie
17310 SAINT-PIERRE-D'OLERON
RCS LA ROCHELLE 434 314 050

Aux termes des décisions en date du 12 août 2026 l'associé unique de la société HOLDING GAULT a approuvé le traité établi sous signature privée en date du 1er juillet 2026 et portant fusion par absorption de la société HOLDING GAULT par la société BONNEMIE - ILE O'DIS, société par actions simplifiée au capital de 2 140 000 €, dont le siège social est Bonnemie 17310 ST PIERRE D'OLERON, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de LA ROCHELLE sous le numéro 401 988 423. L'associé unique a décidé la dissolution anticipée, sans liquidation, de la société HOLDING GAULT, le passif de cette Société étant intégralement pris en charge par la société BONNEMIE - ILE O'DIS et les actions émises en augmentation de son capital par la société BONNEMIE - ILE O'DIS étant directement remises à l'associé unique de la société HOLDING GAULT. L'Assemblée Générale Extraordinaire de la société BONNEMIE - ILE O'DIS, en date du 12 août 2026, ayant approuvé le traité de fusion et augmenté son capital, la fusion et la dissolution de la société HOLDING GAULT sont devenues effectives à cette date. Les actes et pièces concernant la dissolution sont déposés au Registre du commerce et des sociétés de LA ROCHELLE.

Pour avis
Le Président

TESTAMENT

A2623**983**

Notaires

SCP Carole BENETREAU-BERNARD et
Clara RIVIERE-PHILIPPON
23 bis Avenue du port Mahon
17400 SAINT JEAN D'ANGELY

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 15 juin 2005, Madame Chantal BOURDEAU, en son vivant retraitée, veuve de Monsieur Abel François, René JARRY, née à VILLENEUVE-LA-COMTESSE (17330) , le 28 août 1952, et décédée à VILLENEUVE-LA-COMTESSE (17330), le 28 mai 2026, a consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Clara RIVIERE-PHILIPPON, Notaire à SAINT JEAN D'ANGELY, le 24 août 2026, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Clara RIVIERE-PHILIPPON, Notaire à SAINT JEAN D'ANGELY, référence CRPCEN : 17089, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de SAINTES de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2624**000**

SCI PALAIS GALLIEN

SCI au capital de 436.000€
Siège social : 12 chemin du Large,
17640 VAUX-SUR-MER
832 580 468 RCS de SAINTES

Le 30/04/2026, l'AGE a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. Jean-Claude DUPUY, 12 Chemin du Large, 17640 VAUX-SUR-MER de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/04/2026.
Radiation au RCS de SAINTES

A2624**331**

« SAS ACOUSTIC VIDEO SYSTEM
Société par actions simplifiée
au capital de 7.600 euros
Siège social : 8, rue Lavoisier - 17440 AYTRE
R.C.S. : LA ROCHELLE B 447 498 148 (2003 B 0119)

Aux termes dune AGE du 08/09/2026, les associés ont pris les résolutions suivantes :
- l'assemblée approuve les comptes de clôture de liquidation, donne quitus au liquidateur de sa gestion et le décharge de son mandat à compter du 08/09/2026, date de clôture de liquidation.
- l'assemblée générale constate alors la clôture définitive de la liquidation sans boni.
- les comptes de clôture de liquidation seront déposés au tribunal de commerce de La Rochelle.

Pour avis, le liquidateur »

MODIFICATIONS

A2623**964**

SAS NOT'ATLANTIQUE
NOTAIRES ASSOCIÉS
À ROYAN (CHARENTEMARITIME)
1, BOULEVARD DE CORDOUAN

IMMOJEUNE Société Civile Immobilière

Au capital de 1.000,00 euros
Siège social : 27 T, Boulevard Louis Lair
17200 ROYAN
Transféré au : 22, rue des Fauvettes
17200 ROYAN
450 039 169 R.C.S. SAINTES

Transfert du siège social et extension de l'objet social

Aux termes de deux AGE du 05/06/2026, les associés ont décidé, à compter du 22/05/2026, de :
Transférer le siège social de ROYAN (17200), 27 T, Boulevard Louis Lair à ROYAN (17200), 22, rue des Fauvettes ;
D'étendre l'objet social à la vente exceptionnelle de tous biens ou droits immobiliers ;
De modifier en conséquence les articles 2 et 5 des statuts.

Pour avis

La Gérance

A2623**755**

SCI PIN PARASOL

Société civile immobilière
au capital de 213 500 euros
Siège social :
12 route de Saint Julien l'Ars
86800 SEVRES-ANXA UMONT
RCS POITIERS 910 254267

AVIS DE PUBLICITE

Au terme des décisions des associés en date du 01 septembre 2026 il résulte que
Le siège social est transféré au 122, boulevard de la Côte de Beauté - Résidence le Port d'Attache - Appartement 9 — 17110 SAINT GEORGES DE DIDONNE à compter de ce jour.
L'article n°4 des statuts «Siège Social» a été modifié en conséquence.
ANCIENNE MENTION
Siège : 12 route de Saint Julien l'Ars 86800 SEVRES-ANXAUMONT
NOUVELLE MENTION
Au terme des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire en date du 01 septembre 2026, le siège social est transféré au 122, boulevard de la Côte de Beauté - Résidence le Port d'Attache - Appartement 9 — 17110 SAINT GEORGES DE DIDONNE.
Le reste de l'article demeure sans changement.
Mention sera faite au RCS : SANTES

Pour avis
Le Gérant
Didier BLAIS

A2623**654**

SCI LE FOURNIL

Siège social : Lagord (17140)
23 rue des Godettes
RCS La Rochelle 342 812 989

Suivant délibération des associés du 25 juillet 2026, Mme Nathalie MICAULT, et Mme Marylise MICAULT, ont été nommées co-gérantes.

Les Gérants : Jacques et Edith MICAULT

A2623**995**

ANNONCE POUR LE JAL DU RESSORT DU GREFFE DE LA ROCHELLE
AMELIE B
SASU au capital de 1 000 €. Siège social : 66 RUE CHARLES HERVE 17750 ÉTAULES. 939 910 147 RCS LA ROCHELLE.
Par décision de l'associée unique du 01/09/2026, il a été décidé de la transformation de la Société en société unipersonnelle à responsabilité limitée à compter du 01/09/2026 sans la création d'un être moral nouveau.
Le capital social reste fixé à la somme de 1 000,00 euros. Il sera désormais divisé en CENT (100) parts sociales de 10,00 euros chacune et attribuées à l'associée unique en échange des parts sociales qu'elle possède. La dénomination de la société, son siège social, sa durée et son objet social demeurent inchangés.
GOUVERNANCE
Sous sa nouvelle forme, la société est dirigée par :
en qualité de Gérante Madame Amélie, Arlette, Françoise BERNARD, demeurant 4 BIS RUE DU MAINE GIRAUD 17530 ARVERT, née le 7 juin 1995 à ROYAN (17), de nationalité FRANÇAISE.
Le mandat du dirigeant sous l'ancienne forme sociale de la Société a cessé du fait de la transformation.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Modification au RCS de LA ROCHELLE

A2623**877**

TEN FRANCE
23 rue Victor Grignard
Pôle République Secteur 2
86000 POITIERS

BENFLOR

Société par actions simplifiée
au capital de 3.400.000,00 euros
Siège social :
2 Route des Mirouelles
17310 Saint-Pierre d'Oléron
102 224 300 RCS La Rochelle

Aux termes des décisions prises à l'unanimité des associés en date du 25 août 2026, il a été décidé de nommer : la société DUO SOLUTIONS AUDIT sise 16 rue du Pré Médard 86280 Saint-Benoît (388 794 141 RCS Poitiers) en qualité de Co-Commissaire aux comptes Titulaire, et la société SCORE - SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES ET DE RÉVISION DU CENTRE OUEST sise 125 Avenue Gambetta 17100 Saintes (343 679 171 RCS Saintes) en qualité de Co-Commissaire aux comptes Titulaire, pour une durée de six exercices qui expireront à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle appelée à statuer sur les comptes du sixième exercice de leur mandat.
Immatriculation au RCS de La Rochelle

Pour avis,

A2623**844**

Etude de Maîtres
Damien DORÉ et Frantz DORÉ
Notaires associés
à MARENNES (17)
10 rue Jean Moulin

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire des associés de la société **MARAGO**, SCI au capital de 765 400.00 €, dont le siège social est à MARENNES (17), 102 rue Georges Clémenceau, identifiée au SIREN sous le numéro 444 179 899 et immatriculée au RCS de LA ROCHELLE (17), il a été décidé :
- le transfert du siège social à SAINT-FROULT (17), 41 rue de l'Europe à compter du 26 août 2026.
- La modification des domiciles de Marie-Cécile DOTTEL (41 rue de l'Europe, SAINT-FROULT (17)), et d'Aude LETOREY (26 rue Fénelon, SACLAY (91))

Po insertion
Me Damien DORÉ

A2623**656**

SCI JEM

Siège social : Lagord (17140)
23 rue des Godettes
RCS La Rochelle 400 547 709

Suivant délibération des associés du 25 juillet 2026 :
1. Le siège social de la société a été transféré de la ville de La Rochelle (17000), 1 rue des Géraniums à la ville de Lagord (17140), 23 rue des Godettes
2. Mesdames Nathalie MICAULT et Marylise MICAULT ont été nommées co-gérantes.

Le Gérant : Jacques MICAUL

A2623**747**

S.E.L.A.R.L. CABINET JURIDIQUE LALANDE ET ASSOCIES
AVOCATS INSCRITS
AU BARREAU DE SAINTES
5 Rue des Boucheries
17130 MONTENDRE

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

SAS LAPIERRE PRO

Société par actions simplifiée
au capital de 60.000 euros
Siège social :
Zone Artisanale Font Margot
17210 CHEPNIERS
852 066 208 RCS SAINTES

Aux termes d'une décision en date du 31 août 2026, l'Associée Unique a décidé de transférer le siège social de la Zone Artisanale Font Margot 17210 CHEPNIERS au 2 Avenue des Platanes 33950 LEGE-CAP-FERRET, à compter du 1er septembre 2026 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts :
Ancienne mention : Zone Artisanale Font Margot 17210 CHEPNIERS.
Nouvelle mention : 2 Avenue des Platanes 33950 LEGE-CAP-FERRET.

POUR AVIS,
La Présidente

A2624**100**

Société d'Avocats JURICA
www.jurica.fr

TONNELLERIE ALLARY

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000.000 Euros
Siège social : 29 route de Cognac
17520 ARCHIAC
384 027 165 RCS SAINTES

Par décision de l'Assemblée Générale du 01/09/2026 la société a nommé en qualité de cogérants pour une durée illimitée à compter du même jour, Madame Cassandre DAVID ALLARY demeurant 26 rue Catherine d'Archiac 17520 ARCHIAC et Monsieur Gauthier DAVID ALLARY demeurant 12 allée des Marronniers 17520 ARCHIAC.

Pour avis, la Gérance.

A2623**969**

TEN FRANCE
7 avenue Raymond Manaud
33525 BRUGES CEDEX
TEL. 05 56 99 50 51

ALARMES CHARENTAISES

Société par actions simplifiée
au capital de 305 000 €
Siège social : 1 rue Denis PAPIN
17200 ROYAN
429 231 756 RCS SAINTES

Aux termes des Décisions de l'Associée Unique en date du 30 juin 2025, il résulte que le mandat de la société STREGO AUDIT, Commissaire aux Comptes titulaire est arrivé à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes.

POUR AVIS
Le Président

A2623**900**

CLCF

Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 2 rue de la Poste
17100 SAINTES
833031255 RCS SAINTES

Aux termes d'une délibération en date du 31 août 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé :
- après avoir pris acte de la décision prise par Monsieur Frédéric LECHON de démissionner de ses fonctions de gérant, de nommer en qualité de nouveau gérant Monsieur Marius ROUDIER, demeurant 5 rue des Gerbiers 17100 SAINTES, pour une durée illimitée à compter du 31 Août 2026.
- de remplacer à compter du 31 Août 2026 la dénomination sociale «CLCF» par «LE VH SAINTES» et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.
- d'étendre l'objet social à l'activité de Traiteur et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis
La Gérance

A2623**859**

Maître Bruno RIVIERE
NOTAIRE
30 avenue d'Aunis
17430 TONNAY-CHARENTE

Suivant acte reçu par Me Bruno RIVIERE, notaire à TONNAY CHARENTE (17430), le 17 décembre 2024, il a été procédé à une augmentation de capital de la **SCEA DES NOURAUDS**, Société civile d'exploitation agricole, dont le siège social est à SAINT GEORGES DES COTEAUX (17810), 8 impasse des Nourauds, immatriculée au R.C.S. de SAINTES sous le n° 392 218 830. Le capital social initial de SEPT MILLE HUIT CENTS EUROS (7.800,00 €), a été porté à TRENTE-HUIT MILLE SEPT CENTS EUROS (38.700,00 €), par voie d'apport en numéraire.

Pour insertion - Me Bruno RIVIERE

A2624**255**

ACTEO
SOCIETE D'AVOCATS
SIZAIRE GAUTHIER GRIZET
RUE GUSTAVE EIFFEL - 17140 LAGORD

GUIGNETTE DEVELOPPEMENT

Société A Responsabilité Limitée
Au capital de 10 000 Euros
Siège social :
26 rue de la Pierre Taillée
17220 SALLES SUR MER
RCS LA ROCHELLE 840 649 974

Par une décision du 3 avril 2026 il a été pris acte de la démission de Frédéric BAUDRY de ses fonctions de gérant et, en remplacement, de la nomination de Valentin BAUDRY à compter du même jour. Pour avis, la gérance.

A2623**871**

ORATIO AVOCATS
9 rue Augustin Fresnel 17180 PERIGNY

PROTECHLAV
SASU au capital de 126 500 euros
Siège social : 51 Rue du Chêne, Zac des Chênes, 17100 LES GONDS
953 754 280 RCS SAINTES
Aux termes d'une décision de l'Associée Unique en date du 01/09/2026, il résulte que :
La Société CORENOM, société par action simplifiée unipersonnelle au capital de 1000,00 €, dont le siège social est 39 Rue du Vignaud, 17430 CABARIOT, immatriculée au RCS de LA ROCHELLE sous le numéro 106 718 182, a été nommée en qualité de Présidente à compter du 01/09/2026 en remplacement de M. Jean-Michel PARROU, démissionnaire à compter de la même date.
POUR AVIS, La Présidente

A2623**916**

VILLA ROSE AQUA

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 53A Avenue Pierre Sibard,
17570 LES MATHES
RCS LA ROCHELLE

AVIS DE PUBLICITÉ

Aux termes d'une décision du Président en date du 1er Septembre 2026, il résulte que :

Laëtitia ROSE née DECORDE, demeurant 53A Avenue Pierre Sibard, 17570 LES MATHES, a été nommée en qualité de Directeur Général.

POUR AVIS

Le Président

A2623**655**

SCI MICO

Siège social : Lagord (17140)
23 rue des Godettes
RCS La Rochelle 400 688 040

Suivant délibération des associés du 25 juillet 2026, M. Jacques MICAULT, Mme Nathalie MICAULT, et Mme Marylise MICAULT, ont été nommé co-gérants.

La Gérante : Edith MICAULT

A2623**657**

SARL LE FOURNIL

Siège social : Lagord (17140)
23 rue des Godettes
RCS La Rochelle 377 721 246

Suivant délibération des associés du 25 juillet 2026, M. Jacques MICAULT, Mme Nathalie MICAULT, et Mme Marylise MICAULT, ont été nommé co-gérants.

La Gérante : Edith MICAULT

DISSOLUTIONS

A2623**572**

SCI LA MARMITE

Société civile immobilière
au capital de 1 500 euros
Siège social : 22 rue de Thurigny
17700 SAINT-SATURNIN-DU-BOIS
880 678 487 RCS LAROCHELLE

AVIS DE PUBLICITE

Suivant décision collective des associés en date du 30.06.2026 :
Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30.06.2026 et sa mise en liquidation.
L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateurs, Mme Cynthia BERRY, demeurant 8 rue Aimé Césaire, Appartement 204 - Bâtiment B 17700 SURGERES et M. Yohann BERRY, demeurant 770 avenue Youri Gagarine, 30100 ALES, Gérants de la Société, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Elle a mis fin aux fonctions de la gérance à compter du 30.06.2026.
Le siège de la liquidation est fixé 8 rue Aimé Césaire, Appartement 204 Bâtiment B, 17700 SURGERES, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de LA ROCHELLE
Mention sera faite au RCS de LA ROCHELLE

Pour avis,

A2623**806**

NOT'SAINTONGE
87 rue de Gazinac
17800 PONS

SCI LES EGLANTINES

SCI au capital de 1 000 €

Siège social : 104 RUE SAINT-GILLES

17810 PESSINES

RCS de SAINTES n°490 987 518

AVIS DE DISSOLUTION

L'AGO du 22/06/2026 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 22/06/2026. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. ARDON Jean-Antoine, demeurant 104 rue Saint Gilles 17810 PESSINES et a fixé le siège de la liquidation chez le liquidateur.
Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de SAINTES.

A2624**025**

ORATIO AVOCATS
9 rue Augustin Fresnel 17180 PERIGNY

AUX SOURCES DE GAÏA
Sarl en liquidation au capital de 9 000 €
Siège social et de liquidation : Moulin de Billoteau
17250 GEAY
844 437 947 RCS SAINTES
L'AGE du 29/06/2026 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
Elle a nommé comme liquidateur Mme Carole-Anne CANNAUD, demeurant Moulin de Billoteau 17250 GEAY, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé au Moulin de Billoteau 17250 GEAY.
Dépôt des actes et pièces au RCS du SAINTES.
Pour avis, le Liquidateur

A2624**028**

Dissolution anticipée

Dénomination : **SCI LE BOUGAINVILLE**.
Forme : SCI société en liquidation.
Capital social : 762 euros.
Siège social : Rue LA FEE - Hameau de la Sauvagère, 17000 LA ROCHELLE.
388377012 RCS de La Rochelle.
Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31 juillet 2026, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société . Monsieur Jean-Claude PASQUAUD, demeurant Hameau de la Sauvagère - Rue LA FEE 17000 La Rochelle a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.
Le siège de la liquidation est à l'adresse du liquidateur, adresse où doit être envoyée la correspondance.

Pour avis.

A2624**332**

« SAS JD FROID
Société par actions simplifiée au capital de 10.000 euros
siège social : 33, Rue de la Gare 17230 ANDILLY
RCS : LA ROCHELLE 804.369.346

Aux termes dune assemblée générale extraordinaire du 31/08/2026, il a été décidé :
- la dissolution anticipée de la société à compter du 31/08/2026, et sa liquidation amiable sous le régime conventionnel, conformément aux statuts et à la loi. La société subsistera pour les besoins de la liquidation et jusquà la clôture de celle-ci. La dénomination sociale sera suivie de la mention «société en liquidation» et le siège social de la liquidation est fixé ai siège.
- est nommé en qualité de liquidateur Mr Jonathan DUPRAT président, pour la durée de la liquidation, jusquà lextinction de la personnalité morale de la société.

Pour avis, le président »

L'HEBDO Courrier | Journal MEMBRE du réseau | ALC RÉGIE
2 POSSIBILITÉS
pour publier vos annonces légales dans nos journaux ou sur le web :
PLATEFORME ALC RÉGIE
24h/24 - 7j/7 | CB
annoncelegale.alcregie.com
ENVOI PAR MAIL
Une équipe à votre disposition
annonces.legales@alcregie.com
Besoin d'un renseignement ?
05 56 44 72 24

ANNONCES ADMINISTRATIVES

A2618**887**

PRÉFET DE LA CHARENTE-MARITIME

Avis de consultation du public par voie électronique
Autorisation environnementale

Conformément aux articles L181-10-1 et R181-36 du code de l'environnement, il sera procédé du jeudi 3 septembre 2026 au jeudi 3 décembre 2026 inclus, soit durant 3 mois consécutifs, à une consultation du public par voie électronique (consultation parallélisée) sur la demande d'autorisation environnementale relative au projet de construction et d'installation d'un parc éolien sur la commune de LONGEVES (17230), déposée par la société SAS FERME EOLIENNE NEVEUSES.
Le dossier comprend notamment une étude d'impact, l'avis de l'autorité environnementale et les avis des collectivités territoriales et de leurs groupements.
M. Pascal BIDAN est désigné en qualité de commissaire-enquêteur et Mme Marie-Christine BERTINEAU est désignée en qualité de commissaire-enquêteur suppléante, pour conduire la consultation publique.
Toute information sur le projet peut être obtenue auprès du maître d'ouvrage à l'adresse suivante : société SAS FERME EOLIENNE NEVEUSES 233 rue du Faubourg Saint Martin 75010 PARIS contact : M. Geoffrey THOREL
geoffrey.thorel@energieteam.fr Tél : 06 28 79 26 24
Les informations générales relatives à l'organisation de cette consultation du public peuvent être consultées sur le site internet des services de l'État en Charente-Maritime (www.charente-maritime.gouv.fr, rubrique publications, sous rubrique consultations du public).
Pendant toute la durée de la consultation, le public pourra prendre connaissance des pièces du dossier, des avis des entités dont la consultation est requise par la réglementation (ou la mention d'une absence d'avis à l'issue des délais impartis), des avis des collectivités territoriales concernées, des éventuelles informations complémentaires transmises par le porteur de projet ainsi que des éventuelles réponses du pétitionnaire aux avis et aux observations du public, qui seront mis en ligne au fur et à mesure de leur émission sur le site internet dédié à cette consultation : Adresse du registre : https://www.registre-dematerialise.fr/7435/
Un accès gratuit au dossier sur un poste informatique est également possible dans les maisons France Service :
https://www.charente-maritime.gouv.fr/Demarches/France-Services/France-Services-Proche-de-vous-proche-de-chez-vous.
Toute personne peut, sur demande, obtenir consultation du dossier papier mis à jour, dès l'ouverture de la consultation publique et au plus tard le quatrième jour ouvré précédant la fin de la consultation, auprès de la Préfecture de la Charente-Maritime, 38 rue Réaumur, CS 70000, 17017 LA ROCHELLE cedex 01, Bureau de l'environnement.
Durant la période de consultation, le public pourra formuler ses observations et propositions :
- sur le site internet : https://www.registre-dematerialise.fr/7435/ ou à l'adresse dédiée au dépôt des contributions : consultation-du-public-7435@registre-dematerialise.fr
- par courrier à la Préfecture de la Charente-Maritime, 38 rue Réaumur, CS 70000, 17017 LA ROCHELLE cedex 01, Bureau de l'environnement :
Lors des permanences du commissaire enquêteur à la mairie de LONGEVES 33 rue de Curzay 17230 LONGEVES.
-Mardi 29 septembre 2026 de 14h00 à 16h00
-Jeudi 19 novembre 2026 de 09h00 à 12h30
Le commissaire-enquêteur organisera deux réunions publiques, avec la participation du pétitionnaire, à la salle communale de la commune 33 rue de Curzay 17230 LONGEVES :
-Réunion d'ouverture : Jeudi 3 septembre 2026 à 18h00
-Réunion de clôture : Jeudi 3 décembre 2026 à 18h00
Toute personne pourra prendre connaissance, sur le site dédié à la consultation pré-cité, du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur au plus tard à la date de publication de la décision et pendant une durée d'un an.
À l'issue de la procédure, le Préfet de la Charente-Maritime statuera, par arrêté préfectoral, sur la demande d'autorisation. La décision prendra la forme d'un arrêté préfectoral éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par arrêté ministériel ou d'un arrêté préfectoral de refus.

A2623**241**

PRÉFET DE LA CHARENTE-MARITIME

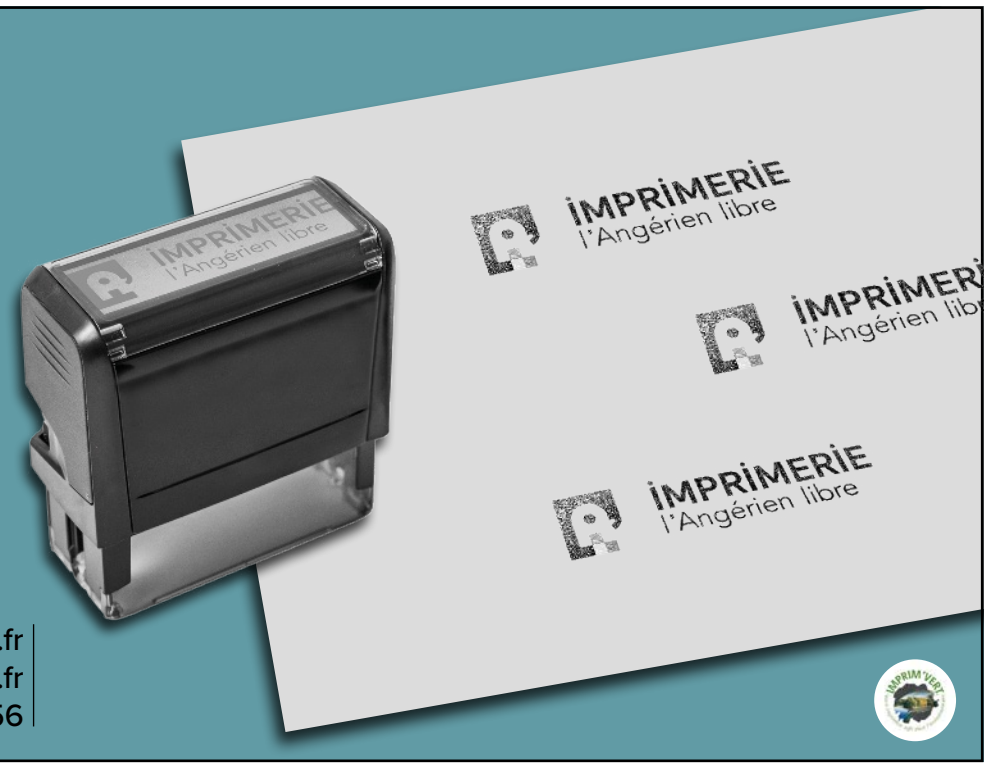
PRÉFECTURE DE LA CHARENTE-MARITIME
COMMUNE DE MARANS
Enquête publique
Opération de restauration immobilière

Il sera procédé, sur la commune de Marans, à une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique, pour une durée de 16 jours, du lundi 21 septembre 2026 au mardi 6 octobre 2026 inclus, portant sur une opération de restauration immobilière (ORI) qui comprend la restauration de dix immeubles situés sur le territoire de la commune de Marans.
Des informations sur ce projet peuvent être obtenues auprès de la ville de Marans Service urbanisme et aménagement, Place Cognacq, 17230 Marans, Contact : urbanisme@ville-marans.fr, Tel : 05 46 01 56 89.
Les informations relatives à l'organisation de l'enquête et au dossier peuvent être consultées sur le site internet de la préfecture (www.charente-maritime.gouv.fr rubrique publications/consultations du public).
Madame Marie-Christine BERTINEAU, retraitée de la fonction publique, a été désignée en qualité de commissaire enquêteur et Madame Marianne AZARIO, juriste, en qualité de commissaire enquêteur suppléant.
Le dossier soumis à l'enquête publique sera mis à disposition du public selon les modalités suivantes :
- en version papier à la mairie de Marans, siège de l'enquête, aux jours et horaires habituels d'ouverture au public.
- en version papier et en version électronique, mise à disposition sur un poste informatique à la préfecture au 38 rue Réaumur 17 000 La Rochelle où ils pourront être consultés aux jours et heures habituels d'ouverture au public sur rendez-vous pris auprès du bureau de l'environnement 05 46 27 43 00.
- sous format numérique sur le site internet de la préfecture : www.charente-maritime.gouv.fr rubrique publications/consultations du public.
Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête, établi sur feuillets non mobiles cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, tenu à sa disposition à la mairie de Marans aux jours et horaires habituels d'ouverture au public.
Les observations pourront également être adressées :
- par écrit au siège de l'enquête à l'attention du commissaire enquêteur, à la Mairie, Place Cognacq, 17230 Marans. Elles seront consultables et annexées au registre d'enquête dans cette mairie siège de l'enquête.
- par messagerie à l'adresse suivante :
pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr
Les observations et propositions du public transmises par voie électronique seront consultables sur le site internet de la préfecture.
Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie de Marans, pour recevoir ses observations orales ou écrites, dans les conditions suivantes :
- Lundi 21 septembre 2026 de 14h00 à 17h00
- Mercredi 30 septembre 2026 de 09h00 à 12h00
- Mardi 6 octobre 2026 de 15h30 à 18h30
Le commissaire enquêteur remettra son rapport et ses conclusions dans les trente jours qui suivront la clôture de l'enquête, sous réserve de la faculté de demande motivée de report de délai prévue à l'article L 123-15 du code de l'environnement.
Pendant un an à compter de la date de la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public :
- à la mairie de Marans,
- à la préfecture de la Charente-Maritime au bureau de l'environnement,
- sur le site internet des services de l'État en Charente-Maritime.

A2624**134**

Par arrêté municipal en date du 07 septembre 2026, le maire de la commune de Ciré d'Aunis a ordonné l'ouverture d'une enquête publique concernant un projet d'aliénation d'un passage communal rue des fleurs.
Durée de l'enquête : 15 jours consécutifs, du 21 septembre au 05 octobre 2026 inclus.
Commissaire enquêteur Jacques BOISSIERE
Le dossier d'enquête et le registre sont mis à disposition du public à la mairie de Ciré d'Aunis, aux jours et heures habituels d'ouverture. Les observations peuvent être consignées sur le registre ou adressées par écrit en mairie au commissaire enquêteur.
Permanence du commissaire enquêteur en mairie :
Le 21 septembre de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
Les rapports et les conclusions du commissaire seront tenus à la disposition du public à la mairie pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.
Fait à Ciré d'Aunis le 07-09-2026
Le Maire Sabine MOUNIER.

PROBLÈME DE LIVRAISON - CHANGEMENT D'ADRESSE - ÉCHÉANCE...
L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier
Groupe Courrier Français
L'Hebdo 17
33529 Bruges Cedex
Vous avez une question sur votre abonnement ?
Un seul numéro à contacter :
05 24 07 39 63

IMPRIMERIE
l'Angérien libre
Flyer
Affiche
Autocopiant
Tampon
Faire-part
Dépliant
Brochure
imprimerie-al.fr
contact@imprimerie-al.fr
05 46 32 22 56


Allemagne : le cordon sanitaire autour de l'extrême droite cède

Après sa victoire en Saxe-Anhalt, le parti d'extrême droite Alternative pour l'Allemagne veut former un gouvernement régional. Un test pour le « cordon sanitaire » maintenu jusqu'ici par la droite traditionnelle.



Les dirigeants de l'AfD Tino Chrupalla, Ulrich Siegmund et Alice Weidel, le 7 septembre à Berlin - © *Maxppp*

Ulrich Siegmund a mis fin au suspense. Ce lundi 7 septembre, au lendemain d'une victoire écrasante lors des élections régionales en Saxe-Anhalt, la tête de liste du parti d'extrême droite Alternative pour l'Allemagne (AfD) a confirmé chercher à former un gouvernement dans cette région de 2,1 millions d'habitants de l'est du pays. S'il y parvenait, ce serait une première pour l'extrême droite allemande depuis 1945.

Cette clarification peut sembler étonnante de la part d'un candidat dont le parti a, selon ses mots, « *écrit l'histoire* » en obtenant dimanche 43,8 % des suffrages. Le meilleur résultat électoral jamais enregistré par un parti depuis la réunification dans ce Bundesland. C'est aussi le meilleur de cette formation d'extrême droite en treize années d'existence, salué à l'international par le président américain Donald Trump, le magnat Elon Musk et l'ancien premier ministre hongrois Viktor Orban. Devant la presse ce lundi, les dirigeants de l'AfD rayonnaient. « *C'est une réussite fulminante*, a lancé la coprésidente Alice Weidel. *Nous prenons très au sérieux la mission de former un gouvernement.* »

Pas de majorité absolue

Quelques heures plus tôt pourtant, Ulrich Siegmund avait laissé planer le doute sur sa volonté de gouverner, répétant vouloir « *gouverner seul* ». Or, avec 39 sièges au parlement régional de Magdebourg, il rate la majorité absolue de trois sièges. Dans la nuit, il avait ainsi évoqué de nouvelles élections pour « *s'assurer* » de meilleurs résultats. A-t-il été ramené à la raison par les dirigeants nationaux, très désireux d'arriver aux responsabilités dans une région ? Ulrich Siegmund a en tout cas confirmé ce lundi « *tendre la main* », et même avoir entamé des « *discussions* » avec certains partis et députés à titre individuel pour obtenir leur soutien. Mais il l'assure : il « *souhaite pouvoir se regarder dans la glace* » et n'acceptera « *aucun changement sur le fond* » de son programme.

Concrètement, peu de solutions s'offrent à l'extrême droite pour gouverner en Saxe-Anhalt, la majorité des partis refusant de travailler avec elle. Seule la petite formation pro-Poutine BSW a annoncé ne pas s'opposer à l'élection d'Ulrich Siegmund au poste de ministre-président. Si elle ne souhaite pas former de coalition officielle avec l'AfD, elle pourrait la soutenir au cas par cas. Autre possibilité pour l'AfD : débaucher certains élus chrétiens-démocrates. Un scénario jugé « *réaliste* » par Sebastian Friedrich, coauteur du site Über Rechts.

> *“Le cordon sanitaire va tomber”*

L'avenir du « cordon sanitaire » autour de l'AfD semble néanmoins plus que jamais fragilisé, et les voix se multiplient pour exiger son abandon. C'est le cas de Frank Ruch, maire de Quedlinburg, en Saxe-Anhalt, qui rappelle « *travailler avec l'AfD au niveau communal* ». « *Le cordon sanitaire est impossible à appliquer dans les communes lorsqu'il s'agit de projets d'écoles ou de culture. Au niveau régional aussi, il faut pouvoir traiter les dossiers au cas par cas, sans faire de coalition avec l'AfD et en gardant à l'esprit le respect des principes constitutionnels* », estime-t-il. Sebastian Friedrich confirme la montée de ce positionnement chez les chrétiens-démocrates. « *Le cordon sanitaire tient encore officiellement, mais tôt ou tard il va tomber, car, sur le terrain, il ne mène pas à l'objectif visé, à savoir l'affaiblissement de l'AfD.* »

Pour l'Union chrétienne-démocrate (CDU), qui dirige la Saxe-Anhalt depuis vingt-quatre ans, ce scénario est officiellement irréaliste. Aucun des quinze députés élus ce dimanche ne facilitera l'arrivée au pouvoir de l'extrême droite, entend-on à Magdebourg, ainsi que de la voix du chancelier Friedrich Merz, par ailleurs président de la CDU. Son parti a voté en 2018 une résolution très claire interdisant tout travail et toute alliance avec l'AfD. Mais ce principe tiendra-t-il face à l'ampleur de la débâcle encaissée dimanche ? Avec 17,2 % des suffrages, la CDU voit ses scores réduits de moitié dans cette région et y encaisse une défaite historique.

La victoire sans appel de l'extrême droite pose par ailleurs un défi immense aux chrétiens-démocrates au niveau fédéral. Car ce scrutin régional est aussi une sanction très claire de la politique du chancelier et de ses partenaires sociaux-démocrates. Friedrich Merz affirmait ce lundi devant la presse « *avoir été élu pour quatre ans* » et vouloir « *faire le travail jusqu'au bout* ». Pour le chancelier, le « *profond choc* » de la défaite de dimanche « *ne doit pas avoir comme résultat un abandon des réformes en cours* ». « *Au contraire, nous devons les poursuivre et faire en sorte qu'elles soient acceptées par une majorité de la population* », a-t-il lancé. La tâche s'annonce délicate. Si les partenaires sociaux-démocrates veulent « *revoir le cours des réformes* » pour les rendre plus sociales, à droite, les appels se multiplient en faveur d'une ligne plus conservatrice et libérale.

Les thèmes nationaux comme la hausse du prix de l'essence, la crise économique, l'immigration et la guerre en Ukraine ont occupé la campagne de l'AfD. Au sein même de la CDU, le style cassant, la mauvaise communication du chancelier et les réformes présentées récemment sur le système de santé et les retraites suscitent aussi de vives critiques. Au point que certains appellent depuis quelques semaines au départ de Friedrich Merz et à son remplacement à la chancellerie par une personnalité moins clivante, comme l'actuel ministre-président de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, Hendrik Wüst.

Le chancelier sous pression

« *Friedrich Merz est sous une pression énorme qui va augmenter avec les prochaines élections régionales du 20 septembre*, constate Sebastian Friedrich. *Si la CDU encaisse de nouvelles défaites, je ne sais pas comment il pourra rester chancelier.* » Pour l'AfD, Friedrich Merz est plus que jamais une cible idéale. « *Aucun chancelier n'a été aussi mal aimé que Friedrich Merz. Il est un poids pour le développement de l'Allemagne* », estime Alice Weidel, certaine que les chrétiens-démocrates « *ne gagneront plus jamais une seule élection* ». La co-cheffe de l'AfD affiche ses ambitions : atteindre les 40 % des suffrages lors des élections nationales de 2029. Pour cela, elle mise sur la Saxe-Anhalt pour faire « *boule de neige* ». Prochaines étapes, dans deux semaines : le Mecklembourg-Poméranie-Occidentale, où l'AfD est créditée de 35 %, et Berlin, où elle approche les 18 % d'intentions de vote.

Delphine Nerbollier

La France qui roule à l'électrique

Carburants plus chers depuis le blocage d'Ormuz, véhicules plus abordables, leasing social… L'électrique atteint 38 % des ventes de voitures neuves en août. L'occasion se structure et les réticences s'estompent. Un point de bascule ?

Frédéric Baudu a fait sa transition. Du thermique à l'hybride, puis au 100 % électrique en juillet dernier. « *J'avais du mal à franchir le pas* », reconnaît cet employé de la grande distribution, qui parcourt 120 kilomètres par jour. L'envolée du prix des carburants (2 € le litre d'essence, 2,20 € celui de gazole) l'a convaincu.

Déjà équipé de panneaux photovoltaïques, il a fait installer une borne de recharge dans son garage pour 1.500 €. « *Pour l'équivalent d'un plein, je dépense à peine 8 €* », calcule-t-il. Au volant de sa Volkswagen ID.3, il savoure : « *Accélération sans à-coups, véhicule silencieux… Le confort de conduite est incomparable !* »

Sa voiture, il l'a choisie dans une concession du groupe Jallu-Berthier, à Saint-Ouen-l'Aumône (Val-d'Oise), où l'électrique occupe désormais une place de choix. « *Il y a clairement un effet Ormuz*, observe Arnaud Jallu-Berthier, président du groupe. *Longtemps, ces voitures nous restaient sur les bras. Désormais, elles se vendent très bien.* »

En leasing

Pour respecter les normes européennes d'émission de CO2, Volkswagen a rapproché les tarifs des différentes motorisations. La Polo coûte ainsi 169 € par mois en électrique, contre 139 € pour la thermique d'entrée de gamme, moins puissante et moins équipée. « *À modèles équivalents, l'électrique est même moins cher* », affirme Arnaud Jallu-Berthier.

Dans l'électrique plus encore que dans le thermique, l'heure est au leasing. La valeur à la revente reste incertaine et les clients anticipent les progrès de l'autonomie. Mais « *il s'est produit un déclic*, assure le directeur commercial Gabriel Gaspar. *Aujourd'hui, l'électrique séduit y compris des clients qui n'ont pas la possibilité de se recharger chez eux.* »

Lui-même vit dans une résidence sans borne, à Franconville. Sur les 50 places de son parking, dix véhicules électriques sont apparus en un an. Gabriel Gaspar recharge le sien au travail ou au supermarché : « *En vingt minutes, le temps de faire les courses, je repasse de 20 à 80 % d'autonomie.* » Et la France a franchi fin août le cap des 200.000 bornes ouvertes au public.

Ces évolutions expliquent la percée de l'électrique dans les ventes de voitures neuves. Après avoir flirté avec les 20 % en 2025, sa part atteint 29,9 % sur les huit premiers mois de l'année et même 38 % en août, deux fois plus que la moyenne de l'an passé.

Le marché est notamment tiré par des modèles plus abordables : Citroën ë-C3 (à partir de 20.000 €), Renault 5 (25.000 €) ou nouvelle Twingo, autour de 13.000 € aides déduites. « *L'électrification n'est pas un pari mais une réponse concrète aux usages quotidiens des Français* », soutient-on chez Renault, qui a développé dans les Hauts-de-France un pôle de production de véhicules 100 % électriques.

Des acheteurs aisés

Le profil de l'acheteur a lui aussi évolué, relève Flavien Neuvy, directeur de l'Observatoire Cetelem. Aux pionniers férus de technologie et d'écologie succède désormais un acheteur proche de celui des véhicules thermiques ou hybrides neufs : 57 ans en moyenne et appartenant à un ménage parmi les 20 % les plus aisés.

L'électrique de seconde main contribue aussi à cette démocratisation : il est passé de 3 % du marché de l'occasion l'an dernier à 5 % au premier semestre. « *Cela permet à des membres des classes moyennes d'abandonner le thermique* », souligne Flavien Neuvy. Les plus modestes peuvent recourir au leasing social, qui permet de louer une voiture pour une centaine d'euros par mois. Sa troisième édition, lancée cet été, compte déjà 32.000 commandes sur les 50.000 prévues. Directeur général de l'Avere, Clément Molizon parle d'« *effet de capillarité* ». « *Les utilisateurs – satisfaits de leur choix à plus de 90 % – sont les meilleurs ambassadeurs.* »

Après un an et demi de plateau, cette croissance rapproche la France de sa trajectoire d'électrification, avec l'interdiction de vendre des véhicules thermiques neufs en Europe en 2035. « *Mais la suite dépendra du maintien des aides publiques* », prévient la Plateforme automobile. La présidentielle pourrait donc s'avérer décisive. Marine Le Pen, donnée favorite, « *n'est pas la plus électrophile* », relève Clément Molizon. « *Il en va pourtant de l'écologie comme de la souveraineté et du pouvoir d'achat.* » Et même si les carburants devaient rebaisser, conclut-il, « *il n'y a aucun sens à maintenir les Français dans la trappe à pétrole* ».

Denis Peiron



Les meilleurs jeunes surfeurs de la région vont s'affronter lors de l'Open territorial Shortboard Espoirs - *© X.Renaudin/CD17Surf/WEDLG*

Les sports de glisse vont être à l'honneur durant trois jours dans le Pays royannais

Le Week-End de la Glisse, organisé du vendredi 18 au dimanche 20 septembre, proposera au public de tester gratuitement une large palette d'activités.

CHARENTE-MARITIME - GLISSE

Créé autour de Pontaillac à la fin des années 1980, puis relancé en 2016, le Week-End de la Glisse revient pour sa huitième édition avec une programmation principalement consacrée à la découverte et à la pratique sportive. Depuis 2023, le rendez-vous s'est élargi à l'ensemble du territoire, de Ronce-les-Bains à Meschers. Le week-end sera surtout consacré à la découverte. Les visiteurs pourront s'initier au surf à Pontaillac et sur la Côte Sauvage, mais aussi au sauvetage côtier, au wave-ski, au speed-sail ou encore au foil électrique.

Les activités nautiques s'étendront à La Palmyre, avec du catamaran et de la planche à voile, à Saint-Palais-sur-Mer, avec du stand up paddle et du kayak, et à Saujon, avec des baptêmes au téléski nautique. Les Régates de Royan proposeront également des initiations à l'optimist et au catamaran. À Saint-Georges-de-Didonne, Saint-Georges Voiles permettra de découvrir la voile à travers des baptêmes en embarcations individuelles ou biplaces.

Des complétions de surf, skate et stand-up paddle

L'événement permettra aussi d'approcher des pratiques telles que le longboard, le bodyboard, le wakeboard, la pirogue, le canoë, le skimboard, l'e-foil, le wingfoil, le beach-volley, le beach-rugby, le beach-tennis ou encore la marche aquatique. L'ensemble des initiations est gratuit, avec certaines activités accessibles sur réservation.

La compétition sera présente dans trois disciplines. En stand-up paddle, deux épreuves sont programmées : l'EuroTour SUP 5 Technical Race (une étape européenne qui réunira des compétiteurs de plusieurs nationalités dans la baie de Pontaillac), et un Open régional. En surf, l'Open territorial Shortboard Espoirs réunira les meilleurs jeunes surfeurs néo-aquitains qui s'affronteront sur la côte sauvage. Enfin, le skateboard aura également son « contest » (concours), avec une mini-rampe de plus de 300 m² installée sur la plage de Pontaillac, où des démonstrations seront proposées.

Durant la journée, un village de 3.500 m² réunira à Pontaillac associations, acteurs sportifs et animations. Exposition de planches anciennes, démonstrations, simulateur de surf et ateliers compléteront les activités sportives. Olivia Piana, triple championne du monde de SUP Race et championne du monde de Wingfoil Race, sera également présente. Enfin, huit concerts gratuits, dont ceux de Lofofora, Lucie Sue, Johnny Mafia et Outrage, seront proposés en soirée à Pontaillac.

Programme complet et informations pour les réservations à retrouver sur le site weekenddelaglisse.com



Une mini-rampe de skateboard de plus de 300 m² sera installée sur la plage de Pontaillac, pour des concours et des démonstrations - *© X.Renaudin/CD17Surf/WEDLG*



En stand-up paddle, deux épreuves sont programmées : l'EuroTour SUP 5 Technical Race et un Open régional dans la baie de Pontaillac - *© X.Renaudin/CD17Surf/WEDLG*

EN BREF

NATATION

■ **SURGÈRES.** Challenge Hélène de Fonsèque, nage avec palmes, samedi 26 septembre dès 12h30 à la piscine André Couraud. 25 et 2x25 apnée ; 50 et 2x50 apnée ; 25, 50, 100, 200 surface (monopalme et bi-palmes) ; relais 4x50 et 4x100. Licencié FFESSM 10 €, non licencié 15 €. Ouvert à tous, débutants et confirmés, à partir de 8 ans. Inscription au 06.33.80.89.73 ou sur patricedebonnegeorges@gmail.com

RUGBY

■ **SURGÈRES.** Pour le lancement de son championnat de Fédérale 3, le SCS affrontera Chinon dimanche 13 septembre à 13h30 à domicile.

■ **SAINT-JEAN-D'ANGÉLY.** L'assemblée générale du RACA se déroulera lundi 14 septembre à 19h30 au club-house du stade.

TIR À L'ARC / ARCBALL

■ **CHAMBON.** Dans le cadre de *Septembre bouge*, initiation au tir à l'arc et arcball dimanche 20 septembre de 10h à 12h sur la plaine de jeu.

MULTISPORT

■ **FOURAS-LES-BAINS.** Fête de la jeunesse, du sport et des associations samedi 19 septembre à partir de 10h sur l'esplanade du fort Vauban. Présence du CDOS et son village olympique, initiations sportives : boxe, biathlon, breakdance, ultimate, tir à l'arc, descente en rappel... Renseignement au 05.46.84.60.11.

HANDISPORT

■ **LA ROCHELLE.** Samedi 12 septembre de 12h à 18h à la Belle du Gabut, organisé par Lions handisport club La Rochelle Océan et la participation du club handi basket : tournoi basket fauteuil, essais de lancers francs en fauteuil, jeux pour tous. Parrainage Philippe Croizon.

FOOTBALL

■ **SAINT-JEAN-DE-LIVERSAY / MARANS.** Pour le 3e tour de la coupe de France, le Nord 17 FC affrontera l'Avenir 79 FC, dimanche 13 septembre à 15h au stade de St-Jean-de-Liversay.

■ **SUD DEUX-SÈVRES (MAUZÉ / FRONTENAY / ST-SYMPHORIEN).** Coupe Nouvelle Aquitaine, 2e tour, l'USDS affrontera les Coqs Rouges Manslois dimanche 13 septembre à 15h au stade Marius Sauvage de Mansle.

ATHLÉTISME

■ **TRIZAY.** 8e course nature *La Maraîchère* dimanche 18 octobre à l'Abbaye, trail de 15km, départ à 9h30, participation 12 €. Marche de 2 à 11 km, départ de 9h45 à 10h30, participation 5 €. Inscription sur la-maraichere.com Renseignement au 06.14.41.40.83.

Puilboreau et Rochefort plongent dans le bain à Saintes et Poitiers



Puilboreau joue un premier match à Saintes ce dimanche - © *Arnaud Bébien (CLP)*

CHARENTE-MARITIME - RUGBY

Qualifiées directement pour la phase finale du championnat de France la saison dernière, les équipes de Puilboreau et Rochefort figurent encore parmi les favoris à la qualification.

Après des semaines de préparation, c'est l'heure de la reprise pour les formations de Fédérale. En Charente-Maritime, l'attention se porte sur Puilboreau et Rochefort, qualifiés pour la phase finale du championnat de France la saison dernière. Descendu de Fédérale 2, Surgères s'annonce aussi comme un candidat sérieux à la phase finale.

Sorti au stade des 32es de finale, le club de rugby de Puilboreau présente un très beau recrutement. Demi d'ouverture et centre de 29 ans, Benjamin Noble est un nom qui parle aux suiveurs du Stade Rochelais où il a évolué il y a quelques années. Passé également par Soyaux-Angoulême en Pro D2 puis Rennes ces trois dernières années, Benjamin Noble arrive avec une solide expérience du haut niveau.

D'autres noms sont aussi à mettre en avant, tel Thibault Jean, talonneur de 29 ans, qui fait son retour à la Tourtillière. Théo Blanc, demi de mêlée de 25 ans, arrive lui aussi des étages supérieurs puisqu'il débarque en provenance de l'Union Barbezieux-Jonzac (Fédérale 1). Trois-quarts polyvalent de 21 ans, Louis Ferraz possède déjà une belle expérience du haut niveau amateur avec de nombreuses feuilles de match en Fédérale 1 et Fédérale 2. De quoi propulser Puilboreau dans le haut de la poule ? Début de réponse à Saintes ce dimanche 13 septembre.

Pendant que Surgères, qui enregistre l'arrivée du manager Yann Rimbault, lancera sa saison face à un adversaire plutôt méconnu, Chinon, Rochefort se rendra à Poitiers à l'occasion de cette première journée. Les joueurs de Franco Pani, tombés au mois de mai en 32e de finale face à un futur promu de Fédérale 2, visent une nouvelle fois les premières places. Une place au chaud du top 5 à la fin de la phase aller ravirait les Rochefortais qui joueront leur premier match à domicile le 20 septembre.

Arnaud Bébien (CLP)

Football : les clubs sur le pont pour le 3e tour de la Coupe de France



L'Étoile Maritime tentera de franchir le 3e tour de la Coupe de France - © *Arnaud Bébien (CLP)*

Les clubs de Charente-Maritime sont encore nombreux à prétendre au 4e tour de la Coupe de France qui donnera le droit de porter les fameux maillots de la compétition. Reste à franchir le 3e tour samedi 12 et dimanche 13 septembre. Si l'attention se focalisera sur la venue des Girondins de Bordeaux à Saintes - dans un contexte très flou sur l'avenir des Bordelais -, n'oublions pas que Châtelaillon partira favori à domicile face à Ruffec, ce samedi à 20 heures. Aigrefeuille reçoit Availles-en-Châtellerault pour une rencontre très ouverte.

Brillants dans la compétition, les Rochelais de l'Étoile Maritime se déplacent à Celles-Verrines ce samedi tandis qu'Aunis Avenir FC aura la visite de la Comorienne de Bressuire. Le Rochefort FC aura l'avantage de deux divisions face au FC Sud 17, un club de D1.

Dimanche, c'est dans l'île de Ré que le FC Périgny, après son très bon début de saison en R1, a rendez-vous. Ce match sera incontestablement très scruté par les observateurs du foot local après le très beau parcours des Aunisiens à l'automne dernier (un 32e de finale au stade Le Parco de La Rochelle face à la Ligue 2 du Mans). Les joueurs de Damien Leclère ont les armes pour aller loin.

Formation de R2, l'ES La Rochelle (R2) se déplace à Nachamps (D3) tandis que les Portugais de La Rochelle (D1) reçoivent le FC Saint-Florent Chamois (R2) à Tasdon, dimanche à 15 heures. Enfin, les Angériens (R3) partent favoris avec un déplacement chez les Viennois de Cissé (D3).

Aytré aborde sa saison en N3 : « Personne ne joue pour descendre »

AYTRÉ - BASKET

Promues en N3, les Aytrésiennes, renforcées par des ex-Rochelaises, ont envie de bien figurer.



Les Aytrésiennes ont repris l'entraînement le 10 août - © *Arnaud Bébien (CLP)*

Derrière les Rochelaises de la Nationale 2, il y aura cette saison une autre équipe au niveau national dans le département avec les Aytrésiennes, promues en N3. Les protégées du président Alban Clergeau, qui a pris la suite de Frédéric Rousseau début juillet, et de la coach Élisa Vérine, entament ce dimanche 13 septembre à domicile le championnat face à la formation landaise de l'Élan Chalossais.

Lancée le 10 août, la préparation des Aytrésiennes n'a compté qu'un match de préparation, remporté face à la prénationale de Chauray (72 à 33). « *J'ai tenu un discours aux filles sans donner d'objectif,* glisse Élisa Vérine. *Personne ne joue pour descendre et viser le maintien relève pour moi de la logique de survie.* »

Arrivée à Aytré début 2024 en provenance du Stade Rochelais Basket, la technicienne voulait évoluer dans « *un club plus petit et où l'on se sent bien* ». Rejointe cette saison par deux ex-joueuses de la N2 rochelaise - sa sœur Alice et l'ancienne capitaine Marie Micoud -, l'Aytrésienne estime être à la tête d'un groupe avec « *un joli mélange de profils* ». « *Les deux arrières Alice Vérine et Marie Micoud sont les deux seules joueuses sur la dizaine du groupe à avoir connu les divisions nationales, elles vont apporter leur expérience à un effectif encore jeune dans son vécu basket* », observe la coach.

Du côté du club, un budget, renforcé par la Ville d'Aytré, le Département et des partenaires, a été alloué au groupe féminin. Le président Alban Clergeau, lui, aborde la saison avec l'état d'esprit de « *voir ce que ça va donner* », sans pression. Fidèle à l'image d'un club familial.

Arnaud Bébien (CLP)

Cyclisme : le Tour Maritime de l'Avenir a livré son épilogue



130 coureurs ont participé à l'ensemble des cinq manches - © *Vélo Club Rochefortais*

Dimanche 30 août, la première édition du Tour maritime de l'avenir cycliste a rendu son verdict sur le circuit de Sainte-Soulle, près de La Rochelle. Il s'agissait de la dernière manche d'un challenge de cinq courses à destination des jeunes coureurs cyclistes des catégories U15 et U17. Cinq clubs du département ont mutualisé leurs forces : l'Entente Cycliste des Trois-Monts, le Vélo club rochefortais, le Team Saint-Sauveur, le Vélo club saintais et le VCCO La Rochelle.

La dernière manche a tenu le public en haleine jusqu'à l'arrivée. Des coureurs du département se sont mis en avant. Chez les U15, le classement général ne pouvait échapper à Tilio Verger (VC Saintais). Chez les U17, c'est le classement général qui a basculé dans les derniers hectomètres de la course. Héliès Friou (VC Saintais), vainqueur au sprint, en a profité pour prendre le maillot jaune à Paul Benoist (VC Rochefort).

Au total, 130 coureurs ont participé au challenge, dont 12 féminines. Une deuxième édition devrait se tenir en 2027. À noter que le Fonds de développement de la vie associative (FDVA) a participé au financement de la première édition.

240 pilotes attendus sur le circuit angérien pour le Motocross National

ST-JEAN-D'ANGÉLY - MOTOCROSS

Le circuit du Puy de Poursay va de nouveau résonner au bruit des moteurs. Dimanche 13 septembre, le Moto Club Angérien organise un motocross national réunissant quelque 240 pilotes, des plus jeunes aux concurrents expérimentés.



Le circuit bénéficie d'une visibilité permettant au public de suivre une grande partie des évolutions des pilotes - © *MCA*

Après avoir accueilli au printemps le championnat de France Élite, le Moto Club Angérien remet la compétition à l'honneur ce dimanche 13 septembre. Le rendez-vous réunira plusieurs catégories sur le célèbre circuit de Saint-Jean-d'Angély, régulièrement utilisé pour des compétitions nationales et internationales. Environ 240 pilotes sont annoncés pour cette journée. Le programme mêlera notamment les 85 cc Espoirs, 125 cc, 250/450 cc, minicross et motos anciennes. Les 250/450 cc disputeront la Coupe des 3 Zones, tandis que les 125 cc évolueront dans le cadre du championnat Poitou-Charentes.

La journée débutera dès 8 h 15 avec les essais libres, suivis à partir de 9 h 45 des essais chronométrés. Les premières manches seront lancées avant midi : les 125 cc entreront en piste à 11 h 20, suivis du minicross à 11 h 45. Après la pause déjeuner, les courses reprendront à 13 h 40 avec les 85 cc Espoirs. Les motos anciennes prendront le départ à 14 h 10 et les concurrents de la Coupe des 3 Zones à 14 h 40. Les différentes catégories s'enchaîneront ensuite jusqu'à la dernière manche des 250/450 cc, programmée à 17 h 45. La remise des trophées est prévue à 18 h 25.

Au-delà de la compétition, le Moto Club Angérien promet une journée placée sous le signe du spectacle et de la convivialité, avec buvette et restauration sur place. Le circuit, qui a accueilli de nombreux Grands Prix et deux Motocross des Nations, bénéficie notamment d'une visibilité permettant au public de suivre une grande partie des évolutions des pilotes.

▸▸ Dimanche 13 septembre, circuit du Puy de Poursay à Saint-Jean-d'Angély. Début des essais à 8 h 15. Premières manches à 11 h 20. Tarif : 10€, gratuit pour les moins de 14 ans accompagnés.

Padel : la paire Verdier-Lalanne remporte le P1000 féminin de Rochefort



Céline Verdier et Catherine Lalanne (au centre), victorieuses du tournoi P1000 - © *Yonah Vialle (CLP)*

Du vendredi 4 au dimanche 6 septembre, 19 paires féminines se sont affrontées sur les pistes du SAR Tennis de Rochefort pour un tournoi de niveau P1000. Un rendez-vous qui a réuni des joueuses venues de plusieurs clubs et proposé un « cash prize » de 1.500 euros.
Victorieuses du tournoi, Céline Verdier et Catherine Lalanne se disent très satisfaites de leur week-end. « *Nous sommes très contentes de ce tournoi. Il nous permet de bien nous préparer pour les championnats du monde en Argentine la semaine prochaine. C'était important pour nous de pouvoir nous mettre en confiance avant cette échéance. Et l'organisation était au top* », expliquent-elles.
Avec 19 paires engagées et un plateau relevé, le tournoi a permis au public de découvrir un niveau de jeu élevé sur les pistes du SAR Tennis.





Avec PopSong chante ABBA, 35 choristes, cinq musiciens professionnels et une cheffe de chœur reprendront les plus grands tubes du groupe suédois - *© PopSong*

De Keren Ann au Chicago Blues Festival, l'Eden fait sa rentrée

CULTURE - Keren Ann, Audrey Vernon, The Celtic Social Club… Plusieurs têtes d'affiche passeront par l'Eden cet automne. Tour d'horizon des spectacles et concerts programmés pour cette première partie de saison.

De septembre à décembre, la salle de spectacle angérienne va multiplier les rendez-vous, avec une programmation construite par la Ville et ses principaux partenaires : l'A4, Belle Factory et Production 114 – Un Violon sur le sable. Le coup d'envoi sera donné le jeudi 10 septembre, à 18h30, avec le retour des soirées Afterwork. Dans le bistrot de l'Eden, le groupe Inisfree fera résonner ses musiques irlandaises lors d'un concert gratuit, avec une restauration assurée par le Kayak club angérien.

Le vendredi 18 septembre à 20h, place au théâtre avec Audrey Vernon et son spectacle *Comment épouser un milliardaire 2 (Noces de cristal)*, proposé par l'A4. Quinze ans après son premier spectacle consacré aux ultra-riches, l'humoriste reprend son faux mariage avec un milliardaire pour porter un regard grinçant sur le capitalisme et les inégalités.

Un automne éclectique

Changement de registre le samedi 26 septembre à 20h45 avec PopSong chante ABBA. Sur scène, 35 choristes, cinq musiciens professionnels et une cheffe de chœur reprendront notamment *Dancing Queen*, *Mamma Mia* ou *Waterloo*. Le spectacle revient après dix concerts à guichets fermés ayant réuni plus de 3.000 spectateurs. Le samedi 3 octobre à 20h30, The Celtic Social Club mêlera musique celtique, pop, rock et indie-folk autour notamment de son cinquième album, *You Should Know*. Passé notamment par les Vieilles Charrues, le groupe franco-irlandais poursuit actuellement sa tournée.

Le théâtre reprendra ses droits le jeudi 15 octobre à 20h avec *Masculin.es*, programmé par l'A4. Le vendredi 16 octobre à 20h30, la compagnie INO présentera son spectacle de danse *Pain Pieuvre*, gratuitement sur réservation. L'A4 proposera ensuite *Bestiaire/ Vestiaire* le samedi 31 octobre à 18h30 et le dimanche 1er novembre à 13h. La musique prendra le relais le dimanche 8 novembre avec le pianiste Marco Poingt, dans le cadre de la programmation de Production 114 – Un Violon sur le sable. Le jeudi 19 novembre à 20h, l'A4 proposera la pièce *Prison Centrale*.

Le blues avant le classique

Le jeudi 26 novembre à 20h30, Keren Ann se produira à l'Eden, programmée par Belle Factory. L'auteure-compositrice-interprète, nommée à trois reprises aux Victoires de la musique, a fait son retour avec *Paris Amour*, son dixième album studio. Fidèle à son univers de folk sophistiqué et à son écriture intimiste, elle a notamment collaboré avec Benjamin Biolay et Henri Salvador. Le mercredi 2 décembre à 20h30, le Chicago Blues Festival fera escale à Saint-Jean-d'Angély. Pour sa 56e édition, Zac Harmon, Kingston Livingston et Lady Adrena partageront la scène pour une soirée entre blues, soul, funk et rhythm'n'blues. Cette édition entend également mettre en avant la transmission entre les générations. Nate Robinson à la basse, Cory Lacy aux claviers et Gino Iglehart à la batterie compléteront la formation. Enfin, la musique classique refermera cette programmation le dimanche 13 décembre. Production 114 – Un Violon sur le sable proposera un dernier concert à l'Eden avant les fêtes.

A.L.



Keren Ann donne rendez-vous au public angérien le 26 novembre prochain - *© Wiki commons*



La salle de Saint-Jean-d'Angély propose une programmation éclectique grâce à ses différents partenaires - *© Archives L'Hebdo 17*



The Celtic Social Club mêlera musique celtique, pop, rock et indie-folk - *© Wiki commons - Carsten Stiller*

JEUDI 10

EXPOSITION

● **MARANS**
Exposition du concours de peinture organisé par l'office de tourisme le Comptoir local sur le thème *La légende de Marans* avec la participation de 13 artistes, du jeudi 10 au samedi 19 septembre, le mardi et samedi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h et le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 14h30 à 18h à la halle aux Poissons. Entrée gratuite. Renseignement au 05.46.01.12.10.

VENDREDI 11

FÊTE - FESTIVAL

● **PÉRIGNY**
CirQu'interieur présente *1, 2, 3 solo(s)*, festival de cirque et de clown du vendredi 11 au dimanche 13 septembre au parc en ciel (Palmilud) avec 6 compagnies, 11 spectacles et 2 cabarets. Adulte 5 €, enfant 2 €, par spectacle. Ateliers cirque et jeux en bois, participation libre. Programme sur cirquinterieur.fr Renseignement au 06.35.99.22.61 ou sur cirquintsecretariat@gmail.com

LOTO

● **SAINT-JEAN-D'ANGÉLY**
Loto organisé par l'association des sapeurs-pompiers à 20h15 à la caserne (au 10 rue du Colonel Roland Renoux). Animé par Phil, 2 € le carton, formules à 15 et 20€, ouverture des portes à 19h. Réservation au 07.84.12.68.34.

MARCHÉ

● **COURCERAC**
Dernier marché de producteurs, de créateurs et d'artisans locaux de l'été, de 17h30 à 21h au bord de l'étang, organisé par Courcerac anim'.

NATURE - RANDONNÉE

● **SAINT-SORNIN**
Dans le cadre de *La Nuit de la chauve-souris*, une présentation du mammifère sera organisée en salles suivie d'une balade nocturne, animées par Paul Hureau à 19h30 à la maison de Broue. Inscription au 05.46.41.39.04 ou sur ne17.fr

SCÈNE

● **MARANS**
Le groupe Paris Paname (jazz et swing) présente le spectacle *Des notes et des mots* à 20h30 au centre socioculturel les Pictons.

● **MONTROY**
Spectacle de tissu aérien par Nathalie Jeanson à 19h30 sur la place Léon Robin. Gratuit.

● **PORT-DES-BARQUES**
Dernière soirée musicale *Happy hours* de l'été, animée par le groupe de rock Oyster Shacks de 19h à 21h à l'école de voile (plage nord), organisé par le club nautique. Renseignement au 07.66.54.60.33 ou sur cnpb17@gmail.com

SAMEDI 12

BRADERIE

● **BENON**
Bourse aux vêtements de Vitamine B (bébés, enfants, adolescents et adultes) samedi 12 septembre de 9h à 18h et dimanche 13 septembre de 9h à 13h à la salle des fêtes. Renseignement sur vitamine.benon@gmail.com

● **ÉPANNES (79)**
Gratiferia organisée par Épann'Oui de 10h à 12h à la salle Marcel Brelay.

● **SAINT-AGNANT**
Vente spéciale livres, disques et BD de 10h à 18h à Emmaüs (23 rue de la Grollière).

● **SAINT-JEAN-D'ANGÉLY**
Déballage du Secours Catholique de 9h à 17h dans ses locaux au 22 rue du Jeu-de-Paume.

● **SAINT-VIVIEN**
Zone de gratuité (vêtements et chaussures enfants et adultes, linge de maison, jeux, jouets, déco) proposée par le foyer rural samedi 12 septembre de 14h à 17h et dimanche 13 septembre de 9h30 à 12h30 à la salle polyvalente. Dépôt des dons samedi de 9h30 à 12h30. Contact au 06.09.56.06.15.

CINÉMA

● **JUICQ**
Projection en plein air du film *C'est le monde à l'envers* sur la place de la mairie, organisée par Juicq loisirs. À partir de 18h : concert de BAnd Powerplug et jeux en bois. Apportez vos chaises, plaids, couvertures. Repli sous abri en cas de mauvais temps. Gratuit. Renseignement au 07.78.52.39.32.

EN FAMILLE

● **NUAILLÉ-D'AUNIS**
La bamboche bancale dès 15h au Champ'bar. Jeux en bois, goûter, atelier autour de la marionnette, concert spectacle *Les petites lèvres* à 17h et concert Busker's seeds.

● **SURGÈRES**
Fête foraine du samedi 12 au dimanche 20 septembre à l'espace Georges Pompidou, derrière le château. Feu d'artifice samedi 19 septembre à 23h.

EXPOSITION

● **NIEUL-SUR-MER**
16e fête des arts samedi 12 et dimanche 13 septembre de 10h à 18h. Plus de 160 artistes exposent dans 68 lieux de la commune. Parcours sur nieul-sur-mer.fr/fete-des-arts/

FÊTE - FESTIVAL

● **CHANIERS**
Chaniers en fête dès 14h Au Communal. Forains, jeux en bois, soirée concert et feu d'artifice.

● **NÉRÉ**
Soirée champêtre proposée par la commune au plan d'eau : pique-nique géant à 19h, animation musicale avec Blue Child à 20h et feu d'artifice à 22h (selon autorisation préfectorale).

Première édition de la fête du port de Rochefort par les commerçants

Samedi 12 et dimanche 13 septembre, l'association Les amis du port organise un événement gratuit et libre (sauf mention contraire).


Le port de plaisance s'apprête à vivre un week-end festif - © *Archives L'Hebdo 17*

Concoctée par l'association Les amis du port, la première édition de la fête du port, samedi 12 et dimanche 13 septembre, se veut festive et conviviale. Au programme, concerts en plein air, bandas en déambulation, spectacles et animations familiales. Samedi 12 septembre, après l'ouverture officielle par Les amis du port et les élus (9h-10h), navires et bateaux traditionnels du Patrimoine Navigant en Charente Maritime seront visibles dans les bassins.

Spectacle nocturne

À 11h, aura lieu un spectacle historique en déambulation. Des ateliers maquillage pour enfants seront proposés par les commerçants et les Légendes d'Autrefois (de 14h à 17h), l'arrivée de la flotte de yachts classiques et une exposition dans les bassins est prévue de 18h à minuit. Des concerts gratuits autour des deux bassins auront lieu entre 15h et 1h. De 22h à 23h, la troupe des Légendes d'Autrefois proposera un spectacle aux abords du Pont William Ponty.

Dimanche 13 septembre, des initiations nautiques (canoë, paddle et voile légère) dans le port et une balade sur la Charente (11h à 17h) sont au menu ainsi que des concerts gratuits autour des deux bassins (de 15h à 18h).

À noter, durant les deux jours, une place des associations sur le quai Joseph Bellot.

Vendredi 11 septembre, à 22h, le feu d'artifice - initialement prévu le 13 juillet dernier, mais reporté en raison d'un risque d'incendie élevé - sera tiré depuis le port de plaisance, quai aux Vivres. Programme complet sur feteduport-rochefort.fr

Le Gué-d'Alleré : un hippodrome pas comme les autres

Réalisée par la compagnie Lez'Arts Verts, le spectacle *L'hippodrome de poche* sera présenté dans la cour de l'école mercredi 16 septembre.


L'hippodrome de poche fait son spectacle de rue - © *Danielle Driou (CLP)*

Depuis 1998, la compagnie angevine Lez'Arts Verts façonne des univers singuliers, loufoques et burlesques, nourris par des recherches autour de l'absurde. Dans le cadre de sa programmation, la Communauté de Communes Aunis Atlantique invite la compagnie au théâtre de la cour de l'école du Gué-d'Alleré, mercredi 16 septembre, pour son spectacle de rue intitulé *L'hippodrome de poche*.

Le public découvrira l'hippodrome miniature de Monsieur Palancher, animé par Cédric, son palefrenier. Destiné à tous dès 5 ans, le spectacle mêle humour et interaction. Les spectateurs seront invités à prendre part à la course, dans la peau de jockeys, de parieurs ou encore de supporters. Une proposition qui s'inscrit dans l'univers artistique de la compagnie, dont les créations reposent notamment sur des formes scénographiques originales.

Danielle Driou (CLP)

Entrée gratuite, à 14h30.

Saint-Mard : le festival Cycle & Sound fait son retour le 13 septembre

L'événement proposera une balade de 17 km, quatre concerts gratuits et de nombreuses animations autour du vélo et de la découverte du territoire.

Organisé par la Communauté de communes Aunis Sud, le festival Cycle & Sound investira le champ de foire de Saint-Mard dimanche 13 septembre. Dès 11 heures, le public pourra profiter d'un village d'animations. Vélos rigolos, jeux en bois, vélo smoothie, parcours d'agilité pour les enfants ou encore l'atelier « check ton vélo » seront notamment proposés. Des animations autour de la mobilité et de la biodiversité, ainsi qu'un espace lecture animé par le réseau des bibliothèques, compléteront le programme. Cette édition apporte également une nouveauté avec la mise en place d'une bourse aux vélos. Les particuliers pourront déposer leur vélo à vendre samedi 12 septembre, de 15 heures à 19 heures, moyennant deux euros par vélo. Les modèles proposés pourront ensuite être essayés le dimanche, de 11 heures à 15 heures.

Le départ de la balade à vélo de 17 km entre Saint-Mard, La Devise et Breuil-la-Réorte, sera donné à 14h30. Plusieurs étapes musicales rythmeront le parcours. Tadâm se produira à 13h30 au champ de foire de Saint-Mard, puis Tuesday à 15h15 au Petit lac de l'Obrée, à La Devise (Vandré). Al Mano prendra le relais à 16h30 à l'église Saint-Pierre-ès-Liens de Breuil-la-Réorte, avant Take The Biscuit à 17h30 au champ de foire de Saint-Mard. À noter que les festivités du 13 juillet de Saint-Mard, qui avaient été reportées, auront lieu place du Champ de Foire à partir de 19 heures. Le groupe EM'J assurera les animations musicales jusqu'au feu d'artifice, à 21h30.

● **YVES**
Le marais s'illumine, portes ouvertes dès 18h au Marais en selle. Concert de La Gitane suivi de démonstrations équestres et de chevaux lumineux à la nuit noire. Renseignement au 06.23.22.76.76.

FOIRE - SALON

● **MAUZÉ-SUR-LE-MIGNON (79)**
Salon bien-être samedi 12 et dimanche 13 septembre de 10h à 19h à la salle des fêtes. Conférences et ateliers découverte. Entrée gratuite. Inscription sur chezhavvah@gmail.com Renseignement au 06.44.98.72.09.

● **ROCHEFORT**
4e salon-vente minéraux (fossiles, bijoux, opales, bols chantants) organisé par Crystal dream samedi 12 et dimanche 13 septembre de 10h à 19h au palais des congrès. Pass week-end 2 €, pass famille 5 €, -16 ans gratuit. Renseignement au 07.67.32.01.64 ou 06.07.47.85.67.

LOTO

● **AULNAY-DE-SAINTONGE**
Loto du comité des fêtes à 20h30 à la salle des fêtes. 2 € le carton, plaques acceptées, ouverture à 19h15. Réservation au 07.55.90.70.01 ou 07.80.28.98.87.

● **BERNAY-SAINT-MARTIN**
Loto au profit des animations de l'Ehpad à 20h15 à la salle des fêtes. Animé par Phil, 2 € le carton, ouverture à 19h. Réservation par SMS au 07.89.41.42.35.

● **LA ROCHELLE**
Lotos de MCFR samedi 12 septembre à 20h30 et dimanche 13 septembre à 14h30 à la salle Henri Moulinier. 2 € le carton, formules à 15 et 20 €, accès PMR, ouverture à 19h et 13h. Réservation au 06.24.23.02.16.

● **MARENNES**
Loto de l'Étoile sportive de St-Just-Luzac à 21h au centre d'animation et de loisirs. 40 quines, 2 € le carton, ouverture à 18h30. Réservation au 07.87.59.26.78 par SMS.

● **SAINT-JEAN-D'ANGÉLY**
Loto de l'UVA à 21h à la salle Aliénor d'Aquitaine. Animé par Williams, 42 quines, 2 € le carton, ouverture à 19h. Réservation au 06.70.78.77.47 par SMS.

● **SAINT-JEAN-DE-LIVERSAY**
Loto de Jordanoff Auto Sport à 20h30 au complexe sportif. Animé par Bil, formule à 15 €, ouverture à 17h30, plateau-repas 9 € (sur inscription). Réservation au 06.33.02.91.00.

MARCHÉ

● **ÉPANNES (79)**
Marché fermier à partir de 18h sur l'espace de la salle des fêtes. Bandas, P&P (duo de reprises), Tony le magicien, feu d'artifice. Contact sur cmds.chambres-agriculture.fr

NATURE - RANDONNÉE

● **LA DEVISE**
Sortie nature à la découverte des passereaux animée par Jean Rivoire à 9h30 au bois de la Bastière. Inscription au 05.46.41.39.04 ou sur ne17.fr

● **MARSAIS**
Visite d'un rucher de 10h à 12h. En tenue d'apiculteur, découvrez la vie des abeilles et leur rôle dans leur milieu naturel. À partir de 8 ans. Inscription obligatoire 3,50 € sur urlr.me/9CmVNS Renseignement au 05.46.01.12.10.

● **SURGÈRES**
4e *Apéro'vélo*, départ à 18h du parking du skatepark pour une boucle de 7 km. Apéro à l'arrivée. Inscription au 05.46.07.00.23 ou sur com@ville-surgeres.fr

PÉTANQUE - PALETS

● **FONTENET**
Tournoi de pétanque d'Au cœur de Fontenet, en doublette, à 14h à la plaine des jeux. Inscription obligatoire 8 € par joueur au 06.88.61.25.33.

● **SAINT-OUEN-D'AUNIS**
Concours de pétanque en 5 parties, organisé par l'APP à 10h. Inscription 14 € par équipe à partir de 9h15.

SCÈNE

● **ANGOULINS-SUR-MER**
Le grand défi musical et culturel (blind test et quiz culture général) animé par Séverine à 20h à la salle de l'Europe, organisé par le comité des fêtes. À partir de 16 ans. Réservation 10 € au 06.65.17.67.21.

● **FERRIÈRES-D'AUNIS**
La gare aux lapins présente le groupe Galop'ch'naux en concert (rock celtique, cajun et chanson française) à 19h30 à Arts express. Participation au chapeau. Réservation par SMS au 06.78.07.57.81.

● **PONT-L'ABBÉ-D'ARNOULT**
Spectacle de danse des Ditas Krazy sur le thème USA à 20h30 à la salle l'Éventail. Entrée 12 €.

● **PORT-DES-BARQUES**
Concert de L'Atelier (chansons françaises artisanales) à 20h sur la place Vieljeux. Au profit des travaux de la chapelle. Entrée gratuite.

● **PORT-DES-BARQUES**
La plage sonore, édition spéciale *Stereo barques by l'Arsenal*, de 16h à minuit sur la plage les Anses avec 5 DJs et 3 instrumentistes. Gratuit.

● **SAINT-JEAN-D'ANGÉLY**
Sortie de travail de la Compagnie La Divine Comédie avec le Cirque du Gamin *Moche comme un pou !* à 20h30 à La Gamelle (6 avenue Pasteur). Adulte 8 €, -15 ans 5 €.

● **TERNANT**
Concert de gospel par le groupe Hope à 20h30 en l'église organisé par la commission animation communale. Réservation 7 € auprès de la mairie au 05.46.32.07.64.

DIMANCHE 13

BAL

● **SAINT-HILAIRE-DE-VILLEFRANCHE**
Thé dansant du comité danse et loisirs à 14h30 à la salle Jean Garnier, animé par l'orchestre Fabrice Charpentier. Réservation 12 € avec pâtisserie au 05.46.95.38.73 ou 05.46.95.09.59.

BRADERIE

● **BENON**
Bourse auto moto de 8h à 18h dans le parc municipal. Pièces neuves et d'occasion, accessoires et équipements, documentation, publicités, miniatures, objets vintage et de collection. Renseignement sur vitamine.benon@gmail.com

Le Festival de la fiction, rendez-vous incontournable de la rentrée

L'événement revient à La Rochelle pour une 28e édition du mardi 15 au dimanche 20 septembre. Plus d'une quarantaine d'œuvres françaises et francophones seront à découvrir durant six jours.



Yvan Le Bolloc'h et Bruno Solo seront bientôt de retour à l'écran dans *Caméra Café - Opération retraite* - © Capture d'écran CALT Productions / M6

Le Festival de la fiction est devenu l'un des marqueurs du mois de septembre à La Rochelle, au même titre que la rentrée des classes ou le salon nautique du Grand Pavois. Cette année, il se tiendra du mardi 15 au dimanche 20 septembre. Au programme de cette 28e édition : projections de plus de 40 films et de séries au cinéma CGR Dragon ou au théâtre de la Coursive, tables rondes, conférences… Les 15.000 festivaliers attendus sur le Vieux-Port auront également la possibilité de rencontrer leurs stars préférées lors de séances de dédicaces. À commencer par Clémentine Célarié, samedi 19 septembre à partir de 11h au CGR Dragon.

35 œuvres en compétition

L'actrice présidera le jury de la compétition française chargé de départager 11 films unitaires, dont quatre comédies (*Ça va bien se passer*, *Rodéo à Ker Lanneg*, *Les témoins*, *Triple je*) et sept drames (*À la vie*, *Au sein des autres*, *Impossible*, *Notre fils*, *On aboie en silence*, *La rumeur*, *Unité*). Ce jury, composé de professionnels de la fiction, devra également se prononcer sur sept séries (*Dr Seylan & Cindy*, *Fertile*, *Un jour on fera l'amour*, *Les disparus des Argonnes*, *Faussaires*, *Sœurs*, *La terre et le sang*) et sept séries de moins de 20 minutes (*À la nage*, *Ils vécurent heureux*, *P*tain de soirée*, *Paradoxes*, *Pause déj*, *Protocole Dava*, *Respire fort*).

La compétition francophone internationale verra quant à elle s'opposer six séries de plus de 20 minutes (*Angles morts*, *Casse-gueule*, *Clash*, *Placée*, *Uniformes*, *Vital*) et quatre séries de moins de 20 minutes (*Devenir Margot*, *Groupe de soutien*, *Pénélope Partout*, *Presque normal*).

La cérémonie de clôture du festival se déroulera samedi 19 septembre à partir de 19h30 à l'Espace Encan. Elle sera l'occasion pour les jurys des compétitions française et francophone internationale de remettre de nombreux prix (Meilleur unitaire, Meilleure série, Meilleure réalisation…). En partenariat avec le Département de la Charente-Maritime, le jury des Jeunes décernera également le Prix des collégiens à une série de moins de 20 minutes de la compétition française.

Hors compétition, le festival proposera par ailleurs plusieurs projections, dont celle de *Notre fils*, lundi 14 septembre à 19h30 au cinéma La Maline à La Couarde-sur-Mer. Ce téléfilm sera diffusé une seconde fois au CGR Dragon à La Rochelle mercredi 16 à 14h15. Il sera à découvrir prochainement sur France Télévisions. Les fans d'Yvan Le Bolloc'h et Bruno Solo ne manqueront pas *Caméra Café - Opération retraite* (bientôt sur M6), vendredi 18 septembre à 17h au CGR Dragon. Dernière projection, celle de l'épisode « Renoir, la mort pour mémoire », tiré de la 10e saison de la série *L'art du crime* (France TV), samedi 19 à 15h.

Rencontrez vos comédiens préférés

Les très attendues séances de dédicaces débuteront vendredi 18 septembre sous la tente « Dédicaces » située sur le Vieux-Port avec, à 17h, les comédiens de la série *Plus belle la vie, Encore plus belle*, et, à partir de 19h, ceux de *Caméra Café*. Ces séances s'enchaîneront le lendemain, toujours sous la tente « Dédicaces », avec *Demain nous appartient* (9h30), *Ici tout commence* (11h30) puis *Un si grand soleil* (14h30) et *L'art du crime* (16h45). À vos stylos et appareils photo !

C.V.

Billetterie et programme complet sur festival-fictiontv.com. Gratuit, dans la limite des places disponibles.

Saint-Laurent-de-la-Prée : Fête Place revient pour une nouvelle édition

Le festival Fête Place investira la place de l'Église de Saint-Laurent-de-la-Prée, samedi 12 et dimanche 13 septembre. Au programme : concerts, spectacles, animations et convivialité.



Deux jours de fête et d'animations musicales près de l'église de Saint-Laurent-de-la-Prée - © *C.S.*

« L'ambiance est celle d'une fête de village », résume Clara Serayet, de la compagnie Gokaï. Durant deux jours, samedi 12 et dimanche 13 septembre, la place de l'Église de Saint-Laurent-de-la-Prée deviendra un espace dédié au spectacle vivant et à la musique.

Samedi, les festivités débuteront à 18 heures avec le Warm Up DJ Set de Version Bizar. À 21 heures, Rosa, Rosa proposera un concert de rock instrumental, avant Ema Yazurlo & Quilombo Sonora à 23 heures. Entre les deux, à 22h30, le public pourra assister au feu d'artifice de la commune, reporté depuis le 14 juillet. Dimanche, la programmation débutera à midi avec Gus Cadillac, entre blues, rock, soul, folk et funk. À 14h30, la compagnie Lève un peu les bras mêlera danse et acrobatie. Les Moyens du bord suivra à 15h30 avec un spectacle de rue, puis Bosiljak clôturera la journée à 17 heures aux rythmes des Balkans.

Tout au long de la journée, petits et grands pourront participer à des ateliers de cirque, notamment de tissu aérien et de corde lisse, ou profiter du Bar à paillettes et de jeux comme le Mölkky. Côté restauration, le Café de la Place, le bar à gourmandises de Vanessa et le glacier Dunne seront présents.

Nicole-Claude Meschin (CLP)

Gratuit.

● **NIORT (79)**
Bourse d'échange de jouets anciens et de collection (trains, autos, maquettes, poupées, figurines) de 9h à 17h au parc des expositions, halle des peupliers. En présence de Samy Naceri et de la Peugeot 406 du film *Taxi* (séance de dédicaces à partir de 14h). Entrée 2 €. Renseignement au 06.79.87.98.34 ou 06.78.37.01.03.

NATURE - RANDONNÉE

● **PORT-DES-BARQUES**
Balade de 9 et 12 km, départ de 9h à 10h30 à la salle polyvalente, ravitaillement et dégustation d'huîtres à l'arrivée, organisée par la fédération Groupama de Charente-Maritime. Participation 5 € au profit de la recherche pour vaincre les cancers pédiatriques.

SCÈNE

● **SALLES-SUR-MER**
Concert du chœur Grégorien Daniel Foussier *Foi, espérance, charité : les vertus théologales* à 16h en l'église.

VIDE-GRENIERS

● **AIGREFEUILLE-D'AUNIS**
Vide-greniers de l'amicale du personnel communal de 8h à 18h au lac de Frace. Renseignement au 07.86.00.62.23.

● **CABARIOT**
Vide-greniers de Mam Graine de demain, dès 6h30 au lac. Renseignement sur mam.graine.de.demain@gmail.com

● **ESSOUVERT**
27e vide-greniers de la société des fêtes de 6h à 18h sur la place de l'église de St-Denis-du-Pin. Renseignement au 06.43.30.07.97 ou 06.33.51.38.86.

● **MURON**
Vide-greniers du comité des fêtes à partir de 6h au stade. Renseignement au 06.87.48.00.58 ou 06.22.30.03.80.

● **PRIN-DEYRANÇON (79)**
Vide-greniers du foyer rural de 9h à 18h à la salle des fêtes. Renseignement au 06.04.06.99.18.

● **TORXÉ**
Brocante du foyer rural de 7h à 18h au moulin de Saint Marmé. Renseignement au 06.15.33.04.71 ou 06.40.17.31.15 ou 07.88.76.13.28.

● **SAINT-JEAN-D'ANGÉLY**
Brocante du NCA de 6h à 18h sur l'espace vert du centre aquatique Atlantys. Renseignement au 06.76.92.82.93 ou 06.24.30.23.68.

● **SAINT-NAZAIRE-SUR-CHARENTE**
Brocante du comité des fêtes dès 9h sur la place du 11 Novembre, animée par Danet Dance. Renseignement au 06.52.60.58.97.

● **VILLENEUVE-LA-COMTESSE**
Brocante du comité des fêtes de 7h à 18h. Renseignement au 06.60.66.05.61 ou 05.46.24.67.88.

PRÉVOYEZ DÉJÀ

BAL

● **SAINT-JEAN-D'ANGÉLY**
Le p'tit bal du lundi animé par les GéGé 17 (Géraldine Dabat au chant et Gérard Pérou à l'accordéon) lundi 14 septembre de 14h15 à 16h15 à la salle Aliénor d'Aquitaine. Gratuit. Renseignement au 05.46.33.80.07 ou sur fdfr.17@orange.fr

EXPOSITION

● **FOURAS-LES-BAINS / ÎLE D'AIX**
Pierre Loti, un bateau, une liaison, une histoire, du mercredi 16 au mardi 22 septembre à l'espace boutique de la gare maritime. Visite de la passerelle du bateau pendant la traversée sur réservation au 05.46.84.60.50.

NATURE - RANDONNÉE

● **BREUIL-LA-RÉORTE**
Marche semi-nocturne proposée par le foyer rural samedi 26 septembre, départ de 18h à 19h de la salle des fêtes de La Crignolée pour un parcours de 8 ou 12 km avec repas par étapes. Adulte 14 €, enfant 7 €. Inscription avant le 12 septembre au 06.89.64.48.54 ou 06.13.72.02.57.

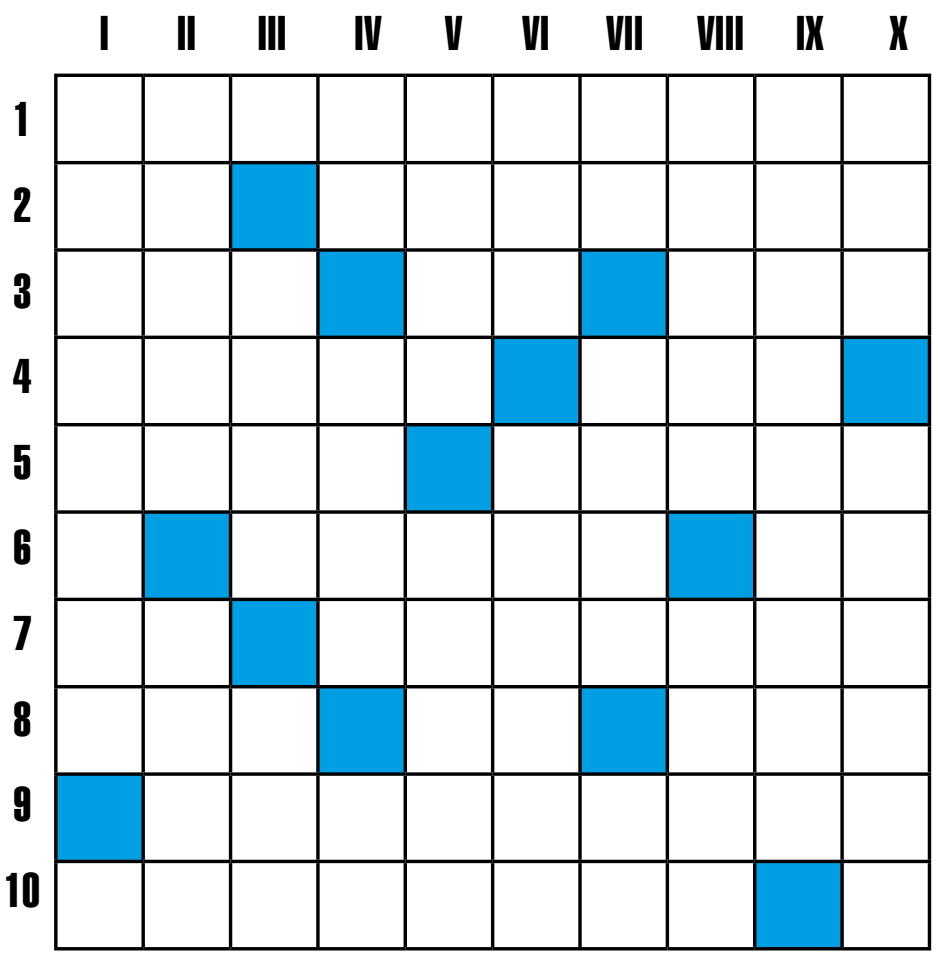
● **PORT-D'ENVAUX**
Randonnée gourmande organisée par Viv'Envaux dimanche 20 septembre, parcours de 11 km avec repas par étapes et animation musicale, départ entre 10h et 11h30 de la salle polyvalente. Adulte 17 €, enfant 9 €. Inscription sur helloasso. Renseignement au 06.73.99.96.66 ou 06.30.49.23.40.

● **SAINT-PIERRE-D'AMILLY**
Marche matinale proposée par le foyer rural et Ça roule pour Lulu dimanche 20 septembre, départ de 9h à 9h30 du city parc pour un circuit de 10 km (accessible poussette). Pause café sur le parcours et apéro campagnard à l'arrivée. Adulte 10 €, -12 ans 8 €. Inscription avant le 17 septembre au 06.70.06.52.95 ou 06.83.76.38.14.



Entrée sur le site 5 € - Visite guidée des tours +2 € - English spoken

A vous de jouer !



HORIZONTALEMENT
1. Monte la garde. **2.** Station thermale du sud de la France. Sagaces. **3.** Abd el-Krim y mena une guerre. Préfixe. Se conduit. **4.** Treillis d'osier à claire-voie. Manière habile. **5.** Homère en était un. Poisson homonyme d'une ville. **6.** Modèle de noirceur. D'accord. **7.** Possessif. Papillon voisin de la teigne. **8.** Impressionné. Source discrète. Titre anglais. **9.** A du flair. **10.** A qui une aide est apportée.

VERTICALEMENT
I. Raillerie acerbe. **II.** Banni. L'ours n'en a pas. **III.** Sans caractère particulier. Que l'on ne peut diviser. **IV.** Possessif. Victoire de Napoléon 1er. Symbole. **V.** Qui a son compte. Le cavalier en fait partie. **VI.** Se défend. Bronze. **VII.** Vis. Sa noix se mélange au bétel. Pour tirer juste. **VIII.** On l'avance en faisant la moue. Divinité égyptienne. **IX.** Formule qui revient fréquemment. **X.** L'Alsace et la Lorraine, en France. Ville de Belgique.

SUDOKU

	9		4	8				3
	4		1	2		7		
2				3	6	4	8	
		4					1	
	3					6		
1						9		
4	7		8			5	9	
		1			3	8		
8	6					3		4

SOLUTIONS - 3 SEPTEMBRE

HORIZONTALEMENT
1. Spectacles. **2.** Eoliens. Nu. **3.** Rue. Ta. Rob. **4.** Eperlans. **5.** Es. Lèse. Ci. **6.** Nanas. Vues. **7.** Toit. Bar. **8.** Un. Sainte. **9.** Flagorner. **10.** Mésons. Six.

VERTICALEMENT
I. Serment. FM. **II.** Pou. Saoule **III.** Elée. Ninas. **IV.** Ci. Plat. Go. **V.** Tétées. Son. **VI.** Anars. Bars. **VII.** Cs. Levain. **VIII.** Râ. Urnes. **IX.** Enoncé. Tri. **X.** Subsiste.

7	9	3	6	8	4	2	5	1
1	4	6	2	3	5	7	8	9
8	5	2	9	7	1	6	4	3
6	8	4	5	9	3	1	7	2
2	3	5	1	4	7	9	6	8
9	7	1	8	6	2	5	3	4
4	6	7	3	2	9	8	1	5
3	1	9	7	5	8	4	2	6
5	2	8	4	1	6	3	9	7





SAINT-JEAN-D'ANGÉLY : PRENEZ LE TEMPS DE RALENTIR

Et si l'on apprenait à ne plus courir ? La Société d'ethnologie et de folklore du Centre-Ouest organise, dimanche 13 septembre de 9h à 18h au plan d'eau de Bernouët, la Journée de l'Éloge de la Lenteur – Fête de la Cagouille. Au programme, le Lentathlon, une compétition ouverte aux enfants et aux adultes, où l'objectif est de… prendre son temps. L'après-midi fera la part belle aux escargots avec la présentation de l'équipe de France de course de cagouilles, suivie de la course « Escar'Go », à 14h30. Un concours de déguisements sur le thème de la cagouille clôturera les animations. Exposants, artisans, espace enfants et animations compléteront cette journée familiale placée sous le signe de la convivialité. (© Magnific)



FOURAS : VIGNE EN FÊTE DE RETOUR POUR UNE DEUXIÈME ÉDITION

Vigne en fête est de retour samedi 12 septembre de 15h30 à 23h sur la route des Roseaux (Soumard) et va réserver d'agréables surprises. Organisée conjointement par la municipalité et l'association *La presqu'île en folie,* l'animation propose un programme varié autour de la vigne : parade vigneronne à 15h30, déambulation musicale, initiation à la dégustation et à la découverte des arômes, marché fermier, danses folkloriques, présence de la chorale *Les Pochtrons.* À 19h30, concert avec *Les voyous du bayou.* Sans oublier la *Roue de la Fortune,* qui permettra de remporter de jolis lots. Sur place : jeux pour tous et food trucks. Pour tout public. Gratuit. (© Nicole-Claude Meschin (CLP))



LA ROCHELLE : LES ÉDITEURS INDÉPENDANTS À L'HONNEUR

Du vendredi 18 au dimanche 20 septembre, de 10 heures à 18 heures, la Maison des Écritures organise la troisième édition du salon des éditeurs et éditrices indépendants de Nouvelle-Aquitaine. Le lieu, situé 46 avenue du Fort Louis, accueillera une dizaine de maisons d'édition présentes tout le week-end. Le but est de valoriser l'édition indépendante et de soutenir la création d'une littérature qui existe hors des grands courants actuels. Au programme : vente de livres, lectures, échanges et ateliers (sur inscription). Ces activités pour tous les publics proposent de jouer avec les mots et d'explorer l'imaginaire. L'occasion de faire de belles rencontres littéraires. (© Archives L'Hebdo 17)



LA NATURE EN FÊTE AUX ÉCLUSES D'ANDILLY-LES-MARAIS

À Andilly, l'association Les Ailes de la Vie propose une nouvelle édition de la Fête de la Nature, samedi 12 et dimanche 13 septembre. Animée par des bénévoles, la manifestation réunira une trentaine d'intervenants autour de la nature et du bien-être, dans l'aire naturelle des écluses. Au programme du samedi, à partir de 15h : marché de producteurs et de créateurs, animations nature et bien-être et soirée DJ set. Dimanche, dès 10h30 et jusqu'à 17h, place à une balade botanique suivie d'un repas champêtre (sur réservation), d'une sieste sonore et d'un spectacle circassien en plein air. Entrée gratuite, buvette et petite restauration présentes sur place tout le week-end. (© Petr Dvoøák / Magnific)

LES MARÉES

VENDREDI 11 SEPTEMBRE

MATIN

- Marée basse : 11h37
- Marée haute : 05h40
- Coefficient : 98

APRÈS-MIDI

- Marée base : __ :__
- Marée haute : 17h54
- Coefficient : 101

SAMEDI 12 SEPTEMBRE

MATIN

- Marée basse : 00h04
- Marée haute : 06h08
- Coefficient : 102

APRÈS-MIDI

- Marée basse : 12h19
- Marée haute : 18h19
- Coefficient : 101

DIMANCHE 13 SEPTEMBRE

MATIN

- Marée basse : 00h43
- Marée haute : 06h31
- Coefficient : 100

APRÈS-MIDI

- Marée basse : 12h58
- Marée haute : 18h41
- Coefficient : 97

VOS CINÉMAS INDÉPENDANTS



SURGÈRES - LE PALACE

- Jeu 10 : *La bataille de Gaulle, l'âge de fer* à 14h15. *L'inconnue* à 17h30. *Billie Melody* à 20h30.
- Sam 12 : *La Pat'Patrouille, mission dino* à 14h30. *Dégel* à 16h30 (VO). *Rose* à 18h30 (VO). *L'odyssée* à 20h30.
- Dim 13 : *La Pat'Patrouille, mission dino* à 11h. *Tombé du ciel* à 14h30. *Billie Melody* à 16h30. *De la Comédie Française* à 18h45. *Rose* à 20h30 (VO).
- Lun 14 : *La bataille de Gaulle, j'écris ton nom* à 14h15. *L'odyssée* à 17h15 (VO). *Dégel* à 20h30 (VO).
- Mar 15 : *Billie Melody* à 14h15. *Tombé du ciel* à 16h30. *Dégel* à 18h15 (VO). *L'inconnue* à 20h30.
- Mer 16 : *Chien bleu et autres belles histoires de l'école des loisirs* à 11h. *Les héros du Louvre* à 14h15. *Insidious, l'invasion du lointain* à 16h30. *L'invitation* à 18h30 (VO). *Histoires de la nuit* à 20h30.

ST-HILAIRE-LA-PALUD - VENISE VERTE

- Jeu 10 : *Chicas tristes* à 21h (VO).
- Ven 11 : *Soudain* à 20h30.
- Sam 12 : *Lydia et le vaisseau des tempêtes* à 18h. *Tombé du ciel* à 21h.
- Dim 13 : *Une affaire turque* à 16h. *Juste pour une nuit* à 21h.
- Lun 14 : *Tombé du ciel* à 21h.
- Mar 15 : *Juste pour une nuit* à 21h.



SAINT-JEAN-D'ANGÉLY - CINÉVALS

- Jeu 10 : *Les héros du Louvre* à 18h. *Mutiny* à 18h (VO). *Garance* à 18h30. *Soudain* à 20h (VO). *The dog stars* à 20h30 (VO).
- Ven 11 : *Fjord* à 14h (VO). *Tombé du ciel* à 14h. *Une affaire turque* à 14h. *Soudain* à 16h (VO). *Paradise* à 16h. *L'inconnue* à 17h10. *Oklahoma honey* à 18h10 (VO). *Les héros du Louvre* à 20h30. *Voyage à Tokyo* à 20h30 (VO). *The dog stars* à 21h.
- Sam 12 : *L'inconnue* à 14h. *Paradise* à 14h. *Tad l'explorateur et la lampe magique* à 14h et 16h. *La vie comme un volcan* à 16h30. *Les héros du Louvre* à 16h50 et 21h. *Fjord* à 18h (VO). *Une affaire turque* à 19h. *The dog stars* à 20h30. *Insidious, the red door* à 21h.
- Dim 13 : *The dog stars* à 13h50. *Tad l'explorateur et la lampe magique* à 14h et 16h10. *Les héros du Louvre* à 14h et 16h20. *Tombé du ciel* à 16h20. *L'inconnue* à 18h20. *Fjord* à 18h20 (VO). *Oklahoma honey* à 18h30. *Paradise* à 21h10. *Une affaire turque* à 21h10. *Insidious, the red door* à 21h10.
- Lun 14 : *Mutiny* à 16h. *Paradise* à 16h. *Insidious, the red door* à 16h. *Fjord* à 18h (VO). *The dog stars* à 18h10. *Notre salut* à 18h30. *Les héros du Louvre* à 21h. *L'inconnue* à 21h.
- Mar 15 : *Soudain* à 14h (VO). *L'inconnue* à 14h. *Mutiny* à 14h (VO). *The dog stars* à 16h20 (VO). *Une affaire turque* à 16h50. *Oklahoma honey* à 17h40. *Tombé du ciel* à 18h50. *Paradise* à 19h. *Fjord* à 20h20 (VO). *Les héros du Louvre* à 21h. *Insidious, the red door* à 21h.



TONNAY-BOUTONNE - CINÉ REX

- Jeu 10 : *Soudain* à 18h.
- Ven 11 : *Une affaire turque* à 20h30.
- Sam 12 : *Lydia et le vaisseau des tempêtes* à 16h. *Soudain* à 20h30.
- Lun 14 : *Fjord* à 18h (VO).
- Mar 15 : *Une affaire turque* à 18h.
- Mer 16 : *L'inconnue* à 20h30.

SAINT-SAVINIEN - LE FLORIDA

- Ven 11 : *Fjord* à 20h30 (VO).
- Sam 12 et mar 15 : *Un grand raccourci* à 20h30.
- Dim 13 : *Fjord* à 17h (VO).
- Lun 14 : *Chicas tristes* à 20h30 (VO).
- Mer 16 : *Paradise* à 20h30 (VO).

MATHA - LE FORUM

- Jeu 10 : *Chicas tristes* à 20h45 (VO).
- Ven 11 et lun 14 : *Un grand raccourci* à 20h45.
- Sam 12 : *La fin d'Oak street* à 20h45.
- Dim 13 : *La fin d'Oak street* à 15h.

CINÉMA CHEZ NOUS

- Chizé (79) : *L'abandon* vendredi 11 septembre à 21h à la salle polyvalente.
- Frontenay-Rohan-Rohan (79) : *Fils de personne* mercredi 16 septembre à 20h30 à la Chabotte.
- Loulay : *L'odyssée* vendredi 11 septembre à 20h30 au foyer rural.
- Marans : *L'abandon* mercredi 16 septembre à 20h30 à la salle des fêtes.